



RAPPORT ANNUEL

2020



RAPPORT ANNUEL 2020



RAPPORT ANNUEL 2020



MESSAGE
DU PRÉSIDENT

PROFIL
INSTITUTIONNEL





PRODUITS
ET SERVICES

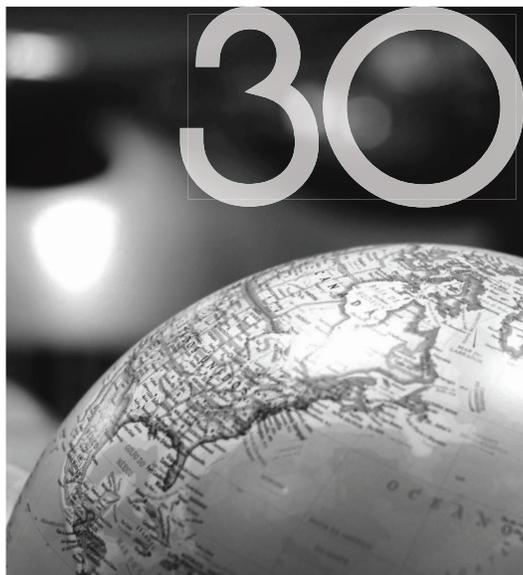


PERFORMANCE
DE LA BNC



RAPPORT
DES VÉRIFICATEURS

ENVIRONNEMENT
GLOBAL



GESTION ET
RÉALISATIONS



Liste des conseils
d'administration



MESSAGE DU PRÉSIDENT



Mesdames, Messieurs,

L'année 2019-2020 s'est déroulée dans un contexte extrêmement difficile, marqué à la fois par la pandémie mondiale due au Covid 19 et les troubles sociopolitiques persistants en Haïti.

Cette situation complexe n'a pas été sans conséquences sociales et économiques. La chute du PIB, pour la deuxième année consécutive, le déficit budgétaire accru, l'instabilité du taux de change, entre autres, ont mis tous les secteurs de la vie nationale à rude épreuve. La BNC a su, cependant, montrer, en dépit des aléas, qu'elle était capable d'être résiliente. En effet, elle a réalisé un profit net vérifié de 1.044 Milliards de gourdes, en légère hausse par rapport à l'exercice précédent. Cette performance, qui représente plus de 32% de celle du système bancaire, lui permet d'être classée en premier rang en terme de résultat.

Du point de vue statutaire, des dividendes s'élevant à 156.4 Millions de gourdes ont été versés au Trésor Public pour l'exercice 2018-2019.

Il faut signaler, parmi tant d'autres, la croissance du portefeuille de prêts (5%), des placements (14%), des Fonds Propres (13%); le maintien du coefficient d'exploitation à un niveau quasi égal à celui de 2019 (72.30 à 72.23); la rentabilité de l'actif, ROA (1.23%); des fonds propres, ROE (14.26%) et le respect de la réglementation en matière de suffisance de capital.

Cher(e)s Client(e)s,

Malgré un environnement à haut risque, vous êtes restés, tout au long de l'année, contre vents et marées, fidèles à votre Banque, celle de toutes les générations. De notre côté, nous avons fait de notre mieux pour adapter nos offres de services, les étoffer et poursuivre les objectifs de modernisation fixés afin de mieux répondre à vos nouveaux besoins et continuer à mériter votre confiance. Certains projets technologiques ont pu être finalisés. En même temps, la mise en application et le respect des nouvelles normes internationales de comptabilité ont été pour nous un souci. En outre, des systèmes de communication et de sauvegarde ont été installés dans le but de sécuriser vos données et d'assurer leur disponibilité en tout temps.

D'autres projets technologiques d'envergure entamés l'exercice précédent avancent à grands pas et certains seront inaugurés au cours du prochain exercice, en particulier, l'interconnexion avec le système bancaire.

De telles réalisations, dans un contexte aussi particulier, n'auraient pas été possibles sans la présence d'employés et de cadres dynamiques et compétents.

Cher(e)s collaborateurs/ Collaboratrices,

Votre dévouement, votre sens de responsabilité et de l'organisation du travail n'ont pas de prix. Dans un environnement de grande instabilité, vous avez su allier audace, réactivité, anticipation, pour vous adapter efficacement.

Au nom du Conseil d'Administration et en mon nom propre, femmes et hommes de notre valeureuse équipe, je veux vous rendre, aujourd'hui, un hommage bien mérité.

Beaucoup reste à faire, le Conseil continue à compter sur vous pour mener à terme les chantiers de modernisation, d'agrandissement de notre réseau, de diversification de nos produits et services.

Chers partenaires,

Nous vous exprimons toute notre reconnaissance et voulons garder votre confiance et votre fidélité. Soyez assurés que notre Institution, plus que centenaire, est disposée à consentir tous les sacrifices pour vous garantir des services de qualité, avec professionnalisme et dans le respect scrupuleux des normes établies.

Collègues du Conseil d'Administration,

Dans ces temps difficiles, je veux saluer votre courage, votre sens de responsabilité et votre collaboration désintéressée. Grâce à votre inconditionnel support, nous continuerons à faire de la Banque Nationale de Crédit (BNC), une entreprise citoyenne, solidaire, bien gérée et conservant sa place dans le peloton de tête du système bancaire haïtien.

Avec vous tous, la BNC, grâce à sa grande couverture, constitue un acteur important dans l'inclusion financière et le développement du pays.

**« BNC, l'Expérience au service de toutes
les générations »**



Raoul Pascal Pierre-Louis

PROFIL INSTITUTIONNEL

La BNC, de ses origines à nos jours

La loi du 17 août 1979 scinde la Banque Nationale de la République d'Haïti (BNRH) en deux structures indépendantes:

- ◆ La Banque de la République d'Haïti (BRH), jouant le rôle de Banque Centrale;
- ◆ La Banque Nationale de Crédit (BNC), banque commerciale d'Etat.

En 2020, la BNC, la plus expérimentée des institutions bancaires d'Haïti, célèbre ses 41 ans d'existence sous ce label.

La BNC, « l'Humain au cœur du succès » ...

Des anciens en parlent...

“ J’aime et j’adore la BNC dans toutes ses composantes ”

Serge Rinchère - Directeur des Opérations

(Janvier 1981 à date)

Tout jeune, j’observais les différents directeurs se succéder à la tête de la succursale de Miragoâne. Ils jouissaient d’une telle notoriété au sein de la communauté que je souhaitais devenir membre de la grande famille de cette noble Institution!

“15 janvier 1981”, un rêve se concrétise, je débute ma carrière à la Banque Nationale de Crédit à titre de stagiaire à ladite succursale.

Durant mon parcours, long déjà de quatre décennies, j’ai connu une BNC où tout se faisait en mode manuel pour aboutir aujourd’hui à l’actuelle institution, entièrement informatisée et en voie de numérisation. Je suis fier d’avoir été l’un des témoins privilégiés de cette transformation et surtout d’y avoir pris part.

Dans tous les services où j’ai été affecté, j’ai toujours mis un point d’honneur à exécuter mes différentes tâches avec professionnalisme et efficacité. J’ai fait mienne cette pensée du célèbre joueur de tennis Afro-Américain Arthur ASHE: “La clé du succès est la confiance en soi, la clé de la confiance en soi est la préparation”. Et, ce sont ces années de préparation qui m’ont permis d’acquérir l’expertise nécessaire pour exécuter, de manière efficace, tout ce qui a rapport aux opérations bancaires. L’amour du travail bien fait et l’atteinte des objectifs fixés ont constitué pour moi des priorités et m’ont rendu disponible pour la Banque, en tout temps, en tout lieu et en toute circonstance.

La BNC, aujourd’hui, Banque moderne, rentable, offrant une image de marque n’ayant rien à envier aux autres banques de la place, est le résultat de l’action conjuguée de dirigeants et d’employés dynamiques, éclairés et responsables. Ils ont su, particulièrement au cours de ces 20 dernières années, utiliser à bon escient connaissance et savoir-faire, pour l’amener au sommet. C’est tout un honneur pour moi d’avoir travaillé en compagnie de ces infatigables et de jouir de ce grand succès.

Promu, tour à tour, Responsable des Succursales de Miragoâne et de Jérémie, puis Inspecteur au Contrôle Interne, Responsable du Caveau Centralisé, Assistant-Directeur à la Direction des Opérations et présentement Directeur, c’est avec une grande joie et un sentiment de profonde satisfaction personnelle que je regarde ce parcours exemplaire qui a été le mien. Le moment venu, je ne me séparerai pas de ma BNC sans un pincement au cœur. Cependant, je transmettrai le flambeau à mes successeurs avec une grande fierté et une profonde reconnaissance.



“ Mon souci a toujours été d’être un cadre modèle qui contribue à l’avancement et au développement de cette grande Institution. ”

Jacques Philippe Frantz Dérose - Consultant

(1974 à date)

Je travaillais comme stagiaire à l’«International Telephone & Telegraph (ITT)», à la Rue du Quai, lorsque je découvris pour la première fois, l’imposant immeuble qui logeait la Banque Nationale de la République d’Haïti à la Rue des Miracles. Fasciné par tout ce qu’elle évoquait en termes de valeurs et mû par une impulsion inconnue, je décidai d’intégrer cette institution et d’y faire carrière. Le jour même, je remplis une demande d’admission en vue de participer aux examens de recrutement des nouveaux employés. En juin 1974, je fus admis au Département du «Portefeuille Extérieur».

Par sa présence dans les grandes villes de province et par ses multiples correspondants à l’étranger, la BNRH était davantage qu’une entreprise financière. Dans son espace, l’œil exercé pouvait lire toute l’histoire, toute la sociologie et toute la géographie du pays à travers les ressources humaines de l’Institution, les transactions négociées, le comportement organisationnel et le style particulier du matériel et du mobilier.

Le spectacle journalier montrait d’énormes registres portés sur des chariots poussés par les gens de service; des sacs de monnaie, des caisses chargées de liasses et billets de Banque; mais aussi, on entendait le cliquetis d’énormes machines de la marque Olivetti, le grésillement des télécopieurs enregistrant par intermittence les ordres de paiement reçus et expédiés, la Radio, les câbles et dépêches, les messages codés en direction des Succursales des villes de province ou vers le Siège social.

Le 17 août 1979, la BNRH se scinda en deux entités: la Banque de la République d’Haïti (BRH) et la Banque Nationale de Crédit (BNC).

A la BNC, mon ascension a été lente. Cependant, mon esprit de service et mon attachement aux principes ont été unanimement remarqués.

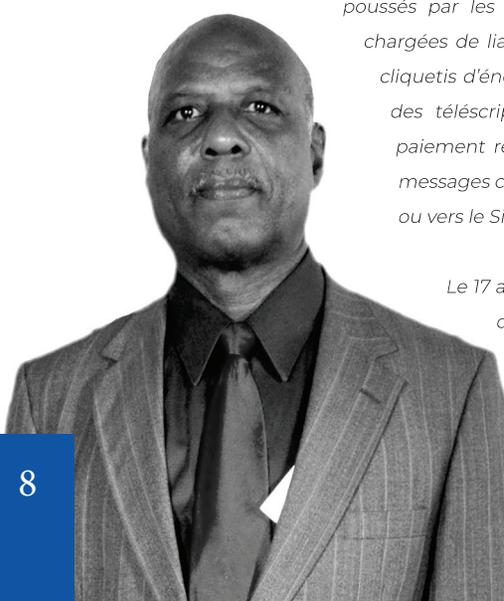
Un parcours exceptionnel m’a permis de travailler, hormis la Direction Financière, dans tous les Départements clés de l’Institution: le Portefeuille Extérieur dans la section des Ventes de Change, les Prêts aux Particuliers, le Département du Contrôle, les Succursales du Parc Industriel et de Pétion-Ville, à la Rue Panaméricaine entre 1989 et 1993, le Recouvrement entre 1993 et 1995, la Succursale de la Rue du Centre entre 1995 et 1998, par la suite, à l’Unité Organisation et Méthodes et à la Direction des Opérations lors de l’informatisation de la Banque. Durant toute cette période, j’ai été promu à plusieurs reprises, cependant les promotions les plus remarquables ont été celles de Chef de Service à la Succursale de la Rue du Centre et de Chef de Service Sénior, à la Direction des Opérations.

Deux anecdotes illustreront ma passion pour l’Institution. D’abord, vers le milieu des années 1980, des démarches personnelles entreprises auprès d’une parente occupant un poste important dans l’Administration Publique ont permis à la banque de recouvrer, dans la section des prêts personnels, tous les échus et impayés des employés de son Ministère. Ensuite, en 1998, j’ai fait partie de l’équipe qui a procédé à l’implémentation du système informatique à la BNC. Ma grande connaissance de l’institution et mes expériences ont eu raison de toutes mes appréhensions. J’ai conçu le plan de l’ouvrage qui allait servir de guide à l’élaboration de tous les documents à venir, traduit en français tout le programme du cours et écrit les ouvrages de vulgarisation pour rendre le logiciel accessible aux employés.

A 49 ans, au terme du processus d’informatisation du Siège Social, je cumulais 25 années de service avec la satisfaction d’avoir bien rempli ma mission au sein de l’Institution. Dans une lettre au Conseil d’Administration, j’ai fait valoir mes droits à la retraite. Cependant, ma requête ne fut pas agréée. Il m’a fallu attendre plus d’une année avant de partir effectivement à la retraite.

Trois ans plus tard, le Responsable de la Direction de l’Informatique et de la Technologie (DTI) me demanda de rejoindre l’équipe de la BNC dans sa mission d’implémenter le logiciel informatique à la Banque Populaire Haïtienne (BPH). J’acceptai volontiers de retourner au bercail, comme Consultant. Entre temps d’autres responsabilités allaient m’être confiées, telles les régularisations de certaines écritures, la formation du personnel après l’absorption de la SOCABANK, l’élaboration des procédures de l’Unité Organisation et Méthode, la prise en charge des stagiaires lors des recrutements de personnel et l’encadrement des Superviseurs de Région.

Mon expérience d’accompagnateur au sein de cette institution de renom est une source d’épanouissement collectif et de satisfaction personnelle. Après toutes ces belles et longues années, j’éprouve encore un réel plaisir d’être au service de l’une des plus anciennes banques de mon pays.



Système de Gestion et Organisation

La structure de gestion de la BNC est ainsi présentée :

Conseil d'Administration

Le Conseil d'Administration, composé de cinq (5) membres, nommé par arrêté présidentiel, était ainsi constitué:



Raoul Pascal Pierre-Louis
Président



Guy Marie Caseneuve
Vice-Président



Micheronne Jean
Directrice Générale



Mie Thérèse Marlaine Cyrill
Membre



Lionel Guillaume
Membre

Notons, par ailleurs, que le Conseil d'Administration bénéficie, au besoin, de l'expertise particulière de Conseillers externes. Parallèlement, des Bureaux spécialisés et des Comités, détenteurs d'attributions spécifiques, l'assistent dans la réalisation de sa mission.

Bureaux Spécialisés

Trois (3) Bureaux spécialisés appuient le Conseil dans ses activités stratégiques:

- ◆ Le **Bureau du Contentieux** qui conseille et prend en charge toute affaire juridique impliquant la banque;
- ◆ Le **Bureau du Contrôleur** qui participe aux contrôles et audits de toutes les activités de l'institution;
- ◆ Le **Bureau de Conformité** qui garantit la conformité des opérations aux normes tant nationales qu'internationales.

Bureau du Contentieux



Maurice Alexandre
Responsable



Marie Lourdes Bourdeau
Assistant Directeur

Bureau de Conformité



Rose Bianca Jean Mary
Directeur



Jacques Fortuné Fortilus
Assistant-Directeur

Bureau du Contrôleur



Paul Pathel
Directeur



Béatrice M. Théodore
Assistant-Directeur



Enock Mérésier
Assistant Directeur

Comités

Les Comités s'assurent du fonctionnement adéquat de l'organisation bancaire en analysant et évaluant les risques liés à toutes les décisions de gestion. Le nombre de Comités et leurs attributions spécifiques sont consignés dans les règlements intérieurs de la Banque.

En 2020, on en dénombre sept (7):

- ◆ **Le Comité de Direction**
- ◆ **Le Comité de Planification Stratégique**
- ◆ **Le Comité de Trésorerie**
- ◆ **Le Comité d'Audit**
- ◆ **Le Comité de Crédit**
- ◆ **Le Comité de Pilotage Informatique**
- ◆ **Le Comité de Sécurité et de Déontologie**

Directions et Unités

Les Directions et Unités sont partagées en deux groupes, chacun coordonné par un Directeur Exécutif Délégué.

Les Directions et Unités Techniques sont au nombre de cinq (5):

- ◆ **La Direction des Ressources Humaines**
- ◆ **La Direction Administrative**
- ◆ **La Direction Financière**
- ◆ **La Direction de Technologie et d'Informatique**
- ◆ **L'Unité Organisation et Méthode, les Recherches et Développement**

Les Directions et Unités Commerciales sont au nombre de neuf (9):

- ◆ **La Direction des Opérations**
- ◆ **La Direction du Réseau**
- ◆ **La Direction du Crédit**
- ◆ **La Direction des Opérations Internationales et du Change**
- ◆ **La Direction des Opérations de la Carte BNC**
- ◆ **La Direction du Marketing et des Relations Publiques**
- ◆ **La Direction de l'Administration de Crédit**
- ◆ **L'Unité des Biens Hors Exploitation**
- ◆ **L'Unité de Recouvrement**

Les Directions et Unités travaillent sous la supervision directe de la Direction Générale. Elles constituent la cheville ouvrière du service que la BNC propose à sa clientèle depuis plus de quatre décennies. Elles garantissent la gestion interne de l'Institution.



Directions et Unités Techniques



Jean Willio Augustin
Directeur Exécutif - Délégué Technique



Lunès Pierre Jérôme
Directeur



Jean Patrick Messeroux
Assistant-Directeur



Guichard Emmanuel Honorat
Assistant-Directeur

Direction Financière



Gérald Bien-Aimé
Assistant-Directeur



Chantal S. Hilaire
Assistant-Directeur

Direction des Ressources Humaines

Unité Organisation & Méthode, Recherches & Développement



Margareth Bonhomme
Chargé de Mission



Marie Renée Judy
Assistant-Directeur

Direction Administrative



Jean Patric Alcimé
Assistant Directeur

Direction de Technologie et d'Informatique



Hans Alphonse Désulmé
Directeur



Harald Valcourt
Assistant-Directeur



Edson Claude Jérôme
Assistant-Directeur



Lesly Auguste
Assistant-Directeur

Directions et Unités Commerciales

Direction des Opérations Internationales et du Change



Josette Juste
Directeur



Ginette Saint Fort
Assistant-Directeur



Greger Cassan
Assistant-Directeur



Ivicat Pierre
Directeur



Serge Rinchère
Assistant Directeur



Roosevelt Fortuné
Assistant Directeur



**Direction
des Opérations
Centralisées**

Pierre Alès Bazile
Assistant Directeur



Jacob Riché
Directeur



John Dally Lundy
Assistant-Directeur



Jean Harry Saint-Paul
Assistant-Directeur



Direction du Crédit

Marie Sonie Dardignac
Assistant-Directeur



Jeannine Jean-Baptiste
Directeur



Mika Firmin
Assistant-Directeur

Direction du Réseau

**Direction de l'Administration
du Crédit**



Marie Edouard J.B. Rébu
Directeur



Yvon Marseille
Assistant-Directeur

Unité de Recouvrement



Ghislaine Nestor
Assistant Directeur

Direction des Opérations de la Carte BNC



Jonathan Bélizaire
Directeur



Marie Myrtho Midy Louis
Assistant-Directeur



Marie Jacqueline Francis
Assistant-Directeur

Direction du Marketing & des Relations Publiques



Marie Laurence Pompée
Directeur



Marie Rachelle Bazile
Assistant-Directeur



Emmy D. Jules
Assistant-Directeur

Assurance BNC



Géralda P. Théodat
Assistant-Directeur



Margalie Dorcellus
Directeur

Unité des Biens Hors-Exploitation

Coordonnées des Directions

<p> DIRECTION ADMINISTRATIVE</p> <p>(509)2816-0001 (509)2816-0068 (509)2814-0301 (509)2226-8426 (509)2226-8427</p>	<p> DIRECTION DES OPÉRATIONS INTERNATIONALES ET DU CHANGE</p> <p>(509) 2816-0012 (509) 2816-0061 (509) 2814-0312 (509) 2226-8424</p>	<p> UNITÉ DE RECOUVREMENT</p> <p>(509) 2816-0052</p>
<p> DIRECTION DES RESSOURCES HUMAINES</p> <p>(509)2816-0002 (509)2816-0047 (509)2814-0302 (509)2228-7925</p>	<p> DIRECTION DU CRÉDIT</p> <p>(509) 2816-0010 (509)2814-0310 (509) 2228-7915</p>	<p> ASSURANCE BNC</p> <p>(509) 2816-0049</p>
<p> DIRECTION FINANCIÈRE</p> <p>(509)2816-0009 (509)2226-8422 (509)2814-0309</p>	<p> DIRECTION DU MARKETING ET DES RELATIONS PUBLIQUES</p> <p>(509) 2816-0040 (509) 2814-0340</p>	<p> UNITÉ DES BIENS HORS-EXPLOITATION</p> <p>(509) 2816-0051</p>
<p> DIRECTION DE TECHNOLOGIE ET D'INFORMATIQUE</p> <p>(509)2816-0045 (509)2816-0015 (509)2814-0345 (509)2814-0315 (509)2226-8421</p>	<p> DIRECTION DE L'ADMINISTRATION DU CRÉDIT</p> <p>(509) 2816-0000 (509)2814-0300</p>	<p> BNC ONLINE</p> <p>(509) 2816-0014 (509) 2814-0314</p>
<p> UNITÉ ORGANISATION ET MÉTHODE</p> <p>(509)2814-0389</p>	<p> DIRECTION DES OPÉRATIONS DE LA CARTE BNC</p> <p>(509) 2816-0013 (509)2814-0313 (509) 2816 0046 (509) 2816 0075</p>	<p> KAY PAM</p> <p>(509) 2816-0056 (509) 2816-0057</p>
<p> DIRECTION DES OPÉRATIONS CENTRALISÉES</p> <p>(509)2816-0011 (509)2814-0311 (509)2816-0053 (509)2816-0054</p>	<p> DIRECTION DU RÉSEAU</p> <p>(509) 2816-0083 (509) 2814-0383</p>	<p> KREDI PAM</p> <p>(509) 2814-0357</p>
<p> LAJAN CASH</p> <p>(509) 2816-0080 (509) 2814-0380</p>	<p> PRÊTS AUX PARTICULIERS</p> <p>(509) 2816-0056 (509) 2814-0357 (509) 2816-0057</p>	<p> PROCRÉDIT</p> <p>(509) 2816-0078 (509) 2814-0378</p>

Le Réseau de la BNC

Au niveau national

Le réseau de la BNC composé de trente-neuf (39) succursales, d'une (1) succursale virtuelle et de trois (3) guichets, couvre les dix départements géographiques du pays et sont accessibles, en temps réel, via la plateforme **www.bnconline.com**.

L'utilisation optimale des Nouvelles Technologies de l'Information et de la Communication (NTIC) permet à la BNC de certifier la sécurisation des transactions et la réalisation, en temps réel, de ses opérations. Par ailleurs, l'adhésion au réseau SWIFT et l'exploitation d'applications favorisant le détectage des irrégularités garantissent, outre la sécurité des actions, la connexion à un réseau interbancaire mondial avec des échanges rapides et standardisés.

Le Siège Social de la BNC est situé à l'adresse suivante :

103, Angle des Rues des Miracles et du Quai

Port-au-Prince, HAÏTI
HT6110
BP: 1320
Site web: www.bnconline.com
Swift: BNCHHTPPXXX

Au niveau international

Les transactions hors frontières de la BNC se font par l'intermédiaire de ses correspondants étrangers, des sociétés bancaires de renommée internationale comme la:

Citibank of New York

1 Penns Way
New Castle De 19720
Téléphone : (809) 473-2447

Bank of New York, Mellon

101 Barclay Street 19th floor
South, New-York, N.Y. 10286
Téléphone: (212) 815-6526
/ (646) 867-9050

Banque Nationale du Canada

600, rue de la Gauthière Ouest,
5e étage – Transit 4506-1
Montréal, Québec H3 B4 L3
Téléphone : (514) 412-8159
/ 1 800 269-1350

Coordonnées par Zones Géographiques

ZONE MÉTROPOLITAINE DE PORT-AU-PRINCE

PÉTION-VILLE

- ☎ AVENUE PANAMÉRICAINNE ET RUE FAUBERT
(509) 2816-0016 | (509) 2814-0316
- ☎ HÔTEL ROYAL OASIS, 115, AVE PANAMÉRICAINNE
(509) 2816-0070 | (509) 2814-0370
- ☎ 25, ANGLE RUES MÉTELLUS ET LOUVERTURE PLACE BOYER
(509) 2816-0018 | (509) 2814-0318
- ☎ ANGLE ROUTE DE FRÈRES ET IMPASSE BOULE DE GOMME
(509) 2814-0387 | (509) 2816-0087
- ☎ 8, RUE LAMARRE, CHOUCOUNE PLAZA
(509) 2816-0017 | (509) 2814-0317

PORT-AU-PRINCE

- ☎ 103, ANGLES RUES DES MIRACLES ET DU QUAI
(509) 2816-0065 | (509) 2814-0365

- ☎ 138, RUE PAVÉE
(509) 2816-0060 | (509) 2814-0360

- ☎ AVENUE JOHN BROWN (LALUE)
(509) 2816-0019 | (509) 2814-0319

- ☎ 118-119, AVENUE JEAN PAUL II, TURGEAU
(509) 2816-0085 / (509) 2814-0385

DELMAS

- ☎ 264, AUTOROUTE DE DELMAS, DELMAS 32
(509) 2816-0020 | (509) 2814-0320

- ☎ AUTOROUTE DE DELMAS, DELMAS 52-54
(509) 2814-0321 | (509) 2816-0021

- ☎ AUTOROUTE DE DELMAS, DELMAS 2
(509) 2816-0050 | (509) 2814-0350

- ☎ PARC INDUSTRIEL (SONAPI)
(509) 2816-0022 | (509) 2814-0322

- ☎ AÉROPORT INTERNATIONAL TOUSSAINT LOUVERTURE
(509) 2816-0084

TABARRE

- ☎ 91, BOULEVARD DU 15 OCTOBRE (ENTRE TABARRE 25 ET CLERCINE)
(509) 2816-0079 | (509) 2814-0379

- ☎ BOULEVARD DU 15 OCTOBRE, GUICHET OAVCT
(509) 2816-0090

CROIX DES MISSIONS

- ☎ CARREFOUR SHADA, CROIX DES MISSIONS
(509) 2816-0023 | (509) 2814-0323

CROIX DES BOUQUETS

- ☎ ANGLE GRAND'RUE ET RUE ABRAHAM LINCOLN CROIX DES BOUQUETS
(509) 2816-0026 | (509) 2814-0326

CABARET

ROUTE NATIONALE #1, CABARET
(509) 2816-0027 | (509) 2814-0327

CARREFOUR

CÔTE PLAGE 16-18, ROUTE DE CARREFOUR
(509) 2816-0024 | (509) 2814-0324

ARCHACHON 32-34, ROUTE DE CARREFOUR
(509) 2816-0025 | (509) 2814-0325

LÉOGANE

GRAND'RUE, LÉOGANE
(509) 2816-0028 | (509) 2814-0328

VILLES DE PROVINCE

CAP-HAÏTIEN

ANGLE RUES 13 ET 14A
(509) 2816-0029 | (509) 2814-0329

FORT-LIBERTÉ

77, ANGLE RUES SAINT CHARLES ET SAINT JEAN
(509) 2816-0031 | (509) 2814-0331

BELLADÈRE

AVENUE DUMARSAIS ESTIMÉ
(509) 2816-0094

VERTIÈRES

CITÉ DU PEUPLE, ROUTE NATIONALE #1
(509) 2816-0086 | (509) 2814-0386

OUANAMINTHE

22, RUE ESPAGNOLE
(509) 2816-0032 | (509) 2814-0332

GONAÏVES

6, RUELLE SAINT JEAN
(509) 2816-0034 | (509) 2814-0334

PORT-DE-PAIX

22, ANGLE RUES NOTRE DAME
ET BÉNITO SYLVAIN
(509) 2814-0330 | (509) 2816-0030

HINCHE

34, BOULEVARD JEAN JACQUES DESSALINES
(509) 2816-0033 | (509) 2814-0333

SAINT-MARC

174, RUE SURPRIS LAURENT
(509) 2816-0035 | (509) 2814-0335

284, ANGLE RUES LOUVERTURE
ET SURPRIS LAURENT
(509) 2816-0055

Coordonnées par Zones Géographiques

JACMEL

☎ 48, AVENUE DE LA LIBERTÉ
(509) 2816-0036 | (509) 2814-0336

PETIT-GOÂVE

☎ 3108, RUE RÉPUBLICAINE
(509) 2816-0037 | (509) 2814-0337

MIRAGOÂNE

☎ 75, GRAND'RUE
(509) 2816-0038 | (509) 2814-0338

FONDS DES NÈGRES

☎ ROUTE NATIONALE #2
(509) 2816-0039 | (509) 2814-0339

AQUIN

☎ ANGLE RUES ÉGALITÉ ET DAVID ST PREUX
(509) 2816-0041 | (509) 2814-0341

CAYES

☎ 8, ANGLE RUE 3 FRÈRES RIGAUD
ET BOULEVARD DES QUATRE CHEMINS
(509) 2816-0042 | (509) 2814-0342

☎ 2IÈME GRAND'RUE, RUE NICOLAS GEFFRARD
(509) 2816-0043 | (509) 2814-0343

JÉRÉMIE

☎ 99, RUE STÉNIO VINCENT
(509) 2816-0044 | (509) 2814-0344

CARACOL

☎ PARC INDUSTRIEL CARACOL
(509) 2816-0077



PRODUITS
ET SERVICES



HOLDER 12/18 5432

Produits et Services Traditionnels, Classiques, Spécifiques

A la BNC, l'engagement de fournir des services de qualité, disponibles en tout temps, constitue une priorité.

Outre les activités traditionnelles et classiques, d'autres produits et services spécifiques sont offerts.

Les services traditionnels comprennent:

- ◆ Les activités de change;
- ◆ La gestion des comptes en gourde et en dollar;
- ◆ Les prêts aux particuliers et aux entreprises (en gourde et en dollar);
- ◆ Les virements et transferts de fonds, au niveau local, par le Système de Paiement Interbancaire Haïtien (SPIH);
- ◆ Les virements et transferts de fonds sur l'étranger;
- ◆ La vente de chèques de direction sur Haïti et sur l'étranger.

Parmi **les services classiques**, citons:

- ◆ Le payroll des employés d'entreprise;
- ◆ La location de coffret de sûreté;
- ◆ Le transport sécurisé de fonds par fourgon blindé;
- ◆ Le service en ligne BNC online, succursale virtuelle assurant à distance tous les services bancaires.

Enfin, une gamme de **produits spécifiques** qui répondent aux nécessités d'une clientèle avisée et confrontée aux exigences de la modernité à laquelle la BNC offre des solutions multiples.

L'Assurance BNC

La disponibilité de produits d'assurance au niveau des guichets bancaires permet à la clientèle de satisfaire ses besoins tant en matière de financement que d'assurance, une stratégie qui favorise la fidélisation. «La Banque de toutes les générations» est donc fière d'avoir été la première du secteur à offrir la Bancassurance en Haïti. Les différents contrats de protection sont:

- ◆ L'Assurance Véhicule
- ◆ L'Assurance Tous risques Chantiers
- ◆ L'Assurance Multirisques Entreprise
- ◆ L'Assurance Multirisques Habitation
- ◆ L'Assurance Crédit Vie Collectif
- ◆ L'Assurance Vie 024
- ◆ L'Assurance Vie Temporaire à Capital fixe

Cette panoplie d'offres veut répondre au mieux aux attentes de la clientèle.



Les Plans d'Épargne-Retraite

Deux plans, l'un destiné aux entreprises et l'autre aux particuliers, sont disponibles:

Le Plan d'Épargne-Retraite Entreprises, PERE

La BNC propose le PERE pour répondre aux préoccupations sociales des responsables d'entreprise qui veulent fidéliser leurs employés en contribuant à leur fonds spécial de retraite. Ce plan permet aussi aux entreprises de bénéficier d'avantages fiscaux, comme la déduction d'impôts proportionnels aux versements.

Le Plan d'Épargne-Retraite Particuliers, PERP

Toute personne soucieuse de son avenir peut participer au PERP en y versant régulièrement une cotisation déterminée tout au long de sa vie active. Dans les deux cas, au moment de sa retraite ou de sa séparation avec l'entreprise, l'employé ou le participant recevra un montant prédéterminé.

De plus, il bénéficie:

- ◆ De l'accès aux produits de crédit;
- ◆ D'attestation à la demande;
- ◆ De taux d'intérêts plus élevés que ceux versés sur les comptes d'épargne.

La carte BNC

A la fois locale et internationale, cet instrument de paiement constitue un moyen fiable et efficace pour réaliser des transactions (achats et paiements en ligne).

La Carte BNC peut également être utilisée dans toutes les succursales de la BNC, pour des paiements, versements et/ou avances de fonds. De plus, elle donne accès à du cash au niveau des distributeurs automatiques de billets (DAB), en utilisant un numéro d'identification personnel (PIN).

La disponibilité de relevés mensuels facilite une meilleure gestion de cette carte bancaire dont les mouvements peuvent être suivis en ligne grâce au service BNC online.

La Carte BNC existe sous deux formes :

- ◆ La Carte prépayée, pour laquelle un dépôt doit être effectué à l'avance, soit au guichet d'une succursale, soit à travers la plateforme BNC online.
- ◆ La Carte de crédit, qui constitue une avance faite par la banque à des clients répondant à certains critères en matière de crédit. Les deux sont utilisables en ligne ou en magasin.



La Carte **BNC**



La Banque en ligne et l'Application Mobile «Ma BNC»

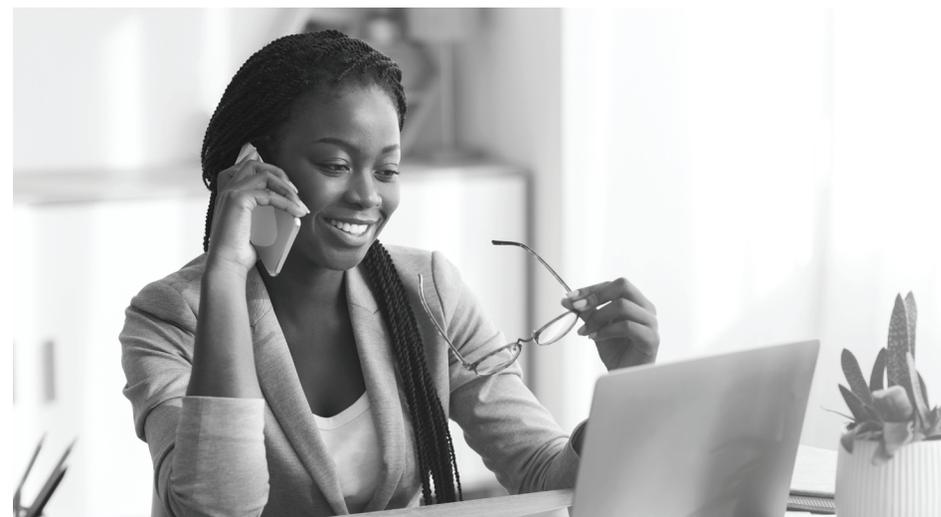
La succursale virtuelle accessible à l'adresse www.bnconline.com permet à l'utilisateur d'effectuer à toute heure, en tout lieu et en toute sécurité un ensemble de transactions dont:

- ◆ Les virements bancaires intra et extra patrimoine;
- ◆ Le renflouement ou la recharge du compte Lajan Cash ou de la carte prépayée;
- ◆ Le paiement de la carte de crédit BNC;
- ◆ La commande de chèquiers;
- ◆ Les achats et ventes de devises;
- ◆ La visualisation et l'impression des transactions effectuées sur les comptes.

Mises à part ces fonctions destinées aux détenteurs de compte BNC, le site www.bnconline.com présente l'Institution aux internautes et renseigne sur toutes les activités et tous les produits et services disponibles, grâce aux différents onglets du portail.

ATM BNC

Aux détenteurs de la Carte BNC (carte prépayée ou carte de crédit), les Distributeurs Automatiques de billets ou ATM, placés en des points spécifiques, donnent accès à du cash et à la vérification de la balance disponible (carte prépayée), sans avoir à se rendre en succursale.





L'application «**MaBNC**», après son téléchargement gratuit sur «Apple Store» ou «Google Play Store», donne la possibilité de visualiser et d'effectuer toutes les opérations à partir des comptes BNC, que l'utilisateur soit en Haïti ou à l'étranger.

Lajan Cash

Ce porte-monnaie électronique est une véritable banque mobile qui offre l'avantage de pouvoir réaliser des transactions en toute sécurité et à des tarifs compétitifs. Il suffit de disposer d'un téléphone portable et l'utilisateur peut acheter, payer ses factures ou des salaires chez tous les commerçants affiliés à Lajan Cash, effectuer le transfert d'argent via le site web. Ce portefeuille mobile garantit à son utilisateur la possibilité de stocker et de dépenser de l'argent en tout temps et en tout lieu.

Banque Itinérante

Cette «**banque de proximité**» vise l'inclusion financière des zones les plus reculées. Le camion-remorque se déplace vers la population sur demande ou lors d'événements réunissant un nombre important de personnes, comme les jours de marché, les fêtes patronales ou autre rassemblement. Le guichet, à son bord, rend accessible tous les services d'une succursale BNC.

Produits de Crédit

Aux précédentes propositions viennent s'adjoindre divers produits de crédits appelés à s'adapter aux besoins de la clientèle. Parmi eux se retrouvent :

Les Prêts Commerciaux

Répondant à sa mission de Banque commerciale d'Etat, la BNC supporte le développement des entreprises créatrices d'emplois en les accompagnant avec une offre faite de conseils et d'opportunités de crédit:

- ◆ Ligne de Crédit
- ◆ Ligne de Crédit documentaire
- ◆ Ligne de Caution et lettres de garantie
- ◆ Crédit à court et long termes
- ◆ Lettre de crédit à l'importation
- ◆ Lettre de capacité de crédit
- ◆ Procrédit

Procrédit

La participation à la reprise de l'économie nationale passe incontestablement par le soutien aux petites et moyennes entreprises. La BNC, institution citoyenne, continue d'offrir, à ce secteur générateur de richesses, l'expertise de ses agents dans un programme de crédit particulièrement conçu pour les micro, petites et moyennes entreprises (MPME) spécialisées dans le domaine de la production, de la transformation des matières premières et des services.

A travers PROCREDIT, les MPME peuvent solliciter un prêt, allant de 15.000 à 5 Millions de Gourdes à des taux imbattables, et ainsi financer: l'acquisition, le montage ou l'installation d'équipements de production, l'achat de matières premières ou encore constituer un fonds de roulement. Le produit est accessible sur tout le territoire national.

Les Prêts à la Consommation

Crédit 024

Pour répondre aux imprévus quotidiens, sans se départir de ses économies, le client de la BNC a accès en 24 heures à ce prêt sur mesure. Garanti uniquement par sa propre épargne, il présente l'avantage d'allier souplesse d'exécution et rapidité d'obtention.

Kredi- Energie

Lancé en 2019, ce produit phare s'adresse tant aux entreprises qu'aux particuliers. Il finance l'acquisition d'équipements et de matériels assurant l'autonomie énergétique. Les kits, au nombre de quatre, sont fonction des besoins et sont ainsi composés:

- ◆ **Kit 1:** génératrice, panneaux solaires, inverter, batteries et accessoires ;
- ◆ **Kit 2:** panneaux solaires, inverter, batteries et accessoires ;
- ◆ **Kit 3:** inverter, batteries et accessoires ;
- ◆ **Kit 4:** génératrice ou panneaux solaires, ou inverter, batteries et accessoires.

Le financement, en gourde, peut aller jusqu'à 90% du montant d'acquisition, avec des taux d'intérêts alléchants, alors que le remboursement s'étend sur un maximum de 36 mois.

Kredi-Pam

Ce prêt est conçu pour les employés de la fonction publique. Remboursable sur 18 mois à un taux préférentiel, il s'obtient sans exigence de souscription d'assurance et le montant accordé équivaut actuellement à six mois de salaire.



Financement d'Achat de Véhicule

Le désir de se procurer un véhicule neuf peut devenir une réalité. Les conditions d'accès à ce financement sont souples et avantageuses. Le financement dépend du niveau des revenus du requérant et peut aller jusqu'à 70% du prix du véhicule. La durée de remboursement peut s'étendre jusqu'à 48 mois.



Prêts au Logement

Kay pam

Ce produit, disponible sur tout le territoire depuis plus d'une dizaine d'années, confirme la volonté de la BNC d'accompagner ses clients dans la recherche de solutions sur mesure dans le domaine du logement. L'idée est de garantir, au plus grand nombre de ménages, l'accès à la propriété, par l'acquisition ou la construction, la reconstruction ou la réparation d'immeubles résidentiels. Les agents de la fonction publique, les employés du secteur privé et les professionnels disposant d'un emploi stable constituent le public cible de ce prêt hypothécaire. Ceux qui le contractent bénéficient de l'expertise des officiers de crédit, d'avantages incontestables, comme un financement pouvant aller dans certains cas jusqu'à 100%, assorti d'un taux d'intérêt et d'un délai de remboursement de trente (30) ans maximum.

Prêts au logement traditionnels

L'immobilier peut également être financé par les prêts au logement traditionnels. Des crédits sur mesure sont octroyés pour des projets d'acquisition, de construction ou de rénovation à des particuliers ou à des entreprises.



KAY
pa·m

ENVIRONNEMENT GLOBAL



Survol de l'Environnement de la BNC en 2020

En 2020, plus particulièrement à partir du deuxième trimestre, le monde a connu une crise sanitaire sans précédent: la pandémie de COVID-19. Haïti n'y a pas échappé, bien plus, elle est venue s'ajouter à une situation politique et sécuritaire dont la dégradation affectait déjà fortement l'environnement macroéconomique.

Ce climat instable a alimenté les incertitudes et provoqué une baisse des activités économiques ainsi qu'un taux de croissance négatif du Produit intérieur brut. La faiblesse des rentrées fiscales, combinée à l'accroissement des dépenses de l'Etat, ont occasionné une détérioration de la situation financière du Trésor Public. La Banque de la République d'Haïti a alors été forcée d'intervenir par financement monétaire à plusieurs reprises en vue de faire face à certaines obligations. Un tel environnement n'est pas sans conséquences sur le fonctionnement des institutions bancaires.

Covid-19 et Nouvelle Chute du PIB

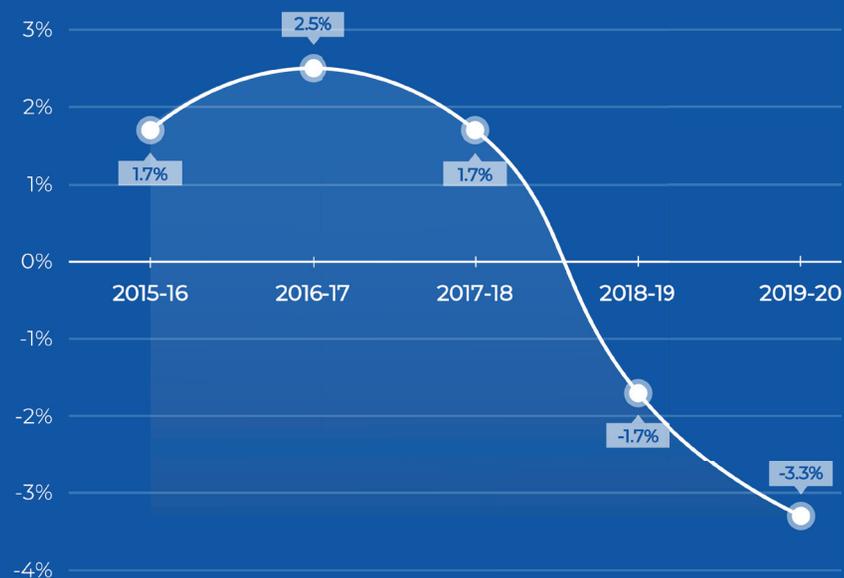
L'économie haïtienne a enregistré pour la deuxième année consécutive un taux de croissance négatif de son Produit intérieur brut : -1,7% en 2019 et -3,3% en 2020. Il s'agit du niveau le plus bas enregistré depuis celui de -5,7% après le séisme de janvier 2010.

Tous les secteurs d'activité ont affiché une diminution de leur valeur ajoutée au cours de l'année 2020. Le secteur tertiaire, lourdement affecté par les mesures prises au niveau international et national, pour faire face à la pandémie de COVID-19, a accusé un repli de 1.2%.

De plus, les ruptures des circuits d'approvisionnement, rendant difficile l'écoulement des produits locaux, ont entraîné une baisse de 2.4% du secteur primaire et de 7.2% du secteur secondaire.

Les composantes de la demande globale ont également enregistré une variation négative. En effet, la consommation globale, les investissements et les exportations ont décliné respectivement de 2.9%, 20.6% et 39.7%.

CHUTE DU PRODUIT INTÉRIEUR BRUT EN 2020

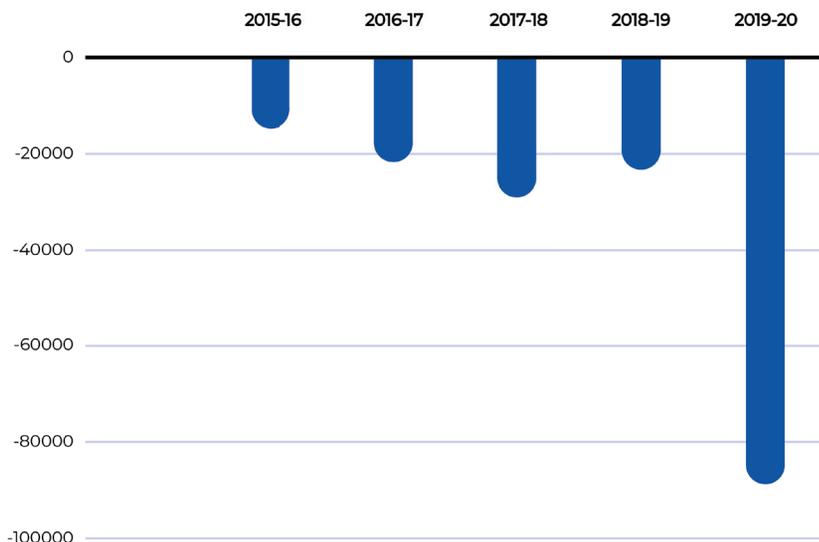


Recours au Financement Monétaire

La situation financière de l'Etat a été caractérisée par une accentuation des besoins de financement en raison du ralentissement de l'activité économique. Les ressources collectées ont été insuffisantes pour couvrir les dépenses de l'Etat en constante augmentation.

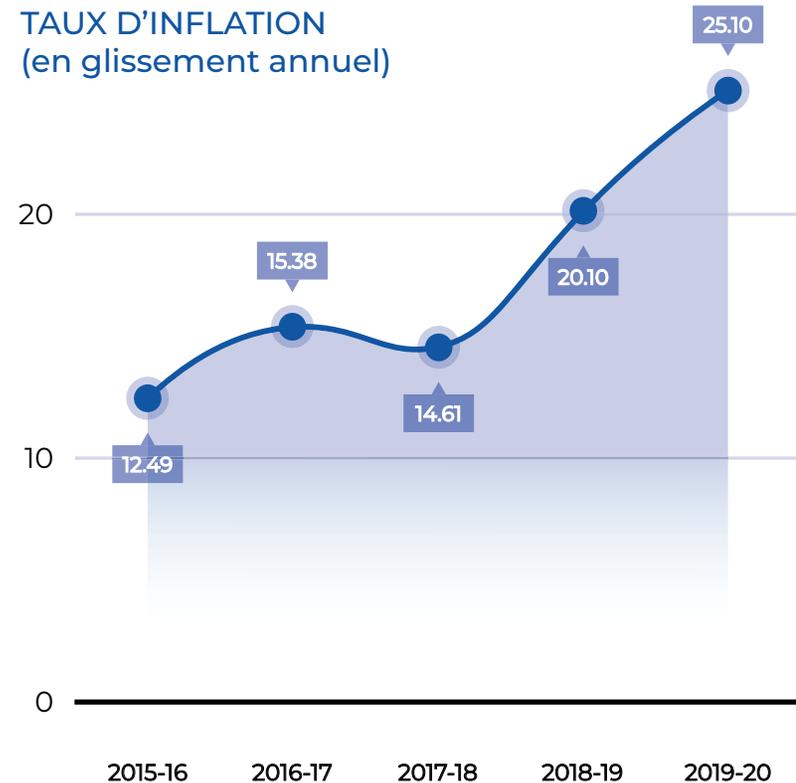
En effet, au 30 septembre 2020, les recettes totalisaient 87.9 Milliards de Gourdes, soit une hausse de 15.5% en glissement annuel, mais en dessous des prévisions budgétaires de 89.3 Milliards de Gourdes, tandis que les dépenses se chiffraient à 176.7 Milliards de Gourdes, dépassant de 77.8 % celles de l'exercice précédent. Le déficit budgétaire a atteint 88.7 Milliards de Gourdes financé à hauteur de 57.7% par la Banque Centrale.

ÉVOLUTION DU SOLDE BUDGÉTAIRE
(en millions de Gourdes)



Inflation Non Maîtrisée

TAUX D'INFLATION
(en glissement annuel)



L'indice des prix à la consommation a été estimé en septembre 2020 à 159.6, contre 127.5 en septembre 2019, ce qui représente une montée du taux d'inflation de 25.1% en glissement annuel, alors qu'il s'est établi à 22.9% en moyenne annuelle.

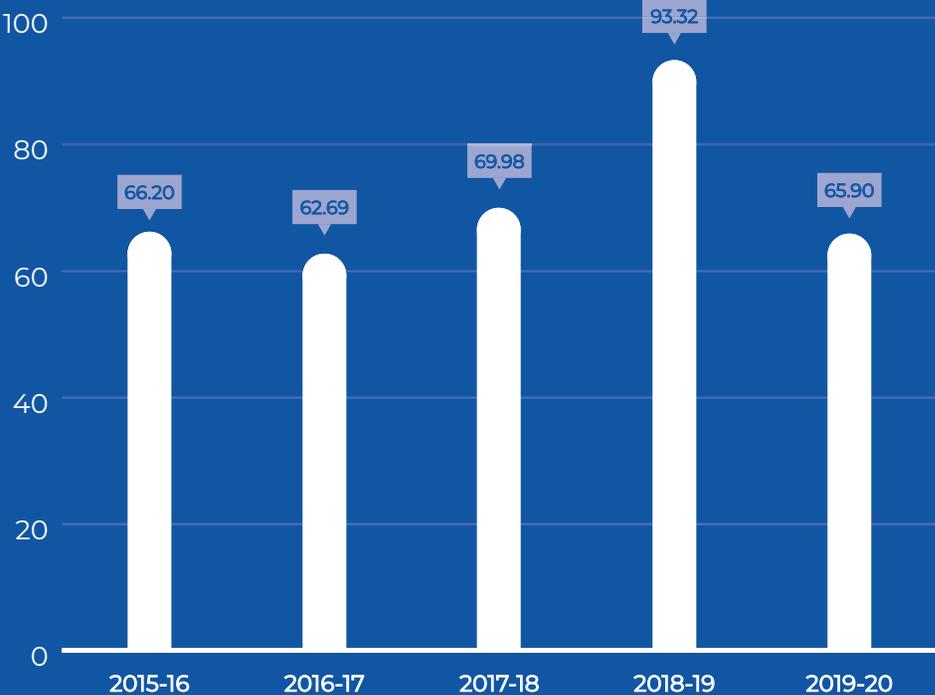
La rareté des principaux produits au niveau des marchés, en raison de la baisse de la production agricole, et des difficultés de circulation ont contribué à la flambée des prix. Le pouvoir d'achat des ménages en a été affecté et s'est traduit par une contraction de 4.4% de la consommation en termes réels.

Instabilité de la Monnaie Nationale

L'évolution du taux de change a été marquée par une chute spectaculaire en septembre 2020, après avoir accusé une tendance haussière pratiquement tout au cours de l'exercice fiscal 2019-2020. En juillet 2020, le taux de dépréciation a été estimé à 30.4 % par rapport à octobre 2019. A partir du mois d'août, il s'est produit un renversement de tendance et la monnaie locale a connu une appréciation de l'ordre de 44.9 % par rapport au dollar des États-Unis d'Amérique.

Cette inflexion de tendance du taux de change résulte des effets conjugués des mesures adoptées par la Banque Centrale pour lisser les fluctuations du change et l'augmentation des autres sources de devises, en particulier les transferts privés en provenance de l'étranger. Au cours de cet exercice, les transferts sans contrepartie ont atteint 3.76 milliards de dollars américains. Dans le même temps, la baisse de près de 26% des importations, en raison des difficultés rencontrées dans les circuits d'approvisionnement suite à la situation sociopolitique et sanitaire, a aussi contribué à un fléchissement de la demande de devises, favorisant ainsi une appréciation de la monnaie nationale.

ÉVOLUTION DU TAUX DE CHANGE
(Gourdes/Dollars)



Progression de la Masse Monétaire

Au 30 septembre 2020, la masse monétaire au sens large (M3) a été évaluée à 426.8 milliards de gourdes, soit une baisse de 2.4% par rapport à septembre 2019. Cette évolution s'explique par la forte contraction des dépôts en dollars exprimés en gourdes. En effet, ils ont chuté de 23.1% en raison de l'appréciation de la monnaie nationale. Par contre, le rythme de croissance des agrégats M1 et M2 s'est accéléré, affichant respectivement 38.47 % et 28.88 %, contre 9.72 % et 10.68 % en 2019.

Le crédit intérieur net a progressé de 19.84 % en 2020, un ralentissement de 2.35 points de pourcentage est constaté par rapport à 2019. Cette légère décélération est essentiellement liée au comportement du crédit au secteur privé, pour lequel on a enregistré une contraction de 7.93%, comparativement à une progression de 22.97% en 2019. Ceci traduit, non seulement l'impact de la baisse du taux de change sur la valeur en gourdes du portefeuille de prêt en devises, mais également celui de la dégradation de la conjoncture sur les activités d'intermédiation. Parallèlement, le crédit net au secteur public a cru de 90.12% en 2020 contre 20.22% en 2019. L'accentuation du déficit budgétaire, nécessitant un recours plus important au financement bancaire, expliquerait cette importante évolution.

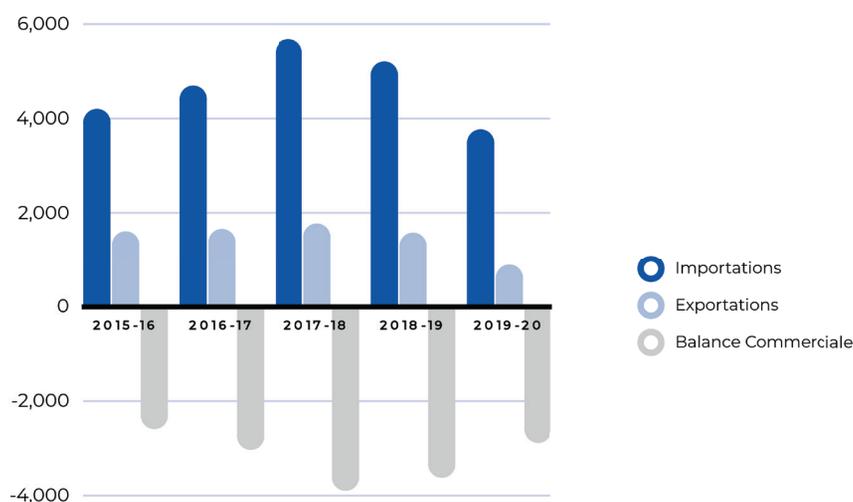
AGRÉGATS MONÉTAIRES	Sep-18	Sep-19	Dec-19	Mar-20	Jun-20	Sep-20
Avoirs Extérieurs nets	164,479.7	225,093.8	181,680.5	226,469.5	274,479.2	172,784.0
Crédit intérieur net	173,482.9	211,985.4	182,239.6	236,417.0	263,378.9	254,038.3
Crédit public net	48,935.6	58,831.0	46,564.0	87,149.0	99,368.6	113,026.7
Crédit privé	124,547.3	153,154.4	135,675.6	149,268.0	164,010.3	141,011.6
Masse Monétaire M1	90,186.1	98,956.1	101,315.8	118,632.4	129,956.1	135,946.8
Quasi Monnaie	57,041.3	63,995.8	58,229.5	68,707.6	70,989.4	72,991.9
Dépôts en devises	160,863.6	214,412.5	173,291.5	219,319.7	266,263.0	164,891.5
Autres postes	29,871.5	59,714.8	31,083.2	56,226.7	70,649.6	52,992.0

Atténuation du Déficit de la Balance Commerciale

L'exercice 2019-2020 a connu une amélioration significative du compte courant de la balance des paiements, compte tenu de la baisse des importations et de la croissance des transferts privés sans contrepartie en provenance de l'extérieur.

La diminution des importations, entamée en 2019, s'est accentuée au cours de l'exercice 2020, du fait de la dégradation du climat des affaires associée aux troubles sociopolitiques et à la pandémie de Covid-19. En effet, les importations ont été estimées à 3.7 Milliards de dollars contre 4.5 Milliards de dollars en 2018-2019, soit une réduction de 16.7%. Du côté des exportations, en s'établissant à 886.1 Millions de dollars en 2020 contre 1.2 Milliards en 2019, elles ont connu une chute de 26.2%.

BALANCE COMMERCIALE (En millions de Dollars USD)



La forte augmentation des transferts sans contreparties, évalués à 3.7 Milliards de dollars représentant une progression de 13.53% contre 3.53% l'année précédente, a permis d'améliorer le solde courant de la balance des paiements.

Posture Monétaire

Comme la majorité des Banques Centrales du monde, la politique monétaire de la BRH visait à atténuer les effets négatifs de la crise sociopolitique et de la pandémie de Covid-19 sur l'activité économique.

Dans cette perspective, la politique monétaire a été conçue spécialement pour soutenir la demande intérieure et alléger les charges financières des entreprises les plus touchées par la crise. Entre autres mesures adoptées, on peut citer: l'abaissement des taux d'intérêt sur les bons BRH des différentes maturités, du taux d'intérêt de mise en pension des bons BRH, des coefficients de réserves obligatoires sur les passifs en gourdes, tout en gardant inchangée la couverture en gourdes des réserves obligatoires sur ceux en devises.

Dans le but de contenir les tensions observées sur le marché des changes, notamment au début du quatrième trimestre et tenant compte des risques de transmission de ces dernières sur les prix dans l'économie, la BRH a pris des mesures spécifiques d'intervention pour renforcer et contrôler l'offre de devises sur le marché et, du même coup, dissiper les anticipations négatives sous-jacentes à la dépréciation de la monnaie nationale.

RÉCAPITULATIF DE LA SITUATION ÉCONOMIQUE EN 2020



COVID-19 ET CHUTE DU PIB

1. Baisse du secteur primaire de **2.4%**
2. Chute du secteur secondaire de **7.2%**
3. Repli du secteur tertiaire de **1.2%**

-3.3%



RECOURS AU FINANCEMENT MONÉTAIRE

1. Recettes en hausse de **15.5%**
2. Dépenses en hausse de **77.8%**
3. Déficit budgétaire financé à environ **57.7%**

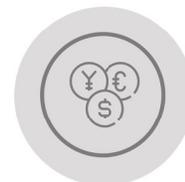
57.7%



INFLATION NON MAÎTRISÉE

1. Baisse de la production agricole
2. Difficultés de circulation
3. Baisse de **4.4%** de la consommation

25.1%



INSTABILITÉ DU CHANGE

1. Hausses et chutes spectaculaires
2. Mesures BRH contre les fluctuations
3. **3.76 M USD** de transferts sans contrepartie

120 HTG

2.8 M USD



ATTÉNUATION DÉFICIT BALANCE COMMERCIALE

1. Dégradation du climat des affaires et Covid-19
2. Chute des Importations de **16.7%**
3. Contraction des exportations

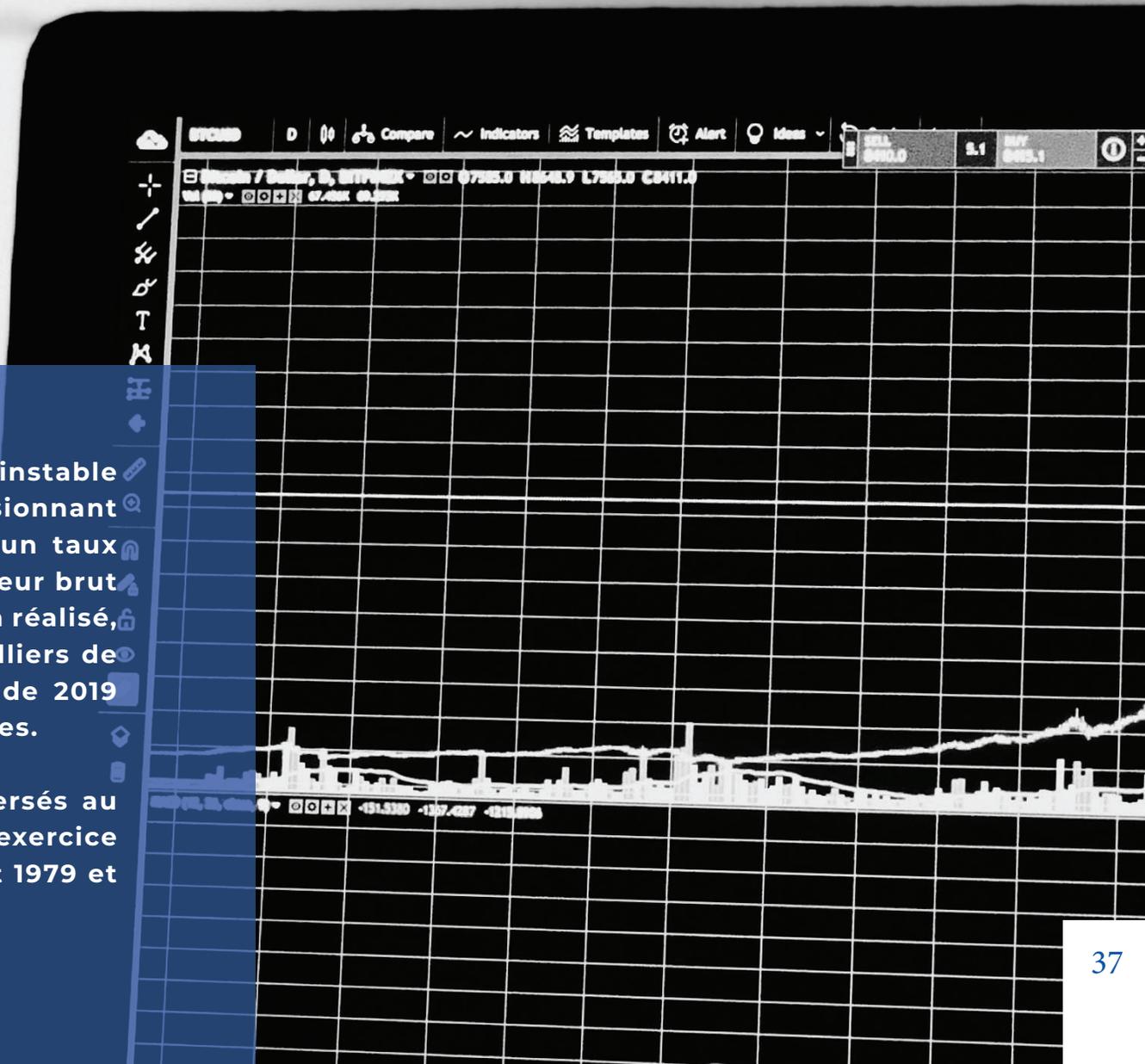
1482.1

2184.9

PERFORMANCE DE LA BNC

En dépit du climat socioéconomique instable et de la crise sanitaire mondiale, occasionnant pour la deuxième année consécutive un taux de croissance négatif du Produit intérieur brut haïtien, la Banque Nationale de Crédit a réalisé, en 2020, un profit net de 1.044.673 milliers de gourdes, dépassant légèrement celui de 2019 qui était de 1.042.995 milliers de gourdes.

156.445 milliers de gourdes ont été versés au Trésor Public, à titre de dividendes de l'exercice 2019, conformément à la Loi du 17 août 1979 et du Décret du 23 novembre 2005.



Les Ressources Financières

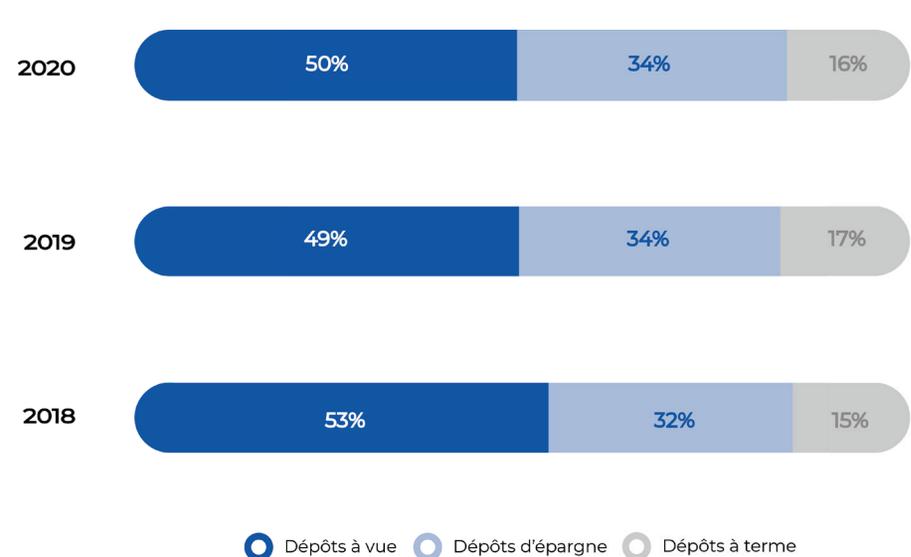
Banque commerciale à caractère universel, la BNC est habilitée à réaliser toutes les opérations bancaires. Pour y parvenir, elle utilise toutes les ressources collectées en conformité avec la loi bancaire. On peut citer, par ordre d'importance, les dépôts, les emprunts et obligations subordonnées, les Fonds Propres. Pour l'année 2020, ils représentent respectivement 79%, 11% et 10%.

Les Dépôts

Les dépôts de toutes catégories sont collectés en gourdes et en dollars à travers le vaste réseau de 39 succursales, dont une virtuelle, et 3 guichets reliés en tout temps. Au 30 septembre 2020, leur montant, toutes catégories confondues, s'élève à 61.4 Milliards de gourdes, soit une baisse de 1% du portefeuille par rapport à l'exercice antérieur. Les comptes en gourdes, représentant 61% des dépôts totaux, ont crû de près de 17%, ceux en dollars ont cependant chuté de 21%. La variation négative du portefeuille global a été influencée par celle du portefeuille en dollars suite à la chute spectaculaire du taux de change intervenue au cours du 4ème trimestre de l'exercice.

La répartition de l'encours à travers ses trois composantes a peu évolué en 2020. En effet, les dépôts à vue, d'épargne et à terme comptent respectivement pour 50, 34 et 16%, contre 49, 34 et 17%, une année auparavant.

DÉPÔTS PAR CATÉGORIE

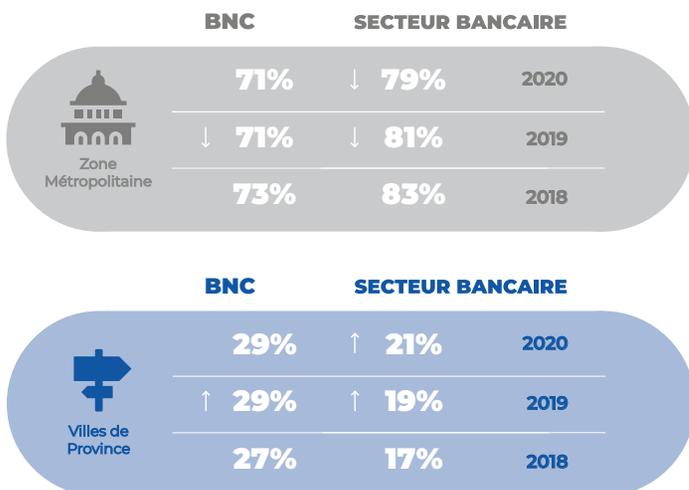


En 2020, la BNC a continué à occuper une place importante dans la captation des dépôts dans les villes de province. En effet, les dépôts, toutes catégories confondues, représentent 29% du total du système en dehors de la capitale, comme l'année précédente, tout en accusant une légère croissance de 2%.

Les dépôts du système bancaire dans les villes de province sont passés de 19 à 21% de 2019 à 2020 sans pour autant augmenter en volume. La chute significative de 12% du portefeuille de la zone métropolitaine est à la base de ce changement. La BNC a, de son côté, perdu seulement 2% de son volume. La variation du taux de change a davantage influencé le comportement des dépôts de la zone métropolitaine.

La part de marché de la BNC s'est renforcée. En effet, son portefeuille global, celui de la zone métropolitaine et celui des villes de province représentent respectivement, en 2020, 21%, 19% et 30% de l'ensemble des dépôts du Secteur bancaire, contre 19%, 17% et 29% en 2019.

DÉPÔTS PAR ZONES GÉOGRAPHIQUES



Les Emprunts

Emprunts et obligations subordonnées ont connu une hausse significative de 60%, accusant, en 2020, un solde de 8.2 Milliards de gourdes.

Les Fonds Propres

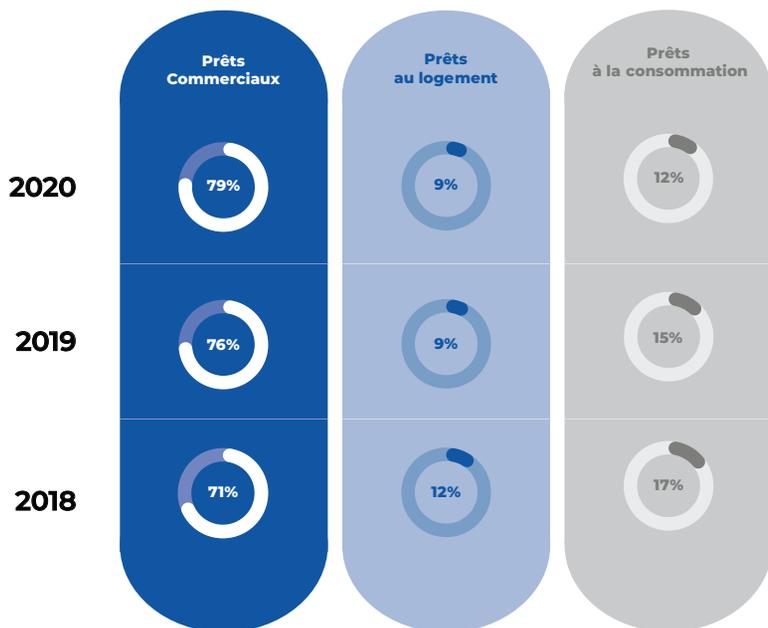
Les fonds propres comptables se sont établis, au 30 septembre 2020, à 7.7 Milliards de gourdes, contre 6.8 Milliards de gourdes, l'année précédente. Cette progression de 13% résulte entre autres de l'augmentation des bénéfices non répartis. Il est à noter que les nouvelles normes comptables de classification et d'évaluation des actifs financiers, IFRS9, ont été mises en application depuis 2019.

Les Activités de Crédit

La BNC utilise une bonne partie des ressources collectées à l'octroi de crédit à divers secteurs de la vie nationale. Son portefeuille compte pour 26% de son actif total en 2020.

Son rythme de croissance de 35%, en 2019, est passé à 10% en 2020. Cette décélération s'explique par la situation sociopolitique et sanitaire, défavorable au développement de l'économie. L'impact est encore plus important au niveau du système dont le portefeuille a perdu 12% de son volume au cours de la même période. L'encours de crédit de la BNC représente près de 22% de celui du Secteur, contre 17% en 2019.

ÉVOLUTION DE L'ENCOURS DU CRÉDIT PAR CATÉGORIE



Évolution de l'Encours par Type

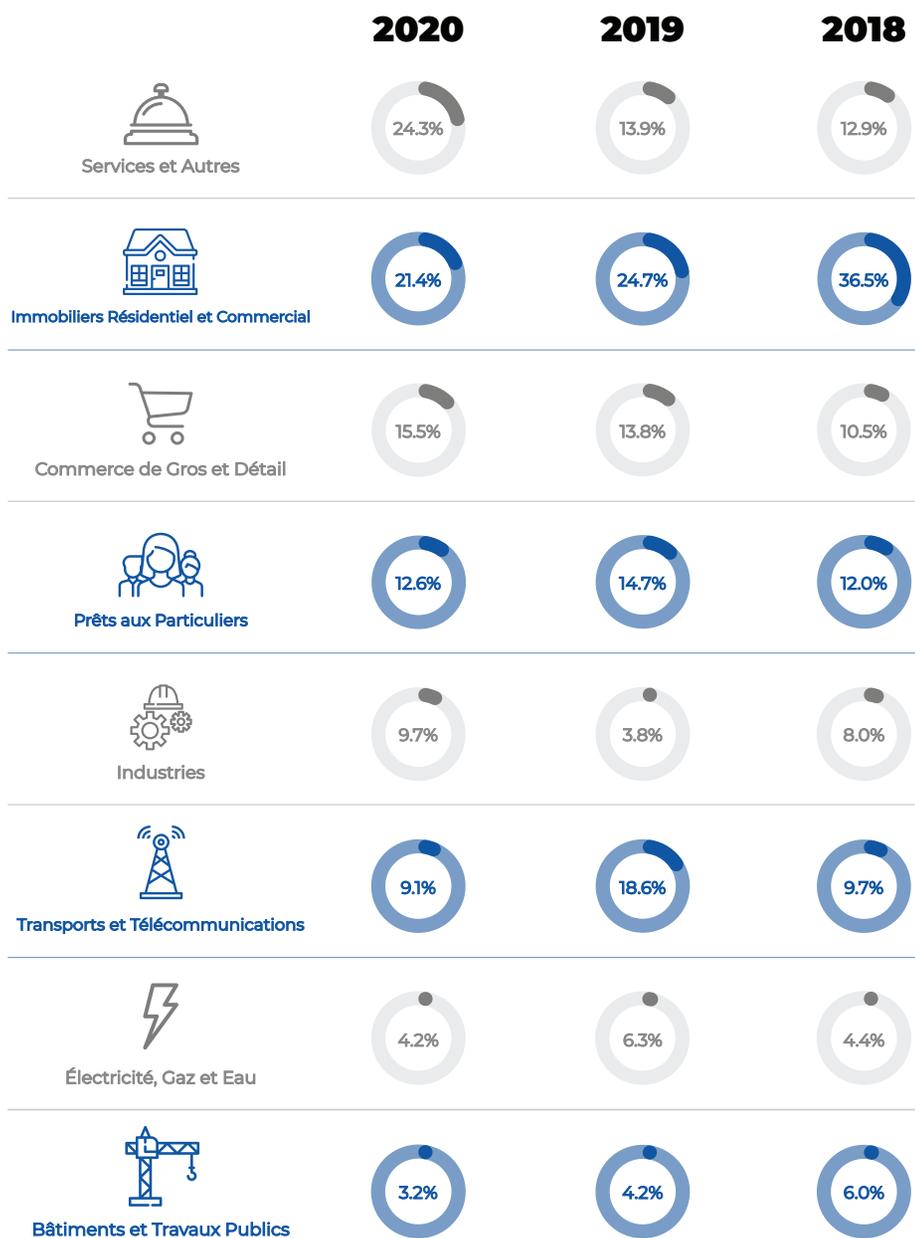
La croissance du portefeuille a été influencée par les prêts en gourdes qui ont connu une hausse de 36%. Les prêts en dollars, de leur côté, ont baissé de 35%. La forte dévaluation du dollar, à la fin de l'exercice, est l'une des raisons de cette évolution.

Si les prêts commerciaux, représentant 79% de l'encours total, ont connu une croissance de 14%, tout en accusant un rythme bien inférieur à celui de 45% de l'exercice précédent, les deux autres catégories : prêts au logement et prêts à la consommation, ont stagné et chuté avec des taux respectifs de 4% et -5%. Ces derniers comptent pour 9% et 13%.

Par ailleurs, les produits de crédit phare n'ont pas été négligés en 2020:

- ◆ **PROCREDIT**, programme de crédit dédié aux micros, petites et moyennes entreprises des secteurs de transformation et agro industriels. Ils font partie des prêts commerciaux.
- ◆ **KREDI PA'M**, programme mis en place en 2003, de concert avec le Ministère de l'Économie et des Finances, dans l'objectif d'ouvrir l'accès au crédit bancaire aux agents de la fonction publique et aux parlementaires. Ce portefeuille compte pour 70% des prêts à la consommation.
- ◆ **KAY PA'M**, programme de crédit au logement lancé depuis 2011 pour palier les problèmes chroniques de logement, aggravés par le tremblement de terre de 2010. Les prêts KAY PA'M dominent cette catégorie à 61%.

PRÊTS PAR SECTEURS D'ACTIVITÉS



L'illustration ci-contre, présentant la ventilation du portefeuille par secteur d'activités, confirme la prédominance des prêts commerciaux accordés à l'économie.

Qualité du Portefeuille

Le ratio Prêts non productifs/Prêts totaux a subi une détérioration de 0.6%, en passant de 14% à 14.6%, conséquence entre autres de la situation sociopolitique et sanitaire qui perdure et entraîne dans son sillage une dégradation plus poussée du cadre macroéconomique. Le ratio de couverture s'est établi au 30 septembre 2020 à 72%, suite à la constitution par la Banque de provisions supplémentaires et de réserve générale pour pertes sur prêts.



Les Activités de Trésorerie

Contrairement à l'exercice 2019, au terme duquel les liquidités avaient accusé une hausse de 22%, elles ont décliné de 2% en 2020. Elles représentent 36% de l'actif total et assurent la couverture des dépôts à vue à 172%.

Les excédents de liquidités de la BNC sont placés, selon le cas, sur le marché monétaire local ou à l'étranger.

Placements

Les placements représentent 32% de l'actif total, contre 29% en 2019. Ils ont connu une croissance de 14%, imputable aux placements locaux.

Ces derniers dominent avec 74% et sont constitués de bons du Trésor (95%) et de prêts interbancaires (5%). La politique monétaire de la BRH, visant à atténuer les effets négatifs de la crise sociopolitique et de la pandémie de Covid-19 sur l'activité économique, expliquerait cette situation. En effet, l'une des mesures adoptées a été l'abaissement des taux d'intérêt sur les bons BRH des différentes maturités.

La part réservée aux placements à l'étranger est passée de 49% en 2019 à 26% en 2020. Ces placements sont pour la plupart des dépôts à terme, des bons du Trésor et des obligations de sociétés privées ou d'agences gouvernementales américaines bien cotées. L'effet de change et la capitalisation des intérêts gagnés sont à l'origine de cette baisse.

Les Activités de Change

La tendance haussière de la devise américaine, qui avait marqué l'exercice antérieur, s'est poursuivie jusqu'à la première moitié du quatrième trimestre de l'exercice 2019-2020. En effet, le dollar qui s'échangeait au 30 septembre 2019 à 93.3162 gourdes, a atteint au mois d'août le pic de 119.6734, avant de connaître une chute spectaculaire pour terminer l'année à 65.9193 gourdes. En dépit de cette instabilité, les opérations d'achats et de ventes de devises de la BNC ont progressé de façon significative et les revenus de change sont passés de 83.246 milliers de gourdes à 320.621 milliers de gourdes. Ils représentent 28% des autres revenus, contre 8% en 2019.

La tendance à la dollarisation, qui a prévalu en 2019, s'est inversée en 2020, au niveau de l'ensemble du Secteur bancaire, sous l'influence de l'appréciation de la monnaie nationale. La BNC et ses compétiteurs ont connu une variation à la baisse de leurs actifs financiers en dollars.

Les Produits d'Assurance

La Banque Nationale de Crédit a été la première institution bancaire à proposer en 2008 des produits d'assurance à sa clientèle. La panoplie de couvertures disponible adresse les risques les plus courants, tout en favorisant le développement du crédit dans un environnement de plus en plus difficile. L'intérêt de la clientèle pour ces produits est de plus en plus grandissant.

Les Opérations Internationales

Virements et transferts sur l'étranger à partir du réseau SWIFT, ventes de chèques sur l'étranger et crédits documentaires sont autant d'opérations réalisées par la Direction Internationale et du Change de la BNC. Les revenus de commissions générés par ces activités s'élèvent à 692.293 dollars des Etats Unis d'Amérique. Ils ont connu une baisse de 24% par rapport à 2019.

Les Services à l'État

La Banque Nationale de Crédit remplace la Banque de la République d'Haïti dans les villes de province où cette dernière n'est pas présente, pour faciliter certaines opérations comme :

- ◆ La collecte des réserves obligatoires des autres Banques locales ;
- ◆ La collecte des recettes pour le Trésor Public et les organismes autonomes, tels l'Office Nationale d'Assurance Vieillesse (ONA), l'Electricité d'Haïti (EDH), l'Autorité Portuaire Nationale (APN), les Collectivités territoriales.
- ◆ Le paiement des chèques du Trésor.

Analyse de la Performance

Produit Net Bancaire

En dépit d'une augmentation de 36% des revenus nets d'intérêts et de 16% des autres revenus, le produit net bancaire s'est chiffré à 3.761.323 milliers de gourdes, un résultat inférieur de 0.1% à celui de 2019. Cette stagnation du PNB est imputable à la forte augmentation de la provision pour pertes sur prêts. En effet, de 285.887 milliers de gourdes, elle est passée à 1.589.141 milliers de gourdes. Elle participe de la stratégie de couverture des risques de perte de portefeuille, dans le respect des normes en vigueur.

- ◆ Les revenus nets d'intérêts représentent 81% du PNB et sont influencés par les revenus générés par les opérations de prêts, des bons et obligations qui comptent respectivement pour 49.4% et 42.2%. Les revenus de placements ont connu une baisse assez sensible.
- ◆ Contrairement à l'exercice 2019, les autres revenus, sous l'impulsion des commissions et des gains de change, ont eu une évolution favorable.



Charges et Coefficient d'exploitation

Les charges d'exploitation ont connu une légère baisse de 0.21% en 2020. En effet, chiffrées à 2.72 Milliards de gourdes en 2019, elles se sont établies à 2.71 Milliards de gourdes en 2020. Les salaires représentent le poste plus important. Ils ont crû de 8%. Les postes "Frais de locaux, matériel et mobilier" et "Charges locatives" ont également augmenté de 15 et 17% respectivement. À l'inverse, l'amortissement et les autres dépenses de fonctionnement ont diminué de 25 et 22% chacun. Le coefficient d'exploitation s'est également amélioré, passant de 72.30% à 72.23%.

Retour sur Fonds Propres

Estimé à 14.26%, le retour sur fonds propres a perdu, en 2020, 1.74 point de pourcentage. La faible augmentation du revenu net n'a pas favorisé une meilleure évolution du coefficient de rentabilité. La rentabilité des capitaux investis s'est établi à 1.23%, résultat proche de celui de 2019 chiffré à 1.26%.

Par ailleurs, les ratios Actifs à risques/Fonds Propres règlementaires et Fonds Propres/Actifs à risques sont toujours en adéquation avec la Circulaire 88 de la Banque de la République d'Haïti qui fixe le premier à 20 au plus et le second à 12% au moins. Ils se chiffrent à 12 et 33.6% respectivement.



Sommaire des États Financiers

Bilan (en milliers de Gourdes)

	2020		2019		2018		2017		2016		2015
ACTIF											
Liquidités	31,042,787.00	-2%	31,752,263.00	23%	25,890,790.00	-3%	26,803,662.00	-4%	27,824,324.00	35%	20,636,329.00
Placements, net	26,893,436.00	14%	23,661,944.00	9%	21,687,368.00	24%	17,545,741.00	6%	16,496,259.00	23%	13,405,006.00
Portefeuille de crédit, net	22,335,580.00	5%	21,279,951.00	33%	15,981,424.00	15%	13,902,757.00	15%	12,054,304.00	22%	9,857,630.00
Autres Actifs	4,990,187.00	-21%	6,321,072.00	-14%	7,387,327.00	95%	3,792,423.00	5%	3,626,163.00	6%	3,433,446.00
TOTAL ACTIF	85,261,990.00	3%	83,015,230.00	17%	70,946,909.00	14%	62,044,583.00	3%	60,001,050.00	27%	47,332,411.00
PASSIF											
Dépôts	60,814,478.00	-1%	61,670,686.00	17%	52,686,929.00	7%	49,054,135.00	1%	48,623,060.00	31%	37,121,806.00
Autres obligations	16,678,040.00	15%	14,463,300.00	20%	12,087,888.00	52%	7,966,244.00	10%	7,232,117.00	6%	6,827,582.00
TOTAL PASSIF	77,492,518.00	2%	76,133,986.00	18%	64,774,817.00	14%	57,020,379.00	2%	55,855,177.00	27%	43,949,388.00
AVOIR NET											
Capital autorisé	3,000,000.00	0%	3,000,000.00	0%	3,000,000.00	0%	3,000,000.00	100%	1,500,000.00	0%	1,500,000.00
Réserves	1,353,364.00	-51%	2,768,565.00	154%	1,089,251.00	46%	747,981.00	25%	596,508.00	49%	401,429.00
Bénéfices non répartis	3,416,108.00	207%	1,112,679.00	-47%	2,082,841.00	63%	1,276,223.00	-38%	2,049,365.00	38%	1,481,594.00
TOTAL AVOIR NET	7,769,472.00	13%	6,881,244.00	11%	6,172,092.00	23%	5,024,204.00	21%	4,145,873.00	23%	3,383,023.00
AVOIR NET + PASSIF	85,261,990.00	3%	83,015,230.00	17%	70,946,909.00	14%	62,044,583.00	3%	60,001,050.00	27%	47,332,411.00

Ratios et Chiffres Clés

	2020	2019	2018	2017	2016	2015
Actifs / Fonds Propres réglementaires	12.00	12.77	12.41	14.70	18.00	17.00
Fonds Propres/Actifs à risque (≥12%)	33.60%	29.30%	34.40%	29.40%	27.10%	25.20%
Qualité des prêts	14.56%	14.00%	2.12%	3.21%	4.20%	3.77%
Coefficient d'exploitation	72.23%	72.30%	64.95%	67.15%	69.92%	72.15%
Rendement des Fonds Propres	14.26%	15.98%	22.11%	21.88%	22.19%	15.44%
Actifs circulants % des dépôts à vue	166.78%	132.12%	139.90%	131.33%	131.55%	131.02%
Rendement des Actifs	1.23%	1.26%	1.74%	1.62%	1.39%	1.02%
Nombre de comptes de dépôt	473,418	460,653	427,164	410,962	403,875	389,787
Nombre de succursales	38	38	37	37	37	36
Nombre de guichets	3	3	3	3	2	2

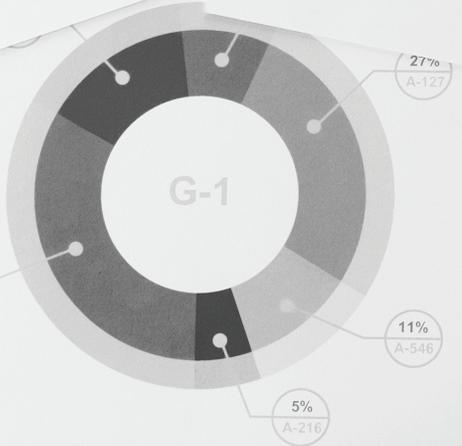
Résultats Financiers (en milliers de Gourdes)

	2020		2019		2018		2017		2016		2015
REVENUS											
Revenus nets d'intérêt	4,340,997.00	36.5%	3,180,361.00	16%	2,743,807.00	18%	2,330,539.00	8%	2,166,024.00	43%	1,511,306.00
Provision pour pertes sur prêts	(1,589,141.00)	455.9%	(285,887.00)	91%	(150,000.00)	88%	(80,000.00)	0%	-	0%	(75,132.00)
Autres Revenus	1,009,467.00	15.9%	870,884.00	-7%	936,886.00	17%	803,703.00	32%	611,049.00	22%	499,829.00
PRODUIT NET BANCAIRE	3,761,323.00	-0.1%	3,765,358.00	7%	3,530,693.00	16%	3,054,242.00	10%	2,777,073.00	43%	1,936,003.00
CHARGES D'EXPLOITATION	2,716,650.00	-0.2%	2,722,393.00	19%	2,293,028.00	12%	2,050,911.00	6%	1,941,723.00	34%	1,451,126.00
REVENU NET	1,044,673.00	0.2%	1,042,965.00	-16%	1,237,665.00	23%	1,003,331.00	20%	835,350.00	72%	484,877.00

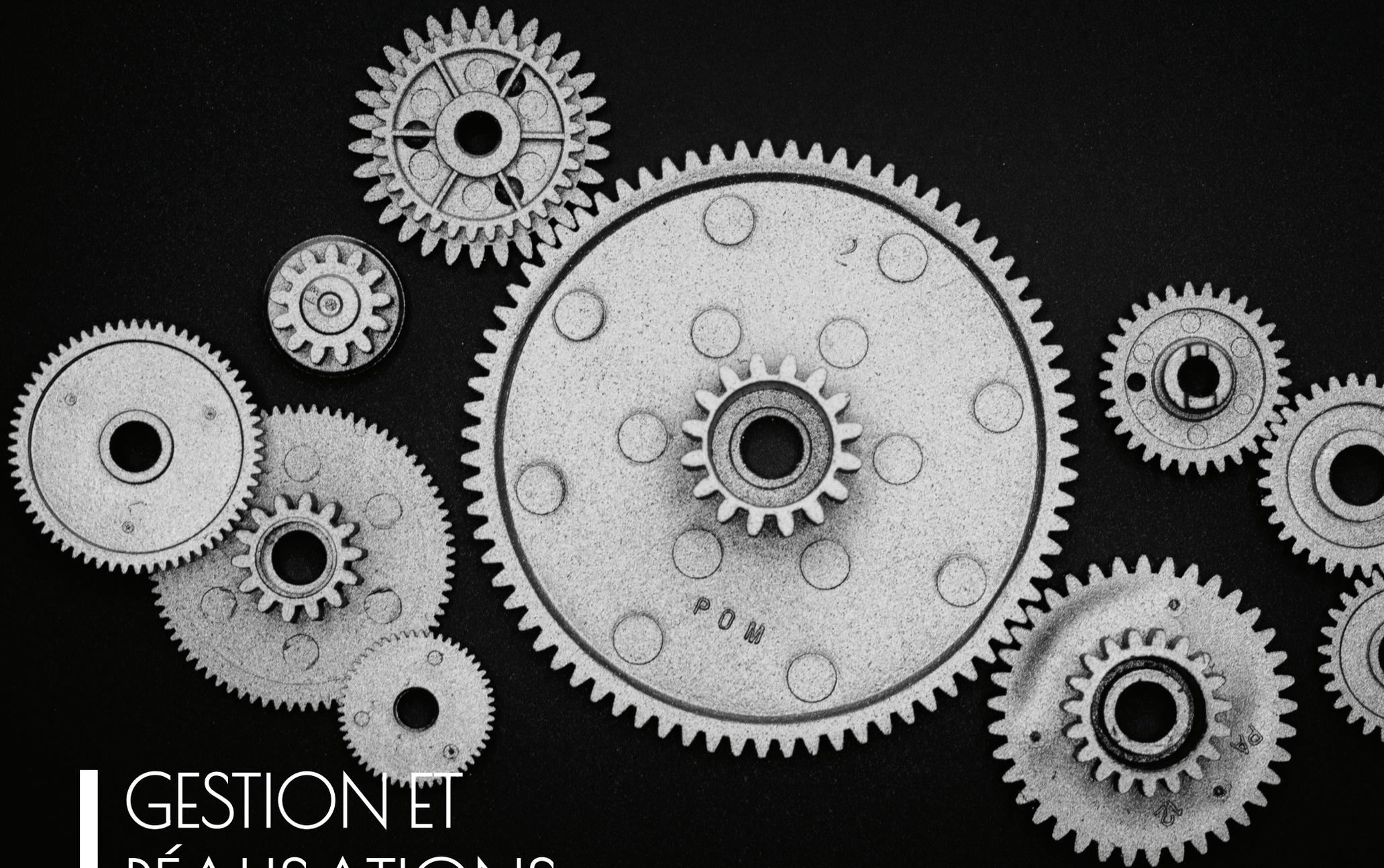


	Unit Price	Revenue	Sales Volume	Rev. Increase	HETT201	SUB_001	SUB_009
\$	2,178	890	120,020.00	9%	1.23E+00	12	45%
€	1,000.00	654	44,545.00	34%	5.6E+01	343	67%
£	5,540.00	454	4,324.00	4%	4.5E+01	3,434	55%
¥	34,344.00	454	65,464.00	3%	1.2E+01	243	65%
₹	43,232.00	34	43,444.00	34%	4.2E+01	33,332	87%
₪	657,465.00	878	4,545.00	55%	3.43E+02	322	5600%
\$	2,178	890	120,020.00	9%	1.23E+00	12	45%
€	1,000.00	654	44,545.00	34%	5.6E+01	343	67%

	Unit Price	Revenue	Sales Volume	Rev. Increase	HETT201	SUB_001	SUB_009
\$	2,178	890	120,020.00	9%	1.23E+00	12	45%
€	1,000.00	654	44,545.00	34%	5.6E+01	343	67%
£	5,540.00	454	4,324.00	4%	4.5E+01	3,434	55%
¥	34,344.00	454	65,464.00	3%	1.2E+01	243	65%
₹	43,232.00	34	43,444.00	34%	4.2E+01	33,332	87%
₪	657,465.00	878	4,545.00	55%	3.43E+02	322	5600%
\$	2,178	890	120,020.00	9%	1.23E+00	12	45%
€	1,000.00	654	44,545.00	34%	5.6E+01	343	67%
£	5,540.00	454	4,324.00	4%	4.5E+01	3,434	55%
¥	34,344.00	454	65,464.00	3%	1.2E+01	243	65%
₹	43,232.00	34	43,444.00	34%	4.2E+01	33,332	87%
₪	657,465.00	878	4,545.00	55%	3.43E+02	322	5600%
\$	2,178	890	120,020.00	9%	1.23E+00	12	45%
€	1,000.00	654	44,545.00	34%	5.6E+01	343	67%
£	5,540.00	454	4,324.00	4%	4.5E+01	3,434	55%
¥	34,344.00	454	65,464.00	3%	1.2E+01	243	65%
₹	43,232.00	34	43,444.00	34%	4.2E+01	33,332	87%
₪	657,465.00	878	4,545.00	55%	3.43E+02	322	5600%
\$	2,178	890	120,020.00	9%	1.23E+00	12	45%
€	1,000.00	654	44,545.00	34%	5.6E+01	343	67%
£	5,540.00	454	4,324.00	4%	4.5E+01	3,434	55%
¥	34,344.00	454	65,464.00	3%	1.2E+01	243	65%
₹	43,232.00	34	43,444.00	34%	4.2E+01	33,332	87%
₪	657,465.00	878	4,545.00	55%	3.43E+02	322	5600%



	Unit Price	Revenue	Sales Volume	Rev. Increase	HETT201	SUB_001	SUB_009
\$	2,178	890	120,020.00	9%	1.23E+00	12	45%
€	1,000.00	654	44,545.00	34%	5.6E+01	343	67%
£	5,540.00	454	4,324.00	4%	4.5E+01	3,434	55%
¥	34,344.00	454	65,464.00	3%	1.2E+01	243	65%
₹	43,232.00	34	43,444.00	34%	4.2E+01	33,332	87%



GESTION ET RÉALISATIONS

Gestion des Ressources Humaines

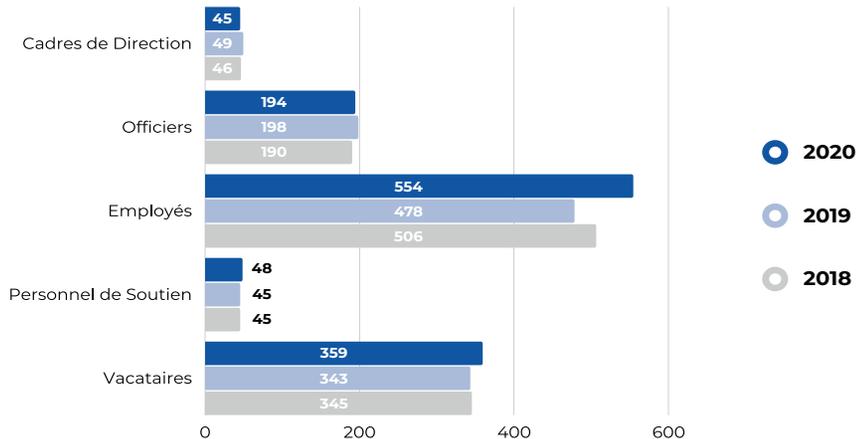
Pour conserver sa place dans le peloton de tête des banques commerciales, la BNC se base sur ses meilleures ressources, ses ressources humaines. Dans l'environnement particulièrement difficile de 2019-2020, tant au niveau sanitaire que socio politique, elles sont demeurées l'un des atouts majeurs de la doyenne des institutions bancaires nationales.

Évolution des Effectifs

L'effectif s'est accru de 8% environ en 2020, de 1.113 au 30 septembre 2019, il est passé à 1.200. Cette augmentation concerne les catégories: Employés, Personnel de soutien et Vacataires. Le nombre de cadres de direction et d'officiers a très peu varié.

Parallèlement, la productivité par employé a atteint 6.294.96, contre 4.869.30 pour le Secteur Bancaire. Le taux de croissance respectif est de 18% et -1%.

RÉPARTITION DE L'EFFECTIF
(au 30 Septembre)



Évolution en fonction du genre

Durant ces trois dernières années, il a été noté que le sexe ratio est resté stable, oscillant entre 45 et 47% de femmes pour le groupe comptant les Cadres de Direction, les Officiers, les Employés et le Personnel de soutien. Chez les Vacataires, les femmes atteignent cette année 9%, contre 8% en 2019.

EFFECTIF EN FONCTION DU GENRE





Prix Bénique Joseph

Le tremblement de terre du 12 janvier 2010 a coûté à la BNC, entre autres, la perte de l'un de ses employés les plus exemplaires: Bénique JOSEPH, dont la discipline, le sens du devoir, le respect de tous, étaient les principales qualités. Pour honorer ce modèle, la Banque attribue chaque année un Prix qui porte son nom à l'employé le plus méritant. Pour l'année 2020, le choix du jury s'est porté sur Ermonthe DÉsirÉ, Agent de sécurité de la Succursale de Petit-Coàve.



Les Distinctions Annuelles

Prix Guiteau Toussaint

La BNC est reconnaissante d'avoir bénéficié, durant nombre d'années, de la compétence et de l'expérience d'un dirigeant hors pair, qui a su la tirer de ses affres pour la replacer au pinacle du secteur bancaire haïtien. En hommage à cet homme exceptionnel, une distinction, le prix GUITEAU TOUSSAINT, est décernée à un cadre qui a su se distinguer durant l'année par une performance exceptionnelle. En raison des difficultés particulières à cet exercice, il n'y a pas eu de récipiendaire pour ce prix.

Formation Continue

Des ressources humaines formées, compétentes et s'améliorant de manière constante pour maintenir leurs connaissances à jour, sont le gage d'un meilleur futur pour les institutions. C'est fort de cette conviction, qu'en dépit des aléas de l'année 2020 (Covid-19 en particulier), ce volet a pu être gardé actif et une vingtaine de cadres ont participé à des séminaires, conférences et formation de courte ou longue durée, en Haïti, dans les Antilles, en Amérique du Nord, en Afrique, en Europe. Nous signalerons, entre autres: la Conférence Internationale des Barreaux (CIB) à Paris et à N'Djamena, la Conférence sur l'Arbitrage de l'International Chamber of Commerce ou de l'Alliance NAAHP, une formation en «Netcom Learning», une autre organisée par HEC à Paris, un cours donnant droit à un diplôme en Economie et Management Public. L'utilisation des NTIC a également favorisé le suivi en ligne de certains cours.

Environnement de Travail

La Direction des Ressources Humaines de la Banque supporte et participe à toutes les initiatives visant l'amélioration des relations interpersonnelles au sein de l'institution. En effet, la BNC a encouragé les actions de solidarité et de confraternité, malgré la pandémie et les troubles socio politiques en Haïti. Sa présence s'est manifestée auprès de ses employés, tout au cours de l'année pour souligner les événements qui méritaient de l'être. Cadeaux, corbeilles, support matériel ont été offerts en temps opportun, ce qui a permis à tout un chacun de se sentir membre à part entière de cette grande famille.



Gestion des Risques

La conformité réglementaire, l'audit et le contrôle, le service juridique de qualité, sont entre autres dispositifs assurant la maîtrise des risques liés à l'activité bancaire. La BNC, pour une gestion adéquate, s'appuie sur une organisation solide qui comporte trois Bureaux spécialisés et différents Comités se rapportant au Conseil d'Administration.

Bureau de Conformité

La Banque Nationale de Crédit, grâce au Bureau de Conformité, travaille en adéquation avec les normes prudentielles prescrites par la Banque Centrale, régulatrice du système, et les Accords et Conventions signés par la République d'Haïti, relatifs notamment au blanchiment d'argent et au financement du terrorisme. Elle se dote des moyens humains et matériels nécessaires à la satisfaction des exigences locales et internationales en matière de conformité.

Si pour faire face aux défis de la pandémie, certains ajustements ont dû être apportés au plan d'actions initial approuvé par le Conseil d'Administration dont relève ce Bureau, le volet Formation et le suivi au niveau de la gestion de la clientèle ont été maintenus. Les formations ont été organisées soit en vidéo conférence, soit en groupes restreints compte tenu des contraintes sanitaires. Le screening des nouveaux clients, à l'ouverture d'un compte, initié l'exercice antérieur, s'est intensifié.

La BNC est déterminée à se positionner comme un modèle de conformité dans ses relations avec ses partenaires tant locaux qu'internationaux. Elle prend en compte les recommandations qui découlent de l'évaluation annuelle de ses dispositifs par ses banques correspondantes.

Bureau du Contentieux

La gestion des risques juridiques, légaux et de crédit est à la charge du Bureau du Contentieux, relié au Conseil d'Administration et bénéficiant de l'expertise de juristes chevronnés internes et externes. Les travaux du Bureau du Contentieux s'exercent en amont, par des études, analyses et avis sur tout accord ou contrat engageant l'institution, et en aval, dans les litiges ou conflits qui l'opposent aux tiers, soit dans le cadre de procédures amiables ou par devant les Tribunaux.

Pour l'année 2019-2020, le Bureau a pu :

- ◆ Procéder à l'analyse de nombreux dossiers de prêts hypothécaires;
- ◆ Réviser des contrats hypothécaires, retournés ensuite aux notaires requérants ;
- ◆ Traiter des affaires devant les différentes Juridictions de la République ;
- ◆ Signifier aux mauvais débiteurs des commandements, des sommations de payer;
- ◆ Liquidier plusieurs dossiers de succession;
- ◆ Réaliser le traitement et le suivi d'actes;
- ◆ Recouvrer des créances.

A cette liste, il convient d'ajouter les consultations données aux différentes instances: Conseil d'Administration, Directions, Bureaux et Unités. A cause de la difficile conjoncture sanitaire et sécuritaire, le Bureau a privilégié, dans le cadre du traitement des dossiers des Succursales, les séances en ligne, mettant à profit les Nouvelles Technologies de l'Information et de la Communication (NTIC).

Bureau du Contrôleur

Le Bureau du Contrôleur, à travers ses organes d'Audit et de Contrôle Interne, apporte au Conseil d'Administration une assurance sur la qualité et l'efficacité des dispositifs de gestion des opérations de la Banque et des risques correspondants.

Les travaux d'Audit interne permettent au Bureau du Contrôleur de passer en revue l'ensemble des objectifs de la banque, d'analyser les risques liés à ses objectifs et d'évaluer périodiquement la robustesse des systèmes de contrôle mis en place pour les gérer. Les commentaires et recommandations sont transmis au Conseil d'Administration en vue des actions appropriées.

Activité indépendante et objective, l'Audit Interne se réalise dans toutes les Directions, Bureaux, Unités et dans le réseau de Succursales de la Banque, sur la base d'un Plan d'actions approuvé par le Conseil d'Administration et selon les normes comptables internationales définies par l'Institut des Auditeurs Internes (IIA).

Quant aux travaux de Contrôle interne, ils permettent de repérer les anomalies relevant d'erreurs, d'irrégularités lors des missions d'audit et d'apporter les corrections nécessaires. En effet, ils soulignent à l'attention du Haut Management la non-applicabilité et l'absence de politiques, normes et procédures.

L'audit externe des Etats financiers annuels de la Banque est réalisé grâce à la collaboration du Bureau du Contrôleur.

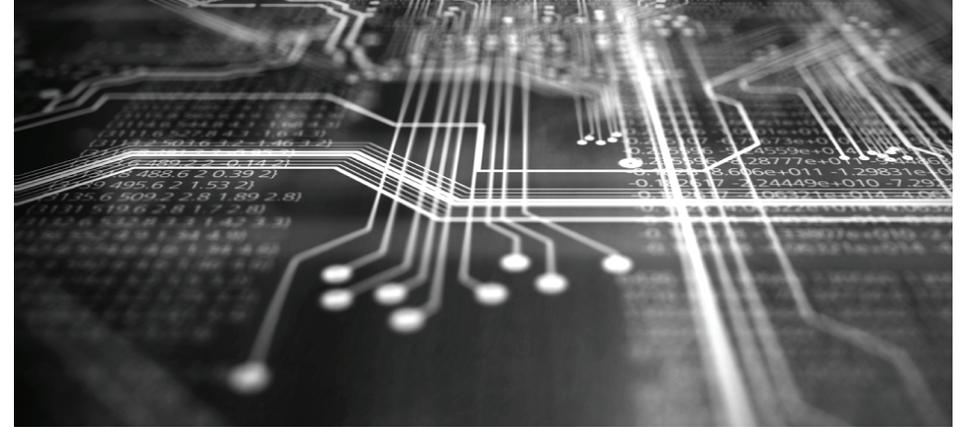
Comité de Crédit

Pour mitiger au maximum les risques inhérents à l'activité de crédit et protéger un de ses principaux actifs, la BNC confie l'approbation de tout nouveau prêt à la gestion experte de son Comité de Crédit. Ce Comité, qui relève du Conseil d'Administration, révisé les requêtes soumises par la Direction de Crédit et veille au respect des politiques établies par la Banque et des normes prudentielles édictées par la Banque Centrale en la matière. L'Administration du Crédit s'assure de la mise en place des garanties exigées avant les décaissements.

Au cours de l'exercice 2019-2020, des requêtes totalisant 11.2 Milliards de gourdes ont été présentées au Comité de Crédit. Un montant de 10.6 Milliards a été approuvé, alors que des dossiers correspondant à 431.4 Millions devaient être revus et 87 Millions rejetés.

Développement du Réseau et Modernisation

Les clients de la BNC sont sans conteste sa raison d'être et toujours leur garantir le meilleur service constitue sa priorité. L'institution travaille donc constamment à la modernisation de ses structures pour être à la pointe des avancées technologiques et satisfaire cet ambitieux objectif.



En 2019-2020, sa cheville ouvrière, la Direction de Technologie et de l'Informatique, en dépit des difficultés rencontrées, a pu mener à terme plusieurs chantiers dont:

- ◆ L'interfaçage du progiciel de gestion des ressources humaines (Turbo System) avec Signature;
- ◆ La production des rapports du portefeuille des prêts à terme, ACA, Lettres de garantie et Cartes de Crédit conformes à la norme IFRS9 et selon le format exigé par la BRH.

Durant la même période se mettaient en place les transactions en temps réel de la succursale en ligne Bnconline et l'interface «Code USSD». Pour sécuriser les données et assurer leur disponibilité en tout temps, la BNC a participé à la mise en place de deux structures majeures: l'une est un Centre de Sauvegarde (Centre de Backup) et l'autre un système de Communication de secours (Backup de Communication) avec Evertec à travers la NATCOM et Access Haïti.

Par ailleurs, d'autres projets technologiques d'envergure entamés l'exercice précédent sont en cours d'achèvement: il s'agit du processus d'intégration des puces (Chips) aux cartes émises pour respecter le standard EMV (Europay, MasterCard and Visa), du déploiement du réseau de commerçants (POS) et d'ATM au profit des clients (Carte de débit) et de l'émission de carte de débit opérationnelle sur les réseaux Signature /Pronap.

Marketing et Relations Publiques

Stratégies de Marketing

Les stratégies de Marketing font, à la BNC, objet de planification pour que les produits et services correspondent en tout temps aux attentes de la clientèle de la « Banque de toutes les générations ». Le budget de la Direction de Marketing et des Relations Publiques couvre les dépenses de publicité, de sponsorship et de relations publiques.

La BNC conserve son rang dans le peloton de tête des Banques de la place avec 21% des Dépôts et des Prêts. Si la conjoncture n'a pas favorisé une croissance positive des Dépôts (-1% pour la BNC contre -10% pour le Secteur bancaire), le portefeuille des Prêts a augmenté de 10%, contre une baisse du Secteur de 12%.

La BNC une banque solidaire

La BNC, banque commerciale d'Etat, n'a jamais marchandé, par ses actions citoyennes, sa participation à la construction d'une Haïti nouvelle. Cette année encore, comme les précédentes, elle s'est impliquée dans nombre d'activités qui promeuvent le développement économique, social et humain. Au travers d'activités sociales ciblées, elle s'est distinguée en sponsorisant les activités d'entreprises éducatives, culturelles ou religieuses dont les valeurs fondamentales concordent avec les siennes.

Moins nombreuses que l'an dernier, à cause du contexte particulier de 2020, la BNC a apporté son support à la réalisation des activités religieuses de Body and Soul Ministries ou lors des fêtes patronales de l'Immaculée Conception à Hinche et à Port de Paix, celles de St Gabriel de Lascahobas et de St Joseph à Permèle.

Dans le domaine socioculturel, la Fondation Maurice Sixto, la Radio Télévision Nationale d'Haïti, de même que la Fondation Ti Zanmi comptent parmi les institutions qui ont été accompagnées par la BNC dans certains de leurs projets.

Dans le secteur de l'Education, un appui fut accordé au Groupe d'étudiants dynamiques et à des établissements d'enseignement au nombre desquels: l'Institution Sainte Marguerite, le Lycée Faustin Soulouque et la UNITECH, dans le cadre d'activités ponctuelles.

Durant cette crise socio sanitaire, la BNC s'est particulièrement investie dans la lutte contre la transmission de la COVID-19 dans la capitale haïtienne, par exemple, par le don, aux mairies de la zone métropolitaine, de quarante (40) postes de lavage des mains.

Tout au long de cette période, la BNC a su, par ses actions, prouver qu'elle était comme par le passé une banque citoyenne et solidaire.



RAPPORT VÉRIFICATEURS INDÉPENDANTS

BANQUE NATIONALE DE CRÉDIT (BNC)

États Financiers

30 septembre 2020

(Avec rapport des auditeurs indépendants ci-joints)

BANQUE NATIONALE DE CRÉDIT (BNC)
TABLE DES MATIÈRES
30 SEPTEMBRE 2020

	Pages
Rapport des auditeurs indépendants : Mérové-Pierre – Cabinet d’Experts-Comptables	1-4
États financiers	
Bilans	5
États du Résultat Net	6
États de l’Evolution de l’Avoir Net	7
États des Flux de Trésorerie	8
Notes aux États financiers	
Note 1 Organisation	9
Note 2 Base de préparation des états financiers	9-11
Note 3 Principales conventions comptables	11-26
Note 4 Gestion des risques	27-38
Note 5 Liquidités	39
Note 6 Bons BRH, bons et obligations du Trésor	40-41
Note 7 Placements locaux	41-45
Note 8 Placements à l’étranger	45-48
Note 9 Contrats à terme de change	48-49
Note 10 Prêts	50-60
Note 11 Actifs au titre de droits d’utilisation, net et obligations locatives	60-61
Note 12 Immobilisations	62-63
Note 13 Biens immobiliers hors exploitation	63-65
Note 14 Achalandage	65
Note 15 Autres éléments d’actif, net	66
Note 16 Dépôts	67-68
Note 17 Emprunts et obligations BRH	68-70
Note 18 Réserves des banques locales	70
Note 19 Autres éléments de passif	71-74
Note 20 Incidence de l’adoption de IFRS 9	75
Note 21 Provisions pour pertes de crédit	76
Note 22 Dotation de capital	76
Note 23 Autres revenus et dépenses	76
Note 24 Salaires et autres prestations de personnel	77
Note 25 Autre réserve	77
Note 26 Engagements et passif éventuel	78
Note 27 Transactions apparentées	79-80

Rapport des Auditeurs Indépendants

Au Conseil d'Administration
Banque Nationale de Crédit (BNC):

Opinion avec réserve

Nous avons effectué l'audit des états financiers de la Banque Nationale de Crédit (BNC), comprenant le bilan au 30 septembre 2020, et les états du résultat net, de l'évolution de l'avoir net et des flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, ainsi que les notes annexes, y compris le résumé des principales conventions comptables.

À notre avis, à l'exception des incidences des situations décrites dans la section «*Fondement de l'opinion avec réserve*» de notre rapport, les états financiers ci-joints présentent, à tous égards importants, une image fidèle de la situation financière de la BNC au 30 septembre 2020, ainsi que de sa performance financière et de ses flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date conformément aux Normes Internationales d'Information Financière (IFRS).

Fondement de l'opinion avec réserve

Tel qu'expliqué à la **note 3 (j)**, la Banque a fait le choix de comptabiliser les placements en immobilier, inclus dans les biens immobiliers hors exploitation, à leur juste valeur selon le traitement permis par la norme IAS 40. La Banque possède environ 60 placements en immobilier et, pour cinq d'entre eux, elle a obtenu plusieurs rapports d'expertises révélant l'existence de plus-values importantes. Toutefois, la Direction de la Banque désire approfondir ses analyses en fonction des conditions du marché avant de les enregistrer aux livres. Si ces plus-values avaient été reconnues, elles auraient augmenté les résultats d'exploitation de 2020 ainsi que l'avoir net et le total de l'actif aux 30 septembre 2020.

Tel que décrit à la **note 3 (s)**, la Banque dispose d'un régime de retraite à prestations déterminées ainsi que d'un fonds de prime en administration pour les employés qui partent à la retraite. Tel que présenté à la **note 19 (c)**, des provisions substantielles existent pour ces deux fonds. Les charges sont comptabilisées sur une base de caisse et de provision forfaitaire et non sur la base des obligations actuarielles, et les informations, présentées aux **notes 19 et 24**, ne sont pas conformes aux Normes Internationales d'Information Financière. Il n'y a pas d'évaluation actuarielle du fonds de régime de retraite ni du fonds de prime en administration et, par conséquent, nous n'avons pas pu déterminer le surplus ou le passif actuariel ainsi que l'amortissement y relatif.



Tel qu'expliqué à la **note 7**, la Banque détient deux placements en des sociétés apparentées entre elles : Lafito Industrial Free-Zone S.A. et Port Lafito S.A. totalisant G 398 millions. Nous n'avons pas obtenu d'information probante nous permettant d'établir, au 30 septembre 2020, la juste valeur de ces placements, tel que requis par IFRS 9, afin de déterminer les plus ou moins-values, s'il y a lieu. Par conséquent, si ces plus ou moins-values avaient été calculées et enregistrées aux résultats, le revenu net de l'exercice 2020, les placements locaux et l'avoir net, aux 30 septembre 2020, auraient été augmentés ou diminués de la même valeur.

Au 30 septembre 2019, notre rapport des auditeurs contenait ces mêmes réserves.

Nous avons effectué notre audit selon les Normes Internationales d'Audit (ISA). Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section «*Responsabilités des Auditeurs pour l'audit des états financiers*» du présent rapport. Nous sommes indépendants de la Banque conformément *au Code de déontologie des professionnels comptables* du Conseil des normes internationales de déontologie comptable (le Code de l'IESBA) ainsi qu'aux règles de déontologie qui s'appliquent à l'audit des états financiers en Haïti, et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles et le code de l'IESBA. Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion avec réserve.

Observation

En septembre 2019, un emprunt (**note 17 e**) de US\$ 20 millions a été contracté par la BNC auprès de la BRH pour un délai de 90 jours au taux annuel de 1.5%. Ce montant équivalant à G 1.3 milliard a servi, suivant entente entre les institutions, à accorder un prêt au Conseil National des Télécommunications (CONATEL) au taux d'intérêt de 5.5% l'an. Ce prêt (**note 10 e iii**) devait être remboursé après 90 jours avec option de renégociation des termes. Toutefois, au 30 septembre 2020, aucun versement n'avait été effectué sur ce prêt.

Après plusieurs extensions du délai de maturité, en réponse à une demande de la Banque, le Ministère de l'Économie et des Finances (MEF), dans sa lettre au 30 septembre 2020, a avisé la Banque qu'il assume le service de cette dette jusqu'à son extinction, en douze versements trimestriels égaux de US\$ 1.67 million, plus intérêts, débutant en octobre 2020. Le remboursement de l'emprunt auprès de la BRH se fera au fur et à mesure des remboursements reçus.

Par conséquent, au 30 septembre 2020, aucune provision d'importance ne fut comptabilisée sur ce prêt au CONATEL et notre opinion des auditeurs n'est pas modifiée à cet égard.



Responsabilités de la Direction et des responsables de la gouvernance pour les états financiers

La Direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers conformément aux Normes Internationales d'Information Financière ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Dans le cadre de la préparation des états financiers, il incombe également à la Direction d'évaluer la capacité de la Banque à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, à moins que la Direction n'ait l'intention de liquider la Banque ou de cesser son activité si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière de la Banque.

Responsabilités des Auditeurs pour l'audit des états financiers

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport des auditeurs contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes ISA permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes ISA, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre:

- Nous identifions et évaluons les risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne.



- Nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées dans les circonstances et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de la Banque.
- Nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la Direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière.
- Nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la Direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de la Banque à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états financiers au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener la Banque à cesser son exploitation.
- Nous évaluons la présentation d'ensemble, la forme et le contenu des états financiers, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états financiers représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle.

Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

Mérové-Pierre - Cabinet d'Experts - Comptables

MÉROVÉ-PIERRE - CABINET D'EXPERTS-COMPTABLES

7, Rue Lechaud, Bourdon

Port-au-Prince, Haïti

Le 30 avril 2021

BANQUE NATIONALE DE CRÉDIT
Bilans ⁽¹⁾
30 septembre 2020 et 2019
(Exprimé en milliers de gourdes Haïtiennes)

	Notes	2020	2019
ACTIF			
LIQUIDITÉS	5	G 31,042,787	31,752,263
BONS BRH, BONS ET OBLIGATIONS DU TRÉSOR, NET	6	19,008,566	8,645,928
PLACEMENTS LOCAUX	7	933,578	3,536,577
PLACEMENTS À L'ÉTRANGER	8	6,951,292	11,479,439
CONTRATS À TERME DE CHANGE	9	296,384	2,149,809
PRÊTS	10	24,887,372	22,465,676
Provision pour pertes de crédit attendues		(2,551,792)	(1,208,724)
		22,335,580	21,256,952
ACTIFS AU TITRE DE DROITS D'UTILISATION, NET	11	161,964	-
IMMOBILISATIONS, NET	12	1,828,143	1,556,579
AUTRES			
Biens immobiliers hors exploitation	13	483,385	544,366
Achalandage	14	1,473,256	1,473,256
Autres éléments d'actif, net	15	406,873	239,149
Acceptations et lettres de crédit		340,182	357,913
		2,703,696	2,614,684
TOTAL ACTIF	G	85,261,990	82,992,231
PASSIF ET AVOIR NET			
DÉPÔTS	16	60,814,478	61,670,686
EMPRUNTS ET OBLIGATIONS BRH	17	8,228,296	5,145,103
AUTRES			
Réserves des banques locales	18	110,518	35,929
Autres éléments de passif	19	7,616,143	6,751,547
Obligations locatives	11	110,605	-
Contrats à terme de change	9	272,296	2,149,809
Engagements – acceptations et lettre de crédit		340,182	357,913
		8,449,744	9,295,198
TOTAL PASSIF		77,492,518	76,110,987
AVOIR NET			
Dotation de capital	22	3,000,000	3,000,000
Réserve légale		828,340	723,872
Réserve générale pour pertes sur prêts	10	81,429	1,620,018
Réserve pour biens immobiliers hors exploitation	13	364,095	345,175
Autre réserve	25	79,500	79,500
Bénéfices non répartis		3,416,108	1,112,679
		7,769,472	6,881,244
TOTAL PASSIF ET AVOIR NET	G	85,261,990	82,992,231

⁽¹⁾ Les informations présentées au 30 septembre 2020 tiennent compte des nouvelles normes adoptées le 1^{er} octobre 2019.

Les notes font partie intégrante des états financiers.

BANQUE NATIONALE DE CRÉDIT
États du Résultat Net ⁽¹⁾
Exercices terminés les 30 septembre 2020 et 2019
(Exprimé en milliers de gourdes Haïtiennes)

	Notes	2020	2019
REVENUS D'INTÉRÊTS			
Prêts	G	2,519,358	1,681,749
Bons BRH, et bons et obligations du Trésor		2,154,079	1,644,691
Placements et autres		<u>425,964</u>	<u>550,304</u>
		5,099,401	3,876,744
FRAIS D'INTÉRÊTS			
Dépôts		609,154	529,156
Autres		<u>149,250</u>	<u>167,227</u>
		758,404	696,383
REVENU NET D'INTÉRÊTS			
		4,340,997	3,180,361
Dotation aux pertes de crédit	21	(1,589,141)	(285,887)
Récupérations sur prêts radiés		<u>2,328</u>	<u>4,526</u>
		2,754,184	2,899,000
AUTRES REVENUS (DÉPENSES)			
Commissions		840,306	787,399
Gain de change		320,609	112,026
Frais d'opérations		(152,720)	(116,227)
Autres	23	<u>(1,056)</u>	<u>83,160</u>
		1,007,139	866,358
REVENU NET D'INTÉRÊTS ET AUTRES REVENUS			
		3,761,323	3,765,358
DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT			
Salaires et autres prestations de personnel	24	1,834,789	1,703,725
Frais de locaux, matériel et mobilier		234,402	203,868
Amortissement	12	108,148	143,675
Charges locatives	11	45,650	38,925
Autres dépenses de fonctionnement		<u>493,661</u>	<u>632,200</u>
		2,716,650	2,722,393
RÉSULTAT NET DE L'EXERCICE			
	G	1,044,673	1,042,965

⁽¹⁾ Les informations présentées au 30 septembre 2020 tiennent compte des nouvelles normes adoptées le 1^{er} octobre 2019.

Les notes font partie intégrante des états financiers.

BANQUE NATIONALE DE CRÉDIT
États de l'Évolution de l'Avoir Net ⁽¹⁾
Exercices terminés les 30 septembre 2020 et 2019
(Exprimé en milliers de gourdes Haïtiennes)

	Notes	Dotation de capital	Bénéfices non répartis	Réserve légale	Réserve générale pour pertes sur prêts (note 10)	Réserve pour biens immobiliers hors exploitation	Autres réserves (note 25)	Total
Solde au 30 septembre 2018		G 3,000,000	2,082,841	619,576	160,000	260,175	49,500	6,172,092
<i>Incidence de l'adoption de IFRS 9:</i>								
Provision pour pertes de crédit attendues	20	-	(133,813)	-	-	-	-	(133,813)
Virement de la réserve générale pour pertes sur prêts	20	-	160,000	-	(160,000)	-	-	-
Incidence nette		-	26,187	-	(160,000)	-	-	(133,813)
Solde au 30 septembre 2018, ajusté		G 3,000,000	2,109,028	619,576	-	260,175	49,500	6,038,279
Résultat net de l'exercice		-	1,042,965	-	-	-	-	1,042,965
Versement au Trésor Public	3r)	-	(200,000)	-	-	-	-	(200,000)
Virement à la réserve légale		-	(104,296)	104,296	-	-	-	-
Virement à la réserve générale pour pertes sur prêts	10	-	(1,620,018)	-	1,620,018	-	-	-
Virement à la réserve pour biens immobiliers hors exploitation	13	-	(85,000)	-	-	85,000	-	-
Autres réserves		-	(30,000)	-	-	-	30,000	-
Solde au 30 septembre 2019		G 3,000,000	1,112,679	723,872	1,620,018	345,175	79,500	6,881,244
Résultat net de l'exercice		-	1,044,673	-	-	-	-	1,044,673
Versement au Trésor Public	3r)	-	(156,445)	-	-	-	-	(156,445)
Virement à la réserve légale		-	(104,468)	104,468	-	-	-	-
Virement de la réserve générale pour pertes sur prêts	10	-	1,538,589	-	(1,538,589)	-	-	-
Virement à la réserve pour biens immobiliers hors exploitation	13	-	(18,920)	-	-	18,920	-	-
Solde au 30 septembre 2020		G 3,000,000	3,416,108	828,340	81,429	364,095	79,500	7,769,472

⁽¹⁾ Les informations présentées au 30 septembre 2020 tiennent compte des nouvelles normes adoptées le 1^{er} octobre 2019

Les notes font partie intégrante des états financiers.

BANQUE NATIONALE DE CRÉDIT
États des Flux de Trésorerie ⁽¹⁾
Exercices terminés les 30 septembre 2020 and 2019
(Exprimé en milliers de gourdes Haïtiennes)

	Notes	2020	2019
ACTIVITÉS D'EXPLOITATION			
Revenu net de l'exercice	G	1,044,673	1,042,965
<i>Éléments de conciliation du revenu net de l'exercice aux liquidités résultant des activités d'exploitation:</i>			
Dotation aux pertes de crédit	21	1,589,141	285,887
Effet de change de réévaluation de la provision pour pertes de crédit attendues en dollars US		(224,283)	239,219
Amortissement des immobilisations	12	108,148	143,675
Amortissement des actifs au titre de droits d'utilisation	11	40,235	-
Gains sur ventes de biens immobiliers hors exploitation	23	(52,434)	(38,381)
Perte de valeur sur placements en immobilier	23	47,686	-
Pertes de valeur (plus-value) sur instruments en capitaux	23	6,228	(26,349)
<i>Changements dans les éléments d'actif et de passif résultant des activités d'exploitation:</i>			
Contrats à terme de change		(24,088)	-
(Augmentation) diminution des bons et obligations, net		(10,362,638)	4,819,342
Diminution (augmentation) des placements locaux		2,596,815	(2,836,393)
Diminution (augmentation) des placements à l'étranger		4,528,951	(3,931,489)
Décaissements de prêts, net		(2,440,223)	(5,735,569)
Ajouts aux placements en immobilier	13	(27,091)	-
Produits sur dispositions de biens immobiliers hors exploitation		92,820	42,389
(Diminution) augmentation des dépôts, net		(856,208)	8,983,757
Augmentation des réserves des banques locales		74,589	6,488
Obligations locatives	11	110,605	-
Variations dans les autres éléments d'actif et de passif		490,562	1,115,082
Liquidités (utilisées dans) provenant des activités d'exploitation		(3,256,512)	4,110,623
ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENT			
Acquisitions d'immobilisations	12	(379,712)	(226,852)
Liquidités utilisées dans des activités d'investissement		(379,712)	(226,852)
ACTIVITÉS DE FINANCEMENT			
Emprunt et obligations BRH		3,083,193	2,177,702
Versement au Trésor Public		(156,445)	(200,000)
Liquidités provenant des activités de financement		2,926,748	1,977,702
(Diminution) augmentation nette des liquidités		(709,476)	5,861,473
Liquidités au début de l'exercice		36,257,062	22,027,944
Incidence de change sur les liquidités en devises du début de l'exercice		(4,504,799)	3,862,846
Liquidités à la fin de l'exercice	5 G	31,042,787	31,752,263

⁽¹⁾ Les informations présentées au 30 septembre 2020 tiennent compte des nouvelles normes adoptées le 1^{er} octobre 2019.

Les notes font partie intégrante des états financiers.

BANQUE NATIONALE DE CREDIT
Notes aux états financiers

(1) ORGANISATION

La Banque Nationale de Crédit (BNC) est une banque commerciale, propriété de l'État Haïtien. Elle fut créée par la Loi du 17 août 1979, publiée dans Le Moniteur du 11 septembre 1979. Elle résulte de la séparation de l'ex-Banque Nationale de la République d'Haïti (BNRH) en deux banques: une Banque Centrale, la Banque de la République d'Haïti (BRH), et une banque commerciale, la BNC. Quoique créée le 17 août 1979, la BNC n'a commencé à opérer de façon indépendante qu'à la date du partage du patrimoine de l'ex-BNRH entre la BRH et la BNC, soit le 1er avril 1980.

La BNC a pour mission générale d'effectuer toutes les opérations de banques conformément aux dispositions de la Loi bancaire du 20 juillet 2012 portant sur les banques et de toutes autres législations sur les institutions financières réglementant le fonctionnement des banques, et les activités bancaires en Haïti. La BNC est gérée par un Conseil d'Administration autonome, nommé par Arrêté Présidentiel. La BNC a son siège principal au 103 angle des rues des Miracles et du Quai à Port-au-Prince en Haïti et œuvre à travers tout le pays par l'entremise de 37 succursales.

(2) BASE DE PRÉPARATION DES ÉTATS FINANCIERS

(a) Cadre de préparation des états financiers

Les états financiers de la BNC ont été préparés en conformité avec les Normes Internationales d'Information Financière (IFRS), à l'exception des réserves reflétées dans le rapport des auditeurs indépendants concernant le non-enregistrement d'une plus-value sur les placements en immobilier, les redressements qui auraient pu être nécessaires si les évaluations actuarielles du fonds de régime de retraite et du fonds de prime en administration avaient été obtenues (**note 3 s**) et si les plus ou moins-values sur les placements locaux avaient été déterminées (**note 7**).

Ces états financiers ont été approuvés par le Conseil d'Administration en date du 19 mai 2021.

Chiffres comparatifs

Les principales conventions comptables décrites ci-dessous ont été appliquées de manière uniforme à toutes les périodes présentées dans les états financiers ci-joints à l'exception d'une reclassification effectuée à l'effet de présenter des paiements non encore alloués aux prêts correspondants à l'actif.

(À suivre)

BANQUE NATIONALE DE CREDIT
Notes aux états financiers

(2) BASE DE PRÉPARATION DES ÉTATS FINANCIERS (SUITE)

(b) Base d'évaluation

Les états financiers ci-joints sont préparés sur la base du coût historique à l'exception des instruments de capitaux propres détenus à la juste valeur par le biais du résultat net (**notes 7 et 8**) qui sont comptabilisés à leur juste valeur.

Les méthodes utilisées pour mesurer la juste valeur sont reflétées dans les notes correspondantes (**3c**), (**3e**), (**3i**) et (**3j**).

(c) Monnaie de présentation

Ces états financiers sont préparés en gourdes haïtiennes, qui est la monnaie fonctionnelle de la Banque. Les informations financières ont été arrondies en milliers de gourdes.

(d) Estimations et jugement

Lors de la préparation de ces états financiers en accord avec les IFRS, la Direction doit faire des estimations et formuler des hypothèses qui affectent l'application des normes comptables et les montants des éléments d'actif et de passif déclarés, et la présentation de l'actif et du passif éventuels à la date des états financiers ainsi que les résultats de l'exercice. Les résultats réels peuvent être différents de ces estimations.

Les estimations comptables et hypothèses sont revues périodiquement. L'effet de révisions d'estimations comptables est imputé à l'exercice au cours duquel ces révisions ont lieu ainsi qu'aux exercices futurs affectés. Des estimations et l'exercice de jugement ont influencé l'application des principes comptables, et ont eu un effet important sur les montants reflétés aux états financiers. Les principaux postes des états financiers affectés par ces estimations et ce jugement sont listés ci-dessous:

Notes 6, 7 et 8	Valorisation des bons, des obligations et des placements
Note 9	Valorisation des contrats à terme de change
Note 10	Évaluation de la provision pour pertes de crédit attendues et de la réserve générale pour pertes sur prêts
Note 11	Valorisation des actifs au titre de droits d'utilisation/obligations locatives
Note 12	Amortissement et valorisation des immobilisations
Note 13	Valorisation des biens immobiliers hors exploitation
Note 14	Évaluation de l'achalandage
Note 15	Valorisation de certains autres actifs.

(À suivre)

BANQUE NATIONALE DE CREDIT
Notes aux états financiers

(2) BASE DE PRÉPARATION DES ÉTATS FINANCIERS (SUITE)

(d) Estimations et jugement (suite)

De l'avis de la Direction, à l'exception des redressements qui auraient pu s'avérer nécessaires si les placements en immobilier étaient présentés à leur juste valeur, si des évaluations actuarielles du régime de retraite et du fonds de prime en administration avaient été obtenues, et si les plus ou moins-values sur les placements locaux avaient été déterminées, tel que reflété dans le rapport des auditeurs indépendants, les états financiers ont été préparés adéquatement en faisant preuve de jugement dans les limites raisonnables de l'importance relative et dans le cadre des conventions comptables résumées ci-après.

(e) Covid-19

Le 11 mars 2020, l'Organisation Mondiale de la Santé a déclaré que la Covid-19 avait atteint le stade de pandémie mondiale. En raison de l'incertitude accrue résultant de la nature sans précédent de la pandémie, le degré de complexité associé à l'élaboration des estimations fiables et à l'exercice du jugement a augmenté encore davantage. La comptabilisation des pertes de crédit attendues est particulièrement difficile compte tenu des circonstances actuelles et nécessite des jugements importants. Le modèle lié aux pertes de crédit attendues est de nature prospective et repose sur une approche de pondération probabiliste.

L'évaluation des pertes de crédit attendues à chaque période de présentation de l'information financière reflète des informations raisonnables et justifiables sur des événements passés, des circonstances actuelles ainsi que des prévisions des événements et de la conjoncture économique. En cette période de forte incertitude économique, il est très difficile de prévoir les événements et les données d'ordre macroéconomique qui sont à la base des calculs de pertes de crédit attendues. La Banque exerce un jugement expert en matière de crédit pour ajuster les pertes de crédit attendues lorsqu'il devient évident que des facteurs de risque et des informations connues ou attendues n'ont pas été prises en compte dans le processus initial d'évaluation des pertes de crédit.

(3) PRINCIPALES CONVENTIONS COMPTABLES

Les conventions comptables décrites ci-dessous ont été appliquées de manière uniforme à tous les exercices présentés dans les états financiers ci-joints.

(À suivre)

BANQUE NATIONALE DE CREDIT
Notes aux états financiers

(3) PRINCIPALES CONVENTIONS COMPTABLES (SUITE)

En date du 1^{er} octobre 2018, la Banque a adopté:

- Le volet de dépréciation des actifs financiers découlant de l'application des dispositions de **IFRS 9**. Comme il est permis par les dispositions transitoires de IFRS 9, la Banque n'a pas retraité les états financiers comparatifs. Cette incidence est reportée aux bénéfices non répartis (**note 20**).
- **IFRS 15** (produits des activités ordinaires tirés des contrats conclus avec des clients). L'application de ce principe n'a pas eu d'incidence sur les états financiers.

En date du 1^{er} octobre 2019, la Banque a adopté **IFRS 16** (contrats de location) en utilisant la méthode rétrospective modifiée qui permet de ne pas retraiter les états financiers comparatifs. Selon cette méthode, à la date de la comptabilisation initiale :

- Les actifs au titre de droits d'utilisation équivalent au montant actualisé des obligations locatives plus les frais payés d'avance et les coûts directs initiaux du preneur.
- Les obligations locatives sont évaluées à la valeur actualisée des paiements de loyers qui n'ont pas encore été versés, en utilisant le taux marginal d'emprunt en gourdes et/ou dollars en fonction de la monnaie spécifique du contrat.
- Les contrats de loyers avec une durée résiduelle inférieure à 12 mois ne donnent pas lieu à la comptabilisation d'un actif et d'une obligation. Les paiements de loyers y relatifs sont comptabilisés directement à l'état du résultat net.
- Les contrats inférieurs à 5,000 dollars US ou l'équivalent en gourdes de G 495,000, sur une base individuelle, ne sont pas pris en considération.

Les incidences de l'adoption de IFRS 16 sur la situation financière au 1^{er} octobre 2019 sont décrites à la **note 11**.

(a) Conversion des comptes exprimés en devises

Conformément à IAS no. 21, les éléments monétaires d'actif et de passif exprimés en devises sont convertis en gourdes haïtiennes au taux de change prévalant à la date du bilan. Les gains et les pertes de change résultant de ces conversions sont inscrits à l'état du résultat net.

Les transactions effectuées en devises sont converties au taux de change du marché à la date de la transaction. Les gains et pertes sur les opérations de change sont inscrits à l'état du résultat net.

(À suivre)

BANQUE NATIONALE DE CREDIT
Notes aux états financiers

(3) PRINCIPALES CONVENTIONS COMPTABLES (SUITE)

(b) Dépréciation des actifs financiers

En accord avec les exigences de IFRS 9, la Banque applique, depuis le 1^{er} octobre 2018, une méthode de dépréciation à trois phases afin de mesurer les pertes de crédit attendues pour tous les instruments de créances et les hors bilan comptabilisés au coût amorti.

Les instruments de capitaux propres ainsi que les instruments de créances gardés à la juste valeur par le biais du résultat net ne sont pas sujets à dépréciation.

Cette provision pour pertes de crédit attendues selon IFRS 9 est basée sur une série d'hypothèses et de méthodologies de crédit propres à la Banque et au système bancaire en général qui incluent :

- Les changements au niveau de la notation du risque de crédit des emprunteurs
- La durée de vie des facilités de crédit
- L'intégration de certaines informations prospectives.
- Les prévisions concernant le contexte actuel (ie: changements au niveau des conditions macroéconomiques, telles que l'inflation, les taux de change, les taux d'intérêts et le Produit Intérieur Brut).
- Les indices anticipés liées à la crise du COVID – 19 à partir de l'exercice 2020.

La Direction doit donc exercer un niveau important de jugement pour établir cette provision pour pertes de crédit attendues, à chaque date de clôture. Les critères réglementaires de la Banque Centrale qui ont toujours été en ligne avec la gestion interne de la Banque du risque de crédit et qui présentent l'avantage d'avoir été testés et validés sont également pris en considération. Les ajustements requis pour l'application de IFRS 9 par rapport aux exigences réglementaires font l'objet d'ajustements et sont reflétés dans les comptes de réserve (**note 3 u**).

Cette provision pour pertes de crédit attendues (PCA) est déterminée en considérant la classification des actifs financiers en différentes phases comme suit :

Phase 1 Les actifs financiers n'ayant pas subi de détérioration significative de crédit (moins de 31 jours de retard): les bons BRH, les bons et obligations du Trésor (**note 6**), les placements locaux au coût amorti (**note 7**), les placements à l'étranger au coût amorti (**note 8**), les prêts (**note 10**) et certains autres éléments d'actif (**note 15**) sont considérés dans cette catégorie. Les pertes de crédit attendues pour cette catégorie sont comptabilisées pour les 12 mois à venir.

(À suivre)

BANQUE NATIONALE DE CREDIT
Notes aux états financiers

(3) PRINCIPALES CONVENTIONS COMPTABLES (SUITE)

(b) Dépréciation des actifs financiers (suite)

Phase 2 Les actifs financiers précités, pour lesquels il y a une détérioration du crédit dans la comptabilisation initiale sont considérées comme des actifs dépréciés. Les actifs financiers (31-89 jours de retard) sont considérés dans cette catégorie. Les pertes de crédit attendues pour cette catégorie sont comptabilisées sur la durée des actifs financiers.

Phase 3 Les actifs financiers qui ont subi des événements affectant sévèrement leurs flux de trésorerie futurs sont considérés comme des actifs à défaut. Les actifs financiers (90 jours de retard et plus) sont considérés dans cette catégorie. Les pertes de crédit attendues pour cette catégorie sont aussi comptabilisées sur la durée des actifs financiers.

Les actifs financiers à défaut pour lesquels la Banque a épuisé tous les recours légaux et autres sont décomptabilisés et sont présentés à la valeur de la garantie qui sera réalisée.

La définition de défaut utilisée pour évaluer les pertes de crédit attendues et pour transférer les instruments financiers d'une phase à l'autre est conforme à celle utilisée aux fins de la gestion de risque de crédit interne. La Banque considère qu'un actif financier s'est déprécié lorsqu'un ou plusieurs événements ayant une incidence négative sur les flux de trésorerie futurs estimés de l'actif financier sont survenus ou que les paiements contractuels sont en souffrance depuis de 90 jours et plus.

Si la notation du risque de crédit s'améliore pour un instrument financier, cet actif est reclassifié dans la phase correspondant au nouveau statut de cet actif financier à la date de présentation de l'information financière. Ceci résulte donc en des transferts de provision d'une phase à l'autre au cours de l'exercice.

Les pertes de crédit attendues (PCA) par phase sont calculées à l'aide des trois variables suivantes :

- La Probabilité de Défaut (PD) pour un actif financier ou une catégorie d'actifs financiers (avec des risques similaires) correspondant au pourcentage de perte estimé.

(À suivre)

BANQUE NATIONALE DE CREDIT
Notes aux états financiers

(3) PRINCIPALES CONVENTIONS COMPTABLES (SUITE)

(b) Dépréciation des actifs financiers (suite)

- L'Exposition en Cas de Défaut (ECD) représentant le montant (principal et intérêts).
- La Perte en Cas de Défaut (PCD) représentant le pourcentage non sécurisé de l'ECD. Elle prend en considération le montant des garanties récupérables.

Par la suite, les pertes de crédit attendues sont actualisées en général au taux d'intérêt effectif de l'instrument financier respectif.

Les pertes de crédit attendues sont comptabilisées dans la dotation aux pertes de crédit à l'état du résultat net (**note 21**).

(c) Détermination de la juste valeur

IFRS 13 établit également une hiérarchie des justes valeurs pour accroître la cohérence et la comparabilité des évaluations à la juste valeur et des informations fournies à leur sujet. Elle comporte trois niveaux :

- Les données d'entrée de **Niveau 1** qui comprennent les cours (non ajustés) auxquels une entité peut avoir accès à la date d'évaluation sur des marchés actifs, pour des actifs ou des passifs identiques. Un cours sur un marché actif fournit les indications les plus fiables quant à la juste valeur.
- Les données d'entrée de **Niveau 2** sont des données concernant l'actif ou le passif, autres que les cours du marché inclus dans les données d'entrée de **Niveau 1** qui sont observables directement ou indirectement. Elles comprennent les cours sur des marchés qui ne sont pas actifs, pour des actifs identiques ou similaires.
- Les données d'entrée de **Niveau 3** sont des données non observables concernant l'actif à la date d'évaluation. Les données d'entrée non observables doivent être utilisées pour évaluer la juste valeur seulement dans la mesure où il n'existe pas des données d'entrées observables pertinentes disponibles.

(À suivre)

BANQUE NATIONALE DE CREDIT
Notes aux états financiers

(3) PRINCIPALES CONVENTIONS COMPTABLES (SUITE)

(c) Détermination de la juste valeur (suite)

La juste valeur d'un instrument financier correspond au prix qui serait reçu pour la vente d'un actif financier ou payé pour le transfert d'un passif financier lors d'une transaction normale entre des intervenants du marché à la date d'évaluation. La norme IFRS 13 considère le marché principal comme le marché sur lequel on observe le volume et le niveau d'activités les plus élevés et le marché le plus avantageux comme le marché qui maximise le montant qui serait reçu, ou minimise le montant qui serait payé, pour la transaction en l'absence du marché principal.

Pour les actifs transigés sur les marchés boursiers, les valeurs cotées des marchés actifs sont utilisées (**Niveau 1**). S'il n'existe pas de prix coté, la juste valeur est déterminée à partir de modèles qui maximisent l'appréciation de données observables, tel que décrit dans les notes respectives (**Niveau 2**).

(d) Liquidités

Les liquidités sont comptabilisées au coût et représentent les montants gardés en caisse, les dépôts gardés à la BRH en couverture des réserves, les dépôts à d'autres banques avec une maturité à très court terme et/ou remboursables sur demande, et les effets de compensation.

(e) Placements

Les placements sont composés de placements locaux et de placements à l'étranger.

Les placements locaux comprennent les bons BRH, les bons et obligations du Trésor, les obligations de sociétés locales, les placements interbancaires à des banques locales et des instruments de capitaux propres.

Les placements à l'étranger sont composés de dépôts à terme, de bons du Trésor USA, d'obligations d'agences gouvernementales USA, d'obligations de sociétés privées et d'instruments de capitaux propres.

(À suivre)

BANQUE NATIONALE DE CREDIT
Notes aux états financiers

(3) PRINCIPALES CONVENTIONS COMPTABLES (SUITE)

(e) Placements (suite)

A leur comptabilisation initiale, la Banque procède à la classification des placements en fonction du modèle économique et des caractéristiques de flux de trésorerie de ces instruments financiers.

Les placements sont ainsi comptabilisés soit au coût amorti, soit à la juste valeur par le biais du résultat net selon les catégories définies par IFRS 9.

*ij) **Coût amorti.*** Ces placements sont composés d'instruments de créances suivants : bons BRH et bons et obligations du Trésor (**note 6**), bons du Trésor USA, obligations du Gouvernement des États-Unis, de sociétés privées et de dépôts à terme (**note 8**) et obligations dans des sociétés locales et des placements interbancaires (**note 7**) qui correspondent uniquement à des remboursements de principal et à des versements d'intérêts. La détention de ces placements s'inscrit dans un modèle économique dont l'objectif est de détenir des actifs afin de recevoir des flux de trésorerie contractuels. Ces placements sont à maturité fixe et gardés à échéance. Ils sont comptabilisés au coût amorti selon la méthode du taux d'intérêt effectif; les primes et escomptes et les coûts de transactions connexes sont amortis sur la durée de vie attendue de chaque instrument dans les revenus d'intérêts. Les fluctuations de valeur ne sont pas comptabilisées mais sont divulguées en notes aux états financiers. Ces placements sont présentés déduction faite des provisions pour pertes de crédit attendues.

Les gains et les pertes réalisés lors de la vente des placements sont imputés à l'état du résultat net de l'exercice.

*ii) **Juste valeur par le biais de résultat net.*** Ces placements consistent en des titres de créances: obligations du Gouvernement des États-Unis, obligations de sociétés privées (**note 8**) et instruments de capitaux propres dans une banque étrangère (**note 8**) et dans des sociétés locales (**note 7**) qui sont comptabilisés à leur juste valeur, par le biais du résultat net. Ces placements sont généralement acquis en vue de revente ou dans le but de réaliser des plus-values.

Les coûts des transactions sont imputés directement aux résultats. Les revenus d'intérêts, dividendes et les fluctuations de juste valeur sont comptabilisés à l'état du résultat net ainsi que les gains et les pertes réalisés lors de l'aliénation de ces titres.

(À suivre)

BANQUE NATIONALE DE CREDIT
Notes aux états financiers

(3) PRINCIPALES CONVENTIONS COMPTABLES (SUITE)

(f) Prêts

Les prêts sont comptabilisés au cout amorti selon la méthode du taux d'intérêt effectif, déduction faite de la provision pour pertes de crédit attendues.

Dans les prêts à défaut sont inclus les prêts en retard de paiement de 90 jours et plus. Ces prêts sont reclassés comme réguliers lorsque les paiements sont à jour et que la Direction n'a plus de doute quant à leur recouvrement.

Au 30 septembre 2020, les prêts avec moratoire sont ceux qui ont reçu un moratoire sur le remboursement du principal jusqu'au 31 décembre 2020, en accord avec les dispositions prises pendant la crise du Covid-19 par la Banque Centrale (Circulaire no. 115-1). Ces prêts respectent les modalités de paiements d'intérêts.

Les prêts restructurés sont ceux pour lesquels la Banque accepte de modifier les dispositions en raison de la détérioration financière de l'emprunteur. Ces prêts sont reclassés comme prêts courants lorsque les dispositions de restructuration sont respectées et les critères de classification requis pour les prêts courants sont conformes.

Les prêts sont radiés contre la provision pour pertes de crédit attendues établie au bilan lorsque tous les efforts de restructuration ou de recouvrement possibles ont été complétés et qu'il est peu probable qu'on puisse effectuer le recouvrement d'autres sommes. Les récupérations sur créances radiées antérieurement sont comptabilisées directement à l'état du résultat net.

La Direction établit une provision pour pertes de crédit attendues en fin d'exercice qui représente une estimation des pertes de crédit attendues sur le portefeuille de prêts à cette date conformément ce qui est décrit à la **note 3 b**. Cette provision est établie en prenant en considération les éléments probants spécifiques tels que les arriérés de remboursement, la valeur des garanties, les possibilités de recouvrement futur, et la situation économique de l'emprunteur qui ont un impact sur les flux de trésorerie futurs estimés d'un prêt spécifique ou d'un groupe de prêts avec un risque similaire. Cette provision tient aussi compte de l'expérience et du jugement de la Direction. Les soldes des cartes de crédit sont provisionnés à 100% lorsqu'ils sont en souffrance depuis plus de 180 jours.

(À suivre)

BANQUE NATIONALE DE CREDIT
Notes aux états financiers

(3) PRINCIPALES CONVENTIONS COMPTABLES (SUITE)

(f) Prêts (suite)

La dotation aux pertes de crédit sur prêts apparaissant à l'état du résultat net représente la différence entre la provision déterminée ci-dessus et la provision du début de l'exercice, nette des radiations et de l'effet de change résultant de la réévaluation des provisions spécifiques pour pertes de crédit attendues exprimées en dollars.

La Banque respecte également la réglementation de la Banque Centrale en matière de provision tel que prescrite dans la circulaire 87. Lorsque la provision requise selon les normes établies par la Banque Centrale excède la provision (IFRS) pour pertes de crédit attendues reflétée au bilan, l'excédent de provision est reflété dans un compte séparé de réserve générale pour pertes sur prêts à l'avoir net **(3 u)**.

(g) Actifs au titre de droits d'utilisation et obligations locatives

Les contrats de location sont comptabilisés en accord avec les prescrits de IFRS 16, à partir du 1^{er} octobre 2019.

À la comptabilisation initiale, la Banque enregistre un actif au titre de droits d'utilisation et une obligation locative pour les contrats de location des propriétés louées en accord avec IFRS 16.

L'actif au titre de droits d'utilisation est initialement évalué au coût qui comprend le montant initial de l'obligation locative augmenté des paiements de loyers payés d'avance, plus les coûts directs initiaux engagés par le preneur et une estimation de tout coût de démantèlement prévu de l'actif sous-jacent, moins tout avantage incitatif à la location. Cet actif non monétaire est exprimé dans la monnaie fonctionnelle de la Banque et est amorti sur une base linéaire, sur la plus courte période entre la durée de vie utile de l'actif sous-jacent et la durée probable anticipée du contrat de location.

(À suivre)

BANQUE NATIONALE DE CREDIT
Notes aux états financiers

(3) PRINCIPALES CONVENTIONS COMPTABLES (SUITE)

(g) Actifs au titre de droits d'utilisation et obligations locatives (suite)

L'obligation locative est initialement évaluée à la valeur actualisée des paiements de loyers qui n'ont pas encore été versés à la date du début, en utilisant le taux d'emprunt marginal. Ce passif monétaire est exprimé en la monnaie du contrat de location y relatif. L'obligation locative est réévaluée lorsqu'il y a une modification dans les paiements de loyers futurs découlant d'un changement dans un index ou un taux, ou lorsque la Banque modifie son évaluation relative à l'exercice de l'option de renouvellement ou de résiliation. L'ajustement de l'obligation locative est porté en ajustement de l'actif au titre de droits d'utilisation afférent ou est enregistré au résultat net si l'actif au titre de droits d'utilisation a été réduit à zéro.

Dans le cas des contrats variables, qui sont exprimés en fonction d'un indice, comme le taux de change ou la variation de prix, l'effet de l'indexation est capitalisé à l'actif et est amorti sur la durée restante de l'actif au titre de droits d'utilisation.

L'amortissement de l'actif au titre de droits d'utilisation et la charge d'intérêts, selon la méthode du taux d'intérêt effectif, relatifs aux obligations locatives, sont comptabilisés à l'état du résultat net.

La comptabilisation des contrats de location selon IFRS 16, implique du jugement et requiert de la Banque l'application d'hypothèses et d'estimations, pour déterminer:

- Que les taux d'intérêts appropriés soient utilisés pour calculer les obligations locatives.
- Que la durée des contrats de location soit adéquate. Pour ce faire, la Banque doit évaluer si elle a une certitude raisonnable que l'option de renouvellement ou de résiliation de contrat sera exercée, en tenant compte de certains aspects comme : les modalités du contrat, la nature et la localisation du bien, l'existence d'améliorations locatives importantes et la disponibilité de solutions alternatives pour se relocaliser dans la même zone.

Méthode applicable avant le 1^{er} octobre 2019

Les paiements de loyers relatifs aux contrats de location-exploitation étaient comptabilisés sur une base linéaire à titre de dépenses de loyers à l'état du résultat net.

(À suivre)

BANQUE NATIONALE DE CREDIT
Notes aux états financiers

(3) PRINCIPALES CONVENTIONS COMPTABLES (SUITE)

(h) Immobilisations

Les immobilisations sont enregistrées au coût. À l'exception des terrains, des améliorations locatives et des investissements en cours, elles sont amorties selon la méthode de l'amortissement linéaire sur la durée estimative de leurs vies utiles. Les améliorations locatives sont amorties sur la durée des contrats de bail, selon la méthode d'amortissement linéaire. Les investissements en cours seront amortis sur leur durée de vie estimative à partir du moment où ils seront prêts à être utilisés.

Les taux d'amortissement en vigueur pour les principales catégories d'immobilisations sont:

Immeubles	2.8%
Équipements informatiques	20%
Matériel et mobilier	10%
Matériel roulant	20% et 25%
Matériel énergétique	20%
Matériel de communication	10% et 20%
Matériel de climatisation	10% et 20%
Matériel de sécurité	20%
Améliorations locatives	8% à 11%

La méthode d'amortissement, la durée de vie et la valeur résiduelle des différentes catégories d'immobilisations sont revues à chaque fin d'exercice.

Les débours importants pour amélioration et reconditionnement sont capitalisés, tandis que ceux effectués pour entretien et réparations sont imputés aux dépenses.

Les gains ou pertes réalisés lors de dispositions d'immobilisations sont reflétés à l'état du résultat net.

(i) Propriétés détenues pour revente

Conformément à IFRS 5, les propriétés détenues pour revente, présentées dans le poste Biens Immobiliers Hors Exploitation, sont des biens reçus en dation en paiement ou adjugés en faveur de la Banque, en compensation des montants dus incluant les soldes des prêts, les intérêts à recevoir et les frais déboursés par la Banque à des fins de reprise, lors de l'insolvabilité constatée des débiteurs. Ces propriétés sont comptabilisées à la juste valeur estimative à la date de la transaction.

(À suivre)

BANQUE NATIONALE DE CREDIT
Notes aux états financiers

(3) PRINCIPALES CONVENTIONS COMPTABLES (SUITE)

(i) Propriétés détenues pour revente (suite)

La Banque a établi un programme actif de ventes selon lequel ces propriétés devraient être activement commercialisées dans leur état actuel dans un délai ne dépassant pas en général un an, à moins de circonstances indépendantes du contrôle de la Banque. Les biens ne répondant pas à ces critères sont virés aux placements en immobilier.

La valeur aux livres de ces propriétés est analysée à la date de chaque bilan afin de déterminer s'il y a une indication de perte de valeur. Si une telle indication existe, la valeur aux livres est ramenée à la valeur nette de réalisation correspondant au prix de vente estimé dans le cours normal des activités.

La juste valeur a été estimée à partir des expertises effectuées par des experts-évaluateurs indépendants.

Conformément à la réglementation bancaire une réserve est requise sur les propriétés détenues pour revente (**note 3k**) et est comptabilisée à un poste distinct de réserve pour biens immobiliers hors exploitation à l'état de l'évolution de l'avoir net.

(j) Placements en immobilier

Les placements en immobilier, présentés au poste Biens Immobiliers Hors Exploitation, sont constitués de terrains et d'immeubles détenus par la Banque pour une période et une utilisation indéterminées. Ils sont gardés à leur juste valeur estimée par des évaluateurs indépendants et ne sont pas amortis, conformément à IAS 40.

Ces placements en immobilier doivent être présentés à juste valeur et, pour ce faire, la législation haïtienne en vigueur exige trois évaluations de chaque bien par des évaluateurs indépendants. Quoique certains des placements en immobilier présentent des plus-values, la Direction de la Banque désire procéder à des analyses additionnelles avant de les comptabiliser. Cette situation résulte en une réserve dans le rapport des auditeurs indépendants.

Toute plus ou moins-value résultant d'un changement dans les justes valeurs des placements en immobilier est comptabilisée à l'état du résultat net.

Certains des immeubles sont loués à des organismes de l'État et à des entreprises commerciales. Les revenus de loyers, lorsque perçus, et les frais relatifs à la gestion des immeubles sont comptabilisés à l'état du résultat net.

Conformément à la réglementation bancaire une réserve est requise sur les propriétés détenues pour revente (**note 3k**) et est comptabilisé à un poste distinct de réserve pour biens immobiliers hors exploitation à l'état de l'évolution de l'avoir net.

(À suivre)

BANQUE NATIONALE DE CREDIT
Notes aux états financiers

(3) PRINCIPALES CONVENTIONS COMPTABLES (SUITE)

(k) Réserve pour biens immobiliers hors exploitation

Le poste de réserve générale pour biens hors exploitation, requis par la réglementation bancaire, est constitué à partir d'affectations des bénéfices non répartis et représente les réserves requises par la BRH en fonction de la Loi bancaire du 20 juillet 2012. Elles sont constituées ainsi:

- À la réception, 30% de la juste valeur estimative des biens reçus en garantie de paiement par le biais d'adjudication ou de dation, à partir de l'application de cette Loi.
- La provision annuelle de 20% de la valeur inscrite des biens adjugés ou reçus en dation de paiement non vendus après un délai de deux ans, jusqu'à 100% de la valeur inscrite. Cette addition au niveau de la réserve est effective depuis le 3 décembre 2015 en fonction de la note interprétative no. 1 de la BRH datée du 3 décembre 2013 quant à l'application de l'article 189 de la Loi.

Cette réserve n'est pas sujette à distribution et n'est pas considérée dans le calcul des fonds propres réglementaires. Lorsque la Banque dispose de biens immobiliers hors exploitation, les réserves constituées sur ces biens sont virées aux bénéfices non répartis.

(l) Contrats à terme de change

Les contrats à terme de change comprennent les contrats à terme de gré à gré portant sur des engagements d'échanger deux devises (Gourdes et dollars US) à une date ultérieure selon un taux de change prédéterminé et des modalités convenus entre les deux parties à la date du contrat. Ces contrats à terme de change reflètent les montants à recevoir dans une devise et les montants à remiser dans une autre devise en accord avec les modalités des contrats respectifs.

(m) Achalandage

L'achalandage représente l'excédent du prix d'acquisition sur la juste valeur des éléments d'actif et de passif nets acquis. Cet actif intangible n'est pas amorti en accord avec IFRS 3. L'achalandage doit subir un test de dépréciation annuel ou plus fréquemment si des événements ou des changements de circonstances indiquent que sa valeur aurait subi une dépréciation. L'achalandage est présenté au coût moins les pertes de valeur encourues. Les pertes de valeur comptabilisées ne peuvent pas être renversées. Il n'y a pas de baisse de valeur permanente de la valeur comptable de l'achalandage à la date de ces états financiers.

(À suivre)

BANQUE NATIONALE DE CREDIT
Notes aux états financiers

(3) PRINCIPALES CONVENTIONS COMPTABLES (SUITE)

(n) Acceptations et lettres de crédit

La responsabilité éventuelle de la Banque au titre d'engagements par acceptations bancaires et de lettres de crédit est comptabilisée comme un élément de passif au bilan.

En contrepartie, le recours de la Banque contre le client dans le cas où elle serait tenue d'honorer ces engagements est comptabilisé comme un élément d'actif équivalent.

(o) Dépôts et emprunts

Les dépôts et emprunts sont comptabilisés au coût. Leur juste valeur est assimilable à la valeur aux livres, puisque les taux d'intérêts sont indexés aux taux du marché.

(p) Réserves des banques locales

Les réserves des banques locales représentent les dépôts effectués par les succursales des banques commerciales dans les villes de provinces à titre de réserve obligatoire maintenue par la BNC pour le compte de la BRH. Ces dépôts ne portent pas d'intérêts. La juste valeur de ces dépôts est assimilable à la valeur aux livres puisqu'il s'agit de dépôts à très court terme.

(q) Exonération d'impôts et de taxes

Conformément à la loi du 17 août 1979 amendée par le Décret du 23 novembre 2005, la Banque est exonérée du paiement des droits et taxes de l'État à l'occasion de toutes opérations qui lui sont propres.

(r) Versement au Trésor Public

Conformément à la loi du 17 août 1979 et du Décret du 23 novembre 2005, le revenu net réalisé par la Banque sera versé au Trésor Public jusqu'à concurrence de 25%, et le solde sera affecté à la constitution de la réserve légale de 10% et d'autres réserves spéciales destinées aux fins d'investissement, de placement, d'expansion et autres, à fixer par le Conseil d'Administration.

En 2020, suite à une entente avec le Ministère de l'Économie et des Finances, un montant de G 156.4 millions a été versé au Trésor Public pour l'exercice 2019.

Pour l'exercice 2020, le montant à verser au Trésor Public n'est pas encore déterminé.

(À suivre)

BANQUE NATIONALE DE CREDIT
Notes aux états financiers

(3) PRINCIPALES CONVENTIONS COMPTABLES (SUITE)

(s) Régime de retraite et fonds de prime en administration

La BNC offre à ses employés un régime de retraite contributif à prestations déterminées de type de fin de carrière qui prévoit le versement de prestations basées sur le nombre d'années de service et le salaire moyen des cinq dernières années de service des bénéficiaires.

La Banque dispose aussi d'un fonds de prime en administration pour les employés qui partent à la retraite résultant en des primes de service et des primes de séparation.

Aucune étude actuarielle du régime de retraite ni du fonds de prime en administration ne sont disponibles. Les charges sont comptabilisées sur une base estimative et non sur la base des obligations actuarielles. Les surplus ou le passif actuariel ainsi que l'amortissement y relatif ne sont pas déterminés.

Les Normes Internationales d'Information Financière requièrent que la Banque effectue à la fin de chaque exercice une évaluation actuarielle. Par conséquent, les informations présentées aux **notes 19 et 24** ne sont pas conformes aux exigences de ces normes.

(t) Réserve légale

Conformément à la loi sur les sociétés financières, un prélèvement de 10% sur le revenu net de l'exercice est effectué chaque année en vue de constituer la réserve légale jusqu'à ce que cette réserve ait atteint 50% de la dotation du capital.

(u) Réserve générale pour pertes sur prêts

La réserve générale pour pertes sur prêts établie par la Direction est constituée à partir d'affectations des bénéfices non répartis et représente l'excédent des provisions requises par la Banque Centrale pour couvrir les risques de pertes potentielles incluant les provisions générales sur le portefeuille de prêts, par rapport aux provisions calculées selon les IFRS, telles que reflétées au bilan. Cette réserve n'est pas sujette à distribution.

(À suivre)

BANQUE NATIONALE DE CREDIT
Notes aux états financiers

(3) PRINCIPALES CONVENTIONS COMPTABLES (SUITE)

(v) Intérêts

Les revenus d'intérêts sur les prêts sont comptabilisés sur une base d'exercice. Les revenus d'intérêts sur les cartes de crédit sont capitalisés jusqu'à 180 jours. Après cette période, le solde dû impayé est provisionné.

Les revenus et les dépenses d'intérêts sont comptabilisés selon la méthode du taux d'intérêts effectif. Ces intérêts incluent principalement les revenus d'intérêts sur les bons BRH, les bons et obligations du Trésor, les prêts et les placements locaux et étrangers, ainsi que les dépenses d'intérêts sur les dépôts et les emprunts.

(w) Commissions

Les commissions qui sont importantes à la détermination des taux d'intérêts effectifs des actifs et passifs financiers sont incluses dans le calcul de ces taux d'intérêts effectifs.

Les revenus et les dépenses de commissions assimilables à des frais de service sont comptabilisés à l'état du résultat net lorsque les services sont rendus.

(x) Réserves obligatoires sur dépôts et autres passifs

Conformément aux lois et réglementations régissant la matière, les banques doivent garder à la Banque Centrale des réserves obligatoires équivalant, aux 30 septembre 2020 et 2019, à 45% sur les passifs en gourdes, et à 51% sur les passifs en monnaies étrangères. Les réserves sur les passifs libellés en monnaies étrangères doivent être constituées à 12.5% en gourdes. Cette exigence ne s'applique pas sur les réserves des banques locales qui ne font pas partie des réserves effectives.

À partir de juin 2015, le taux de réserves obligatoires pour les dépôts des entreprises publiques non financières est de 100%.

(z) Normes, modifications et interprétations non encore mises en application

La Banque a appliqué au cours de cet exercice la norme IFRS 16.

À la date de ces états financiers, certaines normes, modifications et interprétations ont été émises mais ne sont pas encore entrées en vigueur en date du 30 septembre 2020. Ces normes n'ont pas été prises en considération dans la préparation des états financiers de la Banque.

En mai 2017, l'IASB a publié une nouvelle norme IFRS 17 Contrats d'Assurance qui remplace l'actuelle norme IFRS 4. Cependant, l'IASB a provisoirement décidé de reporter la date d'entrée en vigueur de l'IFRS 17 aux exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2022.

(À suivre)

BANQUE NATIONALE DE CREDIT
Notes aux états financiers

(4) GESTION DES RISQUES

L'activité d'intermédiation financière est associée à de nombreux risques dont la gestion est d'une importance capitale en raison des effets négatifs qu'ils pourraient avoir sur les opérations d'une banque, ses résultats d'exploitation et son patrimoine financier. Les principaux risques sont:

Le risque de liquidités ;
 Le risque de crédit ;
 Le risque de marché portant sur le change et les taux d'intérêts ;
 Le risque de blanchiment des avoirs et de financement du terrorisme.

Consciente que l'atteinte de ses objectifs financiers passe par une gestion efficace des risques, la Banque Nationale de Crédit applique des politiques de gestion concertée et prudente à l'égard de ces risques. Elle a développé un ensemble de procédures servant de guide et d'orientation aux directions et, elle a mis en place un système de contrôle conforme à la pratique dans le secteur bancaire et aux normes prudentielles de la Banque Centrale. La gestion des risques à la BNC est exercée à travers un dispositif de contrôle interne qui permet au Conseil d'Administration de s'assurer d'une maîtrise des activités de la Banque à tous les niveaux. Outre la structure opérationnelle hiérarchisée, le dispositif de contrôle comprend aussi les comités spécialisés qui analysent les risques, supervisent les activités des directions et définissent les grandes lignes opérationnelles. Parmi ces comités, il y a le Comité de Direction, le Comité de Trésorerie, le Comité de Crédit, le Comité d'Audit et de Conformité, et le Comité de Sécurité et de Déontologie.

L'appréciation par la Direction des principaux risques de la BNC est comme suit:

(A) RISQUE DE LIQUIDITÉS

Le risque de liquidités est le risque que la Banque ne dispose pas, au moment approprié, des liquidités nécessaires pour faire face à tous ses engagements de sorties de fonds, que ceux-ci soient inscrits au bilan ou non. Une gestion efficace des liquidités est essentielle pour maintenir la confiance du marché et protéger le capital de la Banque.

Pour gérer ce risque, la BNC assure une surveillance quotidienne des liquidités. Elle met en œuvre une politique prudente de gestion des liquidités qui lui permet d'être en mesure de remplir en tout temps ses engagements exigeant des sorties de fonds. Elle porte une attention particulière aux échéances de dépôts et de prêts, ainsi qu'aux disponibilités et aux exigibilités de fonds, tout en respectant les exigences qui s'appliquent à elle. Le comité de Trésorerie de la BNC se réunit chaque semaine et assure une surveillance quotidienne de ses besoins opérationnels.

(À suivre)

BANQUE NATIONALE DE CREDIT
Notes aux états financiers

(4) GESTION DES RISQUES (SUITE)

(A) RISQUE DE LIQUIDITÉS (SUITE)

La BNC respecte en général les normes prudentielles de la BRH en matière de liquidités; elle maintient les réserves obligatoires exigées par la circulaire 72-3.

Les termes d'échéance des passifs financiers de la Banque étaient comme suit aux 30 septembre :

30 septembre 2020

(En milliers de gourdes)	Courants	1-3 mois	3 mois-1 an	Plus d'un an	Total
Dépôts: (note 16)					
Dépôts à vue	G 30,009,621	-	-	-	30,009,621
Dépôts d'épargne	21,161,363	-	-	-	21,161,363
Dépôts à terme	<u>80,064</u>	<u>-</u>	<u>9,563,430</u>	<u>-</u>	<u>9,643,494</u>
Total dépôts	<u>51,251,048</u>	<u>-</u>	<u>9,563,430</u>	<u>-</u>	<u>60,814,478</u>
Emprunts et obligations					
BRH (note 17)	1,694,403	1,706,390	1,775,024	3,052,479	8,228,296
Réserves des banques					
locales (note 18)	110,518	-	-	-	110,518
Engagements – lettres de crédit					
et acceptations	-	340,182	-	-	340,182
Contrats à terme					
de change (note 9)	-	272,296	-	-	272,296
Obligations locatives	-	-	29,394	81,211	110,605
Autres éléments					
de passif (note 19)	<u>2,386,559</u>	<u>283,800</u>	<u>2,632,552</u>	<u>2,313,232</u>	<u>7,616,143</u>
Total - autres	4,191,480	2,602,668	4,436,970	5,446,922	16,678,040
Total	G 55,442,528	2,602,668	14,000,400	5,446,922	77,492,518

(À suivre)

BANQUE NATIONALE DE CREDIT
Notes aux états financiers

(4) GESTION DES RISQUES (SUITE)

(A) RISQUE DE LIQUIDITÉS (SUITE)

30 septembre 2019

(En milliers de gourdes)		Courants	1-3 mois	3 mois-1 an	Plus d'un an	Total
Dépôts: (note 16)						
Dépôts à vue	G	30,576,566	-	-	-	30,576,566
Dépôts d'épargne		20,468,941	-	-	322,467	20,791,408
Dépôts à terme		101,342	2,622,411	7,578,959	-	10,302,712
Total dépôts		51,146,849	2,622,411	7,578,959	322,467	61,670,686
Emprunts et obligations						
BRH (note 17)		29,577	1,908,658	112,903	3,093,965	5,145,103
Réserves des banques						
locales (note 18)		35,929	-	-	-	35,929
Engagements – lettres de crédit						
et acceptations		-	357,913	-	-	357,913
Contrats à terme						
de change (note 9)		-	2,149,809	-	-	2,149,809
Autres éléments						
de passif (note 19)		987,018	248,423	3,196,423	2,319,683	6,751,547
Total - autres		1,052,524	4,664,803	3,309,326	5,413,648	14,440,301
Total	G	52,199,373	7,287,214	10,888,285	5,736,115	76,110,987

(B) RISQUE DE CRÉDIT

Le risque de crédit est le risque de perte financière résultant de l'incapacité d'une contrepartie de s'acquitter partiellement ou entièrement de ses obligations financières et/ou contractuelles à l'endroit de la Banque.

Les politiques monétaires adoptées par la Banque Centrale ainsi que par la Réserve Fédérale des États-Unis ou par certains autres organismes internationaux, dans les territoires où la Banque détient certains actifs, ont une incidence sur les activités, les résultats et la situation financière de la Banque.

(À suivre)

BANQUE NATIONALE DE CREDIT
Notes aux états financiers

(4) GESTION DES RISQUES (SUITE)

(B) RISQUE DE CRÉDIT (SUITE)

Ce risque concerne les principaux actifs financiers suivants:

(En milliers de gourdes)	2020	2019
Liquidités (note 5) :		
Dépôts à la BRH	G 23,301,325	17,608,932
Dépôts à des banques étrangères	3,169,434	2,350,330
Effets de compensation	<u>322,871</u>	<u>145,635</u>
	<u>26,793,630</u>	<u>20,104,897</u>
Placements:		
Bons BRH, Bons et Obligations du Trésor, net (note 6)	19,008,566	8,645,928
Placements locaux (note 7)	933,578	3,536,577
Placements à l'étranger (note 8)	<u>6,951,292</u>	<u>11,479,439</u>
	<u>26,893,436</u>	<u>23,661,944</u>
Contrats à terme de change (note 9)	<u>296,384</u>	<u>2,149,809</u>
Crédit:		
Prêts, net (note 10)	<u>22,335,580</u>	<u>21,256,952</u>
Acceptations et lettres de crédit	<u>340,182</u>	<u>357,913</u>
Autres éléments d'actif, net (note 15)	<u>229,025</u>	<u>95,032</u>
	G 76,888,237	67,626,547

(i) Liquidités

Les liquidités sont maintenues dans des institutions financières importantes que la Banque considère comme solides. La viabilité financière de ces institutions est revue de manière périodique par la Direction. Aux 30 septembre 2020 et 2019, 87% des liquidités sont gardées à la Banque Centrale en couverture de réserves. Dans l'ensemble, la Direction juge que le risque de crédit associé aux liquidités est nul.

(ii) Placements

Ce risque survient lorsqu'un titre de placement subit une baisse importante suite aux mauvais résultats, réels ou anticipés, de la société émettrice du titre. Pour gérer ce risque, la Banque investit dans des instruments dont elle maîtrise les mécanismes opérationnels et financiers, avec un rendement proportionnel aux risques.

(À suivre)

BANQUE NATIONALE DE CREDIT
Notes aux états financiers

(4) GESTION DES RISQUES (SUITE)

(B) RISQUE DE CRÉDIT (SUITE)

(ii) Placements (suite)

La Direction considère les Bons BRH qui représentent 4% des placements en 2019 comme des instruments financiers non à risque. L'échéance de ces bons n'excède pas 91 jours et la Direction est confiante que la Banque de la République d'Haïti pourra honorer ses engagements dans les délais. Au 30 septembre 2020, les placements en bons BRH sont totalement échus.

La Direction considère les Bons du Trésor qui représentent 70% et 32% des placements aux 30 septembre 2020 et 2019 comme des instruments financiers à risque modéré et la Direction est confiante que le Trésor Haïtien pourra honorer ses engagements dans les délais.

La Direction considère les Obligations du Trésor qui représentent 0.2% des placements au 30 septembre 2019 comme des instruments financiers à faible risque car elles sont garanties par la BRH. La Direction est confiante que le Trésor Haïtien pourra honorer ses engagements dans les délais. Au 30 septembre 2020, les placements en obligations du Trésor sont totalement échus.

La Direction considère comme modéré le risque sur les placements locaux en obligations et en instruments de capitaux propres. Elle demande régulièrement des informations financières afin d'en assurer une valorisation adéquate. Par ailleurs, elle considère comme faible le risque sur les placements interbancaires.

Aux 30 septembre 2020 et 2019, les placements à l'étranger sont principalement composés de dépôts à terme (84% et 67%) et d'obligations d'agences gouvernementales (4% et 23%), soit 88% et 90% de ces placements. La Direction considère comme faible le risque de crédit sur les dépôts à terme et sur les obligations d'agences gouvernementales. La Direction considère comme modéré le risque de crédit sur les autres placements à l'étranger.

(iii) Crédit

Les politiques établies par la Banque l'assurent d'une gestion adéquate de ce risque; ainsi:

- Les nouveaux prêts sont analysés, approuvés par le Comité de Crédit et adéquatement documentés.
- L'Administration du Crédit s'assure de la mise en place des garanties exigées avant tout décaissement.

(À suivre)

BANQUE NATIONALE DE CREDIT
Notes aux états financiers

(4) GESTION DES RISQUES (SUITE)

(B) RISQUE DE CRÉDIT (SUITE)

(iii) Crédit (suite)

- Le portefeuille de prêts est géré par un système informatique et fait l'objet de suivi rigoureux et systématique par la Direction du Crédit, l'Administration du Crédit et le Comité de Crédit.
- Les clients délinquants sont poursuivis par la Direction du Crédit, l'Unité de Recouvrement, le Bureau du Contentieux et enfin, par les conseillers juridiques externes.
- Des provisions spécifiques et une réserve générale sont constituées en couverture des prêts à défaut. Elles représentent 56% et 71% des prêts à défaut aux 30 septembre 2020 et 2019.
- La Banque se soumet en général au respect des normes prudentielles de la Banque Centrale concernant la classification des prêts et l'établissement de provisions pour pertes de crédit attendues (Circulaire no. 87), la limite de 50% du portefeuille de prêts en dollars US par rapport au passif en dollars US (Circulaire no. 97), et la concentration des risques de crédit (Circulaire no. 83.4) qui restreint, en fonction des fonds propres réglementaires, les montants de crédit pouvant être octroyés à un emprunteur, un groupe d'emprunteurs, et aux principaux secteurs de l'économie.

(iv) Contrats à terme de change

La Banque considère le risque comme étant faible sur les contrats à terme de change étant donné que les contreparties se retrouvent au passif.

(v) Acceptations et lettre de crédit

La Banque considère le risque comme étant faible sur les acceptations et lettre de crédit étant donné que les contreparties se retrouvent au passif.

(vi) Autres éléments d'actif

La Banque considère comme faible le risque de non-paiement sur les autres éléments d'actif financiers qui représentent des opérations courantes qui sont réglées dans de courts délais.

(À suivre)

BANQUE NATIONALE DE CREDIT
Notes aux états financiers

(4) GESTION DES RISQUES (SUITE)

(B) RISQUE DE CRÉDIT (SUITE)

La répartition par secteur géographique, sur la base de localisation du risque ultime des actifs financiers de la Banque concernés par ce risque, est comme suit:

(En milliers de gourdes)	2020	2019
Liquidités		
Haïti	G 23,624,130	17,818,169
États-Unis	3,110,374	2,206,390
Canada	53,960	72,948
Panama	4,923	6,971
Angleterre	243	419
	<u>26,793,630</u>	<u>20,104,897</u>
Placements		
Haïti	19,942,144	12,182,504
Panama	4,256,254	5,934,485
États-Unis	1,047,056	4,136,399
Canada	1,647,982	1,408,556
	<u>26,893,436</u>	<u>23,661,944</u>
Contrats à terme de change		
Haïti	<u>296,384</u>	<u>2,149,809</u>
Crédit		
Haïti	<u>22,335,580</u>	<u>21,256,952</u>
Acceptations et lettres de crédit		
Haïti	<u>340,182</u>	<u>357,913</u>
Autres éléments d'actif, net		
Haïti	<u>229,025</u>	<u>95,032</u>
Total des actifs financiers	G 76,888,237	67,626,547

(C) RISQUE DE MARCHÉ

Le risque de marché concerne les changements de prix sur le marché et inclut principalement le risque de change et le risque de taux d'intérêts. L'objectif de la Banque est de gérer ces risques dans des paramètres acceptables lui permettant d'être rentable et de maximiser son retour sur investissement tout en préservant l'avoir des déposants.

(i) Risque de change

Ce risque survient lorsqu'il y a non-appariement entre le volume de l'actif détenu en devises et le volume du passif libellé dans les mêmes devises suite à la variation du cours de ces devises.

(À suivre)

BANQUE NATIONALE DE CREDIT
Notes aux états financiers

(4) GESTION DES RISQUES (SUITE)**(C) RISQUE DE MARCHÉ (SUITE)****(i) Risque de change (suite)**

Pour gérer ce risque, la BNC a adopté une politique qui consiste à ne pas prendre en général de position en devises allant au-delà de trois jours ouvrables. La circulaire no. 81-5 de la Banque Centrale sur le risque de change, en vigueur depuis avril 2017, qui stipule que la position en devises étrangères, en valeur absolue, ne doit pas dépasser 0.5% des fonds propres comptables sur une base quotidienne, limite le gain ou la perte que la Banque pourrait encourir sur sa position en devises étrangères.

Les positions nettes de change de la Banque, par monnaie, étaient comme suit aux 30 septembre:

30 septembre 2020

(En milliers de gourdes)	Gourdes	Dollars convertis	Euros convertis	Total
Liquidités	G 15,694,374	15,342,444	5,969	31,042,787
Bons BRH, bons et obligations du Trésor	19,008,566	-	-	19,008,566
Placements locaux et étrangers	808,103	7,076,767	-	7,884,870
Prêts, net	17,630,835	4,704,745	-	22,335,580
Acceptations et lettres de crédit	4,061	336,121	-	340,182
Contrats à terme de change	296,384	-	-	296,384
Autres éléments d'actif, net	97,337	131,688	-	229,025
Total des actifs financiers	G 53,539,660	27,591,765	5,969	81,137,394
Dépôts	37,339,554	23,474,924	-	60,814,478
Emprunts et obligations - BRH	6,909,910	1,318,386	-	8,228,296
Réserves des banques locales	105,069	5,449	-	110,518
Engagements – acceptations et lettres de crédit	4,061	336,121	-	340,182
Obligations locatives	8,928	101,677	-	110,605
Contrats à terme de change	-	272,296	-	272,296
Autres éléments de passif	5,457,031	2,159,020	92	7,616,143
Total des passifs financiers	G 49,824,553	27,667,873	92	77,492,518
Actifs (passifs), net	G 3,715,107	(76,108)	5,877	3,644,876

Pour chaque mouvement d'une gourde par rapport au dollar US et à l'Euro, la position de change en dollars US et Euros convertis résulterait en un gain ou une perte de change respectivement de G 1.1 million et G 76 mille, selon le cas.

(À suivre)

BANQUE NATIONALE DE CREDIT
Notes aux états financiers

(4) GESTION DES RISQUES (SUITE)**(C) RISQUE DE MARCHÉ (SUITE)****(i) Risque de change (suite)****30 septembre 2019**

(En milliers de gourdes)	Gourdes	Dollars convertis	Euros convertis	Total
Liquidités	G 16,408,531	15,342,031	1,701	31,752,263
Bons BRH, bons et obligations du Trésor	8,645,928	-	-	8,645,928
Placements locaux et étrangers	3,318,022	11,697,994	-	15,016,016
Prêts, net	13,765,161	7,491,791	-	21,256,952
Acceptations et lettres de crédit	2,089	355,824	-	357,913
Contrats à terme de change	2,149,809	-	-	2,149,809
Autres éléments d'actif, net	11,635	83,397	-	95,032
Total des actifs financiers	G 44,301,175	34,971,037	1,701	79,273,913
Dépôts	32,028,969	29,641,717	-	61,670,686
Emprunts et obligations - BRH	3,278,779	1,866,324	-	5,145,103
Réserves des banques locales	30,188	5,741	-	35,929
Engagements – acceptations et lettres de crédit	2,089	355,824	-	357,913
Contrat à terme de change	-	2,149,809	-	2,149,809
Autres éléments de passif	4,160,523	2,591,024	-	6,751,547
Total des passifs financiers	G 39,500,548	36,610,439	-	76,110,987
Actifs (passifs), net	G 4,800,627	(1,639,402)	1,701	3,189,926

Pour chaque mouvement d'une gourde par rapport au dollar US et à l'Euro, la position de change en dollars US et Euros convertis résulterait en un gain ou une perte de change respectivement de G 18 millions et G 17 mille, selon le cas.

Les taux de change des différentes devises par rapport à la gourde étaient comme suit:

	2020	2019
Aux 30 septembre		
Dollars US	65.9193	93.3162
Euros	77.2706	101.9853
Taux moyens de l'exercice		
Dollars US	99.0000	85.000
Euros	110.8637	93.8116

(À suivre)

BANQUE NATIONALE DE CREDIT
Notes aux états financiers

(4) GESTION DES RISQUES (SUITE)

(C) RISQUE DE MARCHÉ (SUITE)

(ii) Risque de taux d'intérêts

Ce risque a trait aux incidences éventuelles des fluctuations des taux d'intérêts sur le bénéfice et par conséquent, le capital de la Banque. Il correspond au risque qu'une variation des taux d'intérêts ait un impact négatif sur le revenu net d'intérêts. Le montant du risque est fonction de l'importance et de l'évolution des variations des taux d'intérêts, de même que de l'ampleur et de la structure des échéances des instruments financiers.

Ce risque est adéquatement contrôlé à la BNC, en raison du fait qu'une partie importante des actifs et passifs porteurs d'intérêts sont à taux variables et à court terme, permettant ainsi à la Banque de modifier rapidement ces taux d'intérêts, réduisant ainsi le risque. Par ailleurs, les passifs financiers à taux fixes sont couverts à plus de 100% par des actifs financiers correspondants. Ainsi, aux 30 septembre 2020 et 2019, dû à l'importance des actifs financiers par rapport aux passifs financiers à taux d'intérêts fixes, la hausse ou la baisse des taux d'intérêts viendra augmenter ou réduire la marge nette d'intérêts.

La Banque exerce un suivi rigoureux de quatre groupes de portefeuilles distincts :

- Les prêts et les dépôts provenant de la clientèle de la Banque
- Les placements locaux
- Les placements à l'étranger
- Les emprunts.

Les positions de ces portefeuilles sont revues régulièrement par la Direction qui établit le positionnement de la Banque en regard des mouvements anticipés des taux d'intérêts et recommande la couverture de tout risque de taux non désiré ou imprévu.

En fin d'exercices, la structure des taux d'intérêts sur les principaux instruments financiers porteurs d'intérêts était comme suit:

(En milliers de gourdes)	%	2020	%	2019
Taux d'intérêts fixes:				
Actifs financiers	61%	G 30,846,916	60%	26,531,120
Passifs financiers	36%	(17,871,790)	29%	(15,447,815)
Net		<u>12,975,126</u>		<u>11,083,305</u>
Taux d'intérêts variables:				
Actifs financiers	39%	19,436,132	40%	17,777,394
Passifs financiers	64%	(31,089,976)	71%	(32,317,512)
Net		<u>(11,653,844)</u>		<u>(14,540,118)</u>
Total des actifs financiers porteurs d'intérêts	100%	50,283,048	100%	44,308,514
Total des passifs financiers porteurs d'intérêts	100%	(48,961,766)	100%	(47,765,327)
Net		G 1,321,282		(3,456,813)

(À suivre)

BANQUE NATIONALE DE CREDIT
Notes aux états financiers

(4) GESTION DES RISQUES (SUITE)

(D) CAPITAUX PROPRES

Les capitaux propres comprennent la dotation de capital, les réserves établies et les bénéfiques non répartis. Dans le cadre de ses politiques et de ses stratégies, la Banque évalue périodiquement le retour sur capital et est soucieuse de garantir à l'État Haïtien un rendement satisfaisant qui n'affecte pas la capacité de la Banque d'assumer son développement futur.

La suffisance du capital des banques haïtiennes est réglementée suivant les exigences de la Banque Centrale (circulaire 88) en matière de fonds propres réglementaires. Tout établissement doit respecter les deux normes suivantes en matière de fonds propres réglementaires:

- **Ratio actif/fonds propres** - Un multiple maximum de 20 fois entre l'ensemble des éléments d'actif et de certains éléments hors bilan d'une part, et les fonds propres réglementaires d'autre part.
- **Ratio fonds propres/actifs à risque** - Un rapport minimum de 12% entre les fonds propres réglementaires d'une part, et l'ensemble des éléments d'actif et de certains éléments hors bilan, pondérés en fonction des risques, d'autre part.

Les fonds propres réglementaires consistent essentiellement en du capital à caractère plus permanent, Catégorie 1, attribuable à l'État Haïtien nonobstant la réserve générale pour pertes sur prêts, et le capital de Catégorie 2, composé essentiellement de dettes subordonnées.

Aux 30 septembre, la Banque présente les ratios suivants:

	2020	2019
Ratio actif / fonds propres	12.00 fois	12.77 fois
Ratio fonds propres / actifs à risque	33.6%	29.3%

(À suivre)

(4) **GESTION DES RISQUES (SUITE)**

(E) RISQUE DE BLANCHIMENT DES AVOIRS ET DE FINANCEMENT DU TERRORISME

Conformité

Suite à la publication de la Loi du 3 décembre 2001, et de celle du 14 novembre 2013 traitant de la problématique du blanchiment des avoirs et du financement du terrorisme, la Banque Nationale de Crédit a pris toute une série de mesures en vue de se conformer aux exigences légales, et aux normes prudentielles suivant les prescrits de la BRH à travers ses circulaires 99, 99-1 et 100 dont l'une d'elles a été la création d'un Bureau de Conformité.

Le Bureau de Conformité relève directement du Conseil d'Administration qui en approuve les plans annuels et les actions sporadiques. Des réunions mensuelles ou extraordinaires sont tenues, au besoin. Ce Bureau joue le rôle d'interface en tout ce qui concerne la conformité par rapport aux correspondants étrangers, à la BRH, à l'Unité Centrale de Renseignements Financiers (UCREF), et à l'Unité de Lutte Contre la Corruption (ULCC). Il est appuyé par tous les Directeurs de succursales qui sont aussi des officiers de conformité.

Régulièrement, des membres du Conseil d'Administration, des cadres des Bureaux du Contrôleur et de Conformité participent à des séminaires internationaux sur le blanchiment d'argent et de financement du terrorisme. Le principe «Know your Customer» (KYC) est obligatoire pour la gestion de tous les clients et les formulaires d'ouverture de compte ont été modifiés en conséquence, respectant les lois locales et internationales.

Technologie

La Banque s'est dotée d'outils informatiques modernes en vue d'optimiser ses actions dans la lutte contre le blanchiment d'argent et le financement du terrorisme, dont:

- un logiciel de surveillance «Anti Money Laundering» (AML);
- une application informatique «Swift Sanction Screening» qui assure que les donneurs d'ordre et les bénéficiaires ne font pas partie des listes noires internationales de personnes, d'institutions ou de pays;
- une application informatique pour l'acheminement électronique des déclarations de transactions à l'UCREF.

Opérationnel

Des séances de formation traitant du blanchiment d'argent et du financement du terrorisme sont offertes à tous les collaborateurs.

Les banques correspondantes de la BNC effectuent une évaluation annuelle des dispositifs de conformité mis en place par la Banque et des ajustements apportés suite aux diverses recommandations et aux exigences internationales.

(À suivre)

BANQUE NATIONALE DE CREDIT
Notes aux états financiers

(5) LIQUIDITÉS

Aux 30 septembre, les liquidités sont comme suit:

(En milliers de gourdes)	2020	2019
Encaisse	G 4,249,157	11,647,366
Dépôts à la Banque de la République d'Haïti (note 27)	23,301,325	17,608,932
Dépôts à des banques étrangères	3,169,434	2,350,330
Effets de compensation	322,871	145,635
Total liquidités	G 31,042,787	31,752,263

L'encaisse et les dépôts à la Banque de la République d'Haïti (BRH) entrent dans le calcul de la couverture des réserves obligatoires qui doivent être maintenues par la BNC, en accord avec les dispositions prévues à cet effet dans les circulaires de la BRH. Ces dépôts ne portent pas d'intérêts.

Aux 30 septembre, les dépôts à des banques étrangères sont comme suit:

(En milliers de gourdes)	2020	2019
Dépôts portant intérêts	G 3,104,581	2,169,356
Dépôts sans intérêts	64,853	180,974
	G 3,169,434	2,350,330

Les taux sur les dépôts à des banques étrangères portant intérêts varient de 0.05% à 2.09% en 2020 et 2019.

Les dépôts à des banques étrangères incluent des dépôts de garanties sur :

(En milliers de US\$ et de gourdes)	2020		2019	
	US\$	Équivalent HTG	US\$	Équivalent HTG
Transactions liées à la carte de crédit	1,352	89,180	1,343	125,337

Aux 30 septembre, la répartition des liquidités par devises est comme suit:

(En milliers de gourdes)	2020	2019
Liquidités en gourdes	G 15,694,374	16,408,531
Liquidités en dollars US	15,342,444	15,342,030
Liquidités en euros	5,969	1,702
	G 31,042,787	31,752,263

(À suivre)

BANQUE NATIONALE DE CREDIT
Notes aux états financiers

(6) BONS BRH, BONS ET OBLIGATIONS DU TRÉSOR

Aux 30 septembre, les bons BRH se présentent ainsi:

(En milliers de gourdes)		2020	2019
BONS BRH			
Valeur nominale	G	-	1,000,000
Intérêts non gagnés		-	(30,555)
Bons BRH, net	G	-	969,445
<i>Taux d'intérêts</i>		-	22.0%
<i>Échéance</i>		-	Novembre 2019

Les bons BRH ont des échéances de 91 jours en 2019.

Au 30 septembre, les bons et obligations du Trésor se présentent ainsi:

(En milliers de gourdes)		2020	2019
BONS DU TRÉSOR			
Valeur nominale	G	19,250,000	7,900,000
Intérêts non gagnés		(241,434)	(273,517)
Bons du Trésor, net	G	19,008,566	7,626,483
<i>Taux d'intérêts</i>		10.25% à 10.50%	22.25% à 22.50%
<i>Échéance</i>		Octobre à Décembre 2020	Octobre - Décembre 2019
OBLIGATIONS DU TRÉSOR			
Valeur nominale (a)	G	-	50,000
<i>Taux d'intérêts</i>		-	6.0%
<i>Échéance</i>		-	Février 2020
Total bons et obligations du Trésor	G	19,008,566	7,676,483
Total bons BRH, bons et obligations du Trésor, net (note 27)	G	19,008,566	8,645,928

(À suivre)

BANQUE NATIONALE DE CREDIT
Notes aux états financiers

(6) BONS BRH, BONS ET OBLIGATIONS DU TRÉSOR (SUITE)

- (a) Ces obligations du Trésor ont été émises le 4 mars 2015 dans le cadre du protocole d'accord signé le 30 janvier 2015, par le Ministère de l'Économie des Finances, le Ministère de l'Éducation Nationale et de la Formation Professionnelle Continue, et de la Banque de la République d'Haïti. Ce protocole concerne l'émission d'obligations du Trésor destinées à financer le secteur éducatif dont G 500 millions ont été attribuées à la BNC. Ces obligations sont dématérialisées et portent intérêts au taux de 6% l'an sur une base dégressive. Elles sont remboursables sur 60 versements mensuels égaux à partir du 30 mars 2015 en fonction du calendrier de remboursement convenu avec la Banque Centrale. Les intérêts cumulatifs gagnés sur ces obligations ont totalisé G 76 millions dont G 625 mille et G 5 millions ont été reconnus en 2020 et 2019.

Ces obligations sont déduites du passif sujet aux réserves obligatoires. Au 30 septembre 2020, ces obligations sont échues et remboursées.

(7) PLACEMENTS LOCAUX

Aux 30 septembre, les placements locaux sont comme suit:

(En milliers de gourdes)		2020	2019
Placements au coût amorti gardés à échéance, net (i)	G	432,376	3,052,598
Instruments de capitaux propres à la juste valeur par le biais du résultat net (ii)		501,202	483,979
Total placements locaux	G	933,578	3,536,577

(À suivre)

BANQUE NATIONALE DE CREDIT
Notes aux états financiers

(7) PLACEMENTS LOCAUX (SUITE)

(i) Les placements au coût amorti gardés à échéance sont comme suit:

30 septembre 2020

(En milliers de gourdes)		Coût	Taux d'intérêts	Échéance
Obligations en dollars US de E-Power au coût de US\$ 1,276,000	G	84,124	9.0%	2024
Obligations en dollars US de Alternative Insurance Company S.A. au coût de US\$ 600,000		39,552	7.5%	2022
Placements interbancaires		300,000	12.0%	Octobre 2020
Total placements au coût amorti gardés à échéance		423,676		
Intérêts à recevoir		8,762		
Total placements au coût amorti gardés à échéance et intérêts à recevoir		432,438		
Provision pour pertes de crédit attendues		(62)		
Total placements au coût amorti gardés à échéance, net	G	432,376		

La provision pour pertes de crédit attendues sur les obligations ci-dessus a ainsi évolué :

(En milliers de gourdes)	Phase 1	
	2020	2019
Solde au 30 septembre 2019	G 106	-
Incidence de l'application de IFRS 9 (note 20)	-	80
Effet de change	(31)	26
Reprise aux pertes de crédit (note 21)	(13)	-
Solde au 30 septembre 2020	G 62	106

(À suivre)

BANQUE NATIONALE DE CREDIT
Notes aux états financiers

(7) PLACEMENTS LOCAUX (SUITE)**30 septembre 2019**

(En milliers de gourdes)	Coût	Taux d'intérêts	Échéance
Obligations en dollars US de E-Power au coût de US\$ 1,276,000 (a)	G 119,087	9.0%	2024
Obligations en dollars US de Alternative Insurance Company S.A. au coût de US\$ 1,000,000	93,315	7.5%	2022
Placements interbancaires	2,800,000	16.0% et 24.0%	Oct. et déc. 2019
Total placements au coût amorti gardés à échéance	3,012,402	-	-
Intérêts à recevoir	40,302	-	-
Total placements au coût amorti gardés à échéance et intérêts à recevoir	3,052,704	-	-
Provision pour pertes de crédit attendues	(106)	-	-
Total placements au coût amorti gardés à échéance, net	G 3,052,598	-	-

a) En 2019, l'échéance de ces obligations a été renouvelée pour une période de cinq années supplémentaires devant échoir en 2024.

(ii) Les instruments de capitaux propres à la juste valeur par le biais du résultat net sont comme suit:

30 septembre 2020

(En milliers de gourdes)	Coût	Moins- value	Valeur nette	Taux de participation	Nombre d'actions ordinaires
Lafito Industrial Free-Zone S.A. (a)	G 332,256	-	332,256	8.78%	141,433
Port Lafito S.A. (b)	<u>65,992</u>	-	<u>65,992</u>	3.81%	<u>65,992</u>
	<u>398,248</u>	-	<u>398,248</u>		<u>207,425</u>
Société de Construction d'Immeubles et d'Ouvrages Publics S.A. (SCIOP S.A.) (c)	74,068	(37,034)	37,034	5.67%	1,207
Alternative Insurance Company S.A.	65,919	-	65,919	6.89%	250
Digital Satellite Systems S.A.	63,047	(63,047)	-	7.70%	26,380
Société Village Chateaublond S.A.	500	(500)	-	7.70%	50
Haitel	9,300	(9,299)	1	-	-
Total instrument de capitaux propres, net G	611,082	(109,880)	501,202	-	-

(À suivre)

BANQUE NATIONALE DE CREDIT
Notes aux états financiers

(7) PLACEMENTS LOCAUX (SUITE)**30 septembre 2019**

(En milliers de gourdes)	Coût	Moins- value	Valeur nette	Taux de participation	Nombre d'actions ordinaires
Lafito Industrial Free-Zone S.A. (a)	G 332,256	-	332,256	8.78%	141,433
Port Lafito S.A. (b)	65,992	-	65,992	3.81%	65,992
Société de Construction d'Immeubles et d'Ouvrages Publics S.A. (SCIOP S.A.) (c)	74,068	(30,068)	44,000	5.67%	1,207
Alternative Insurance Company S.A.	41,730	-	41,730	6.89%	250
Digital Satellite Systems S.A.	63,047	(63,047)	-	7.70%	26,380
Société Village Chateaublond S.A.	500	(500)	-	10.00%	50
Haitel	9,300	(9,299)	1	-	-
Total instrument de capitaux propres, net	G 586,893	(102,914)	483,979	-	-

Aucune des participations ci-dessus n'excède 20% du capital-actions des sociétés émettrices ni ne confère à la BNC une influence notable sur les opérations de ces sociétés.

Cette moins-value a évolué comme suit:

(En milliers de gourdes)		2020	2019
Solde au début de l'exercice	G	102,914	102,914
Provision de l'exercice (note 23)		<u>6,966</u>	<u>-</u>
Solde en fin d'exercice	G	109,880	102,914

- (a) L'absence d'information probante ne permet pas la détermination de la juste valeur de ce placement.
- (b) Selon le contrat de prise de participation en date de septembre 2013, la BNC jouira de la pleine propriété des actions pendant une durée n'excédant pas cinq ans à compter de leur émission. Au terme de cette période, la BNC s'engage à vendre au groupe majoritaire la totalité des actions présentement souscrites moyennant un prix calculé au prorata de la valeur d'expertise des éléments identifiables de l'actif net ou de la valeur marchande théorique de ces actions, selon la plus élevée des deux. À la date d'expiration de ce contrat en décembre 2018, la valeur de rachat de ces actions n'avait pas encore été déterminée, selon la méthodologie prévue au contrat à cet égard.

En date du 15 novembre 2019, un pacte d'actionnaires a été signé entre Port Lafito S.A. et la Banque en vertu duquel la BNC est devenue propriétaire définitif des 65,992 actions d'une valeur aux livres de G 65.9 millions.

(À suivre)

BANQUE NATIONALE DE CREDIT
Notes aux états financiers

(7) PLACEMENTS LOCAUX (SUITE)

Le pacte d'actionnaires prévoit qu'une évaluation de juste valeur de ces actions sera effectuée et que toute baisse de valeur, s'il y a lieu, sera compensée par le transfert d'une propriété en faveur de la BNC. Toutefois, ces informations ne sont pas disponibles à la date du rapport des auditeurs.

- (c) Les actions ordinaires de la Société de Construction d'Immeubles et d'Ouvrages Publics S.A. (SCIOF) sont réparties comme suit aux 30 septembre 2020 et 2019 : respectivement 50 actions de classe A et 1,157 actions de classe B.

(8) PLACEMENTS À L'ÉTRANGER

Aux 30 septembre, les placements à l'étranger sont en dollars US et sont ainsi constitués:

(En milliers de gourdes)		2020	2019
Placements au coût amorti gardés à échéance, net (i)	G	6,418,356	10,651,672
Placements à maturité fixe détenus pour revente à la juste valeur par le biais du résultat net, (ii)		417,275	613,342
Total placements à maturité fixe		6,835,631	11,265,014
Intérêts à recevoir		15,019	73,002
Total placements à maturité fixe et intérêts à recevoir		6,850,650	11,338,016
Instruments de capitaux propres à la juste valeur par le biais du résultat net (iii)		100,642	141,423
Total des placements à l'étranger	G	6,951,292	11,479,439

- (i) Aux 30 septembre 2020 et 2019, respectivement G 533 millions (US\$ 8.1 millions) et G 2.9 milliards (US\$ 31.0 millions) des placements gardés à échéance et l'intégralité des placements détenus pour revente sont gérés par un gestionnaire de portefeuille de haute réputation localisé aux Etats-Unis d'Amérique. La Direction a développé avec ce gestionnaire une stratégie permettant de classer les placements en différents niveaux de risques tout en assurant une prudente diversification. Les rendements moyens de ces portefeuilles en 2020 et 2019 furent de 2.41 % et de 2.42%.

(À suivre)

BANQUE NATIONALE DE CREDIT
Notes aux états financiers

(8) PLACEMENTS À L'ÉTRANGER (SUITE)

Les placements au coût amorti gardés à échéance sont comme suit:

30 septembre 2020

(En milliers de gourdes)	Coût	Juste valeur	Plus (moins)-value	Taux d'intérêts	Échéance
Bons du Trésor USA	G 133,738	143,053	9,315	1.25%	Juillet 2023
Obligations dans des sociétés privées	98,880	104,607	5,727	3.30%	Octobre 2022 à août 2024
Obligations d'agences gouvernementales USA	301,505	311,942	10,437	2.23%	Octobre 2021 à Février 2031
Dépôts à terme en dollars US dans des banques étrangères	5,885,996	5,885,996	-	0.01% à 0.90%	Octobre 2020 à mars 2021
Total placements au coût amorti	G 6,420,119	6,445,598	25,479		
Provision pour pertes de crédit attendues	(1,763)				
Total placements au coût amorti, net	G 6,418,356				

30 septembre 2019

(En milliers de gourdes)	Coût	Juste valeur	Plus (moins)-value	Taux d'intérêts	Échéance
Bons du Trésor USA	G 115,373	117,556	2,183	1.25%	Juillet 2023
Obligations dans des sociétés privées	139,974	134,921	(5,053)	3.30%	Octobre 2022 à août 2024
Obligations d'agences gouvernementales USA	2,641,662	2,652,109	10,447	2.32%	Septembre 2021 à octobre 2031
Dépôts à terme en dollars US dans des banques étrangères (a)	7,757,230	7,757,230	-	1.30% à 2.50%	Janvier 2020 à décembre 2022
Total placements au coût amorti	G 10,654,239	10,661,816	7,577	-	
Provision pour pertes de crédit attendues	(2,567)	-	-	-	-
Total placements au coût amorti, net	G 10,651,672	10,661,816	7,577		

(a) Au 30 septembre 2019, ces dépôts à terme incluent un montant de G 139 millions (US\$ 1.5 million) donné en garantie de lettres de crédit.

(À suivre)

BANQUE NATIONALE DE CREDIT
Notes aux états financiers

(8) PLACEMENTS À L'ÉTRANGER (SUITE)

La provision pour pertes de crédit attendues sur les placements au coût amorti gardés à échéance est comme suit :

(En milliers de gourdes)	Phase 1	
	2020	2019
Solde au 30 septembre 2018	G 2,567	-
Incidence de l'application de IFRS 9 (note 20)	-	2,280
Reprise aux pertes de crédit (note 21)	(50)	(554)
Effet de change	(754)	841
Solde au 30 septembre 2020	G 1,763	2,567

(ii) Les placements à maturité fixe détenus pour revente, évalués à la juste valeur par le biais du résultat net sont comme suit :

(En milliers de gourdes)	2020	2019
Dépôts à terme	G 132,303	162,755
<i>Taux d'intérêts</i>	<i>0.15% à 0.20%</i>	<i>1.30% à 2.50%</i>
<i>Échéance</i>	<i>Oct. 2020 – décembre 2022</i>	<i>Sept. 2019 – Oct. 2022</i>
Obligations de sociétés privées	G 284,972	450,587
<i>Taux d'intérêts</i>	<i>1.85% à 4.00%</i>	<i>1.85% à 4.15%</i>
<i>Échéance</i>	<i>Février 2022 – Octobre 2032</i>	<i>Févr. 2022 à Oct. 2032</i>
	G 417,275	613,342

(iii) Les instruments de capitaux propres gardés à la juste valeur par le biais du résultat net se présentent comme suit :

(En milliers de gourdes)	2020	2019
Banco Latino Americano de Comercio Exterior S.A.	G 100,642	141,423
<i>Nombre d'actions ordinaires</i>	<i>58,947</i>	<i>58,947</i>

(À suivre)

BANQUE NATIONALE DE CREDIT
Notes aux états financiers

(8) PLACEMENTS À L'ÉTRANGER (SUITE)

Au 30 septembre, la juste valeur se présente comme suit :

30 septembre 2020

(En milliers de gourdes)	Solde au 30/9/19	Effet de change	Plus-value (note 23)	Juste valeur 30/9/20
Banco Latino Americano de Comercio Exterior S.A.	G 141,423	(41,519)	738	100,642

30 septembre 2019

(En milliers de gourdes)	Solde au 30/9/18	Effet de change	Plus-value (note 23)	Juste valeur 30/9/20
Banco Latino Americano de Comercio Exterior S.A.	G 86,294	28,780	26,349	141,423

(9) CONTRATS À TERME DE CHANGE

Aux 30 septembre, ces contrats de change sont comme suit :

(En milliers de gourdes)	2020	2019
Contrats à terme de change à l'actif (note 27) :		
Contrats avec BRH (a)	G 296,384	-
Contrats avec BRH (b)	-	1,246,435
Écart de change (i)	-	430,746
	<u>296,384</u>	<u>1,677,181</u>
Contrats avec la clientèle (c)	-	472,628
Total	G 296,384	2,149,809
Contrats à terme de change au passif (note 27) :		
Contrats avec BRH (a)	G 272,296	-
Contrats avec BRH (b)	-	1,677,181
	<u>272,296</u>	<u>1,677,181</u>
Contrats avec la clientèle (c)	-	472,628
Total	G 272,296	2,149,809

(À suivre)

BANQUE NATIONALE DE CREDIT
Notes aux états financiers

(9) CONTRATS À TERME DE CHANGE (SUITE)

- a) En 2020, dans le cadre de sa politique monétaire, la BRH est intervenue sur le marché de change en injectant à la BNC des devises destinées à être vendues à la clientèle. Le taux de vente est fixé par la BRH et les devises non vendues seront remisées à la BRH au taux initial utilisé lors de l'injection. Au 30 septembre 2020, les devises non vendues totalisent à l'actif \$ 4.1 millions soit G 296.4 millions au taux initial et G 272.3 millions au passif au taux de fin d'exercice. Advenant la dépréciation ultérieure de la gourde, la BNC remettra les fonds reçus en dollars US au taux initial utilisé lors de l'injection. Subséquemment au 30 septembre 2020, un total US\$ 2.3 millions a été remis à la BRH.
- b) Le solde de 2019 résulte d'un contrat conclu le 24 août 2018 avec échéance du 29 mars 2019 qui a été reconduit le 3 avril 2019 pour une période de six mois échéant en septembre 2019. Le montant de ce contrat s'élève à US\$ 40.3 millions et est remboursable par tranches en US dollars à la BRH; en contrepartie, la BRH remboursera l'équivalent en gourdes par des mensualités calculées au taux historique à la signature du contrat soit G 69.35; ce contrat ne porte pas d'intérêts. Au 30 septembre 2020, ce montant est totalement remboursé. Toutefois, à cette date, un montant de G 31.5 millions à recevoir du BMPAD (**note 15**), représentant un écart de change, a été remboursé en octobre 2020.
- c) En 2019, il s'agit de montants engagés pour des transactions d'acquisitions de devises (dollars US) pour des clients évoluant principalement dans le secteur pétrolier (G 447 millions) et pour des décaissements de prêts en dollars US (G 25 millions).

Selon les contrats à terme entre la Banque et la BRH, ces montants ne seront pas pris en compte dans le calcul des positions structurelles réglementaires qui seront exonérées de la pénalisation pour insuffisance de réserves obligatoires.

- (i) Les écarts de change résultant de ces contrats sont répartis comme suit :

(En milliers de gourdes)	2020	2019
Écart de change garanti par le BMPAD	G -	430,746

(À suivre)

BANQUE NATIONALE DE CREDIT
Notes aux états financiers

50

(10) PRÊTS, NET

Aux 30 septembre, les prêts octroyés localement sont comme suit:

(En milliers de gourdes)		2020	2019
Prêts aux entreprises	G	5,873,228	4,448,968
<i>Prêts aux entreprises, garantis par la BRH (a) :</i>			
Secteur énergie		-	853,605
Secteur transport		-	397,777
Secteur agricole		<u>282,000</u>	<u>-</u>
		282,000	1,251,382
<i>Prêts garantis par le Ministère de l'Économie et des Finances (MEF) (note 27) (b) :</i>			
Ministère de l'Économie et des Finances (note 17a)		4,091,180	1,691,000
Entreprises d'État		<u>991,821</u>	<u>1,621,495</u>
		5,083,001	3,312,495
<i>Prêts aux particuliers, garantis par l'État Haïtien:</i>			
Agents de la fonction publique (c)		1,911,125	2,223,840
Parlementaires (d)		<u>-</u>	<u>2,908</u>
		1,911,125	2,226,748
<i>Prêts financés par la BRH (e) :</i>			
Zones franches		925,478	938,274
Secteur communications		1,318,386	1,866,324
Secteur hôtelier		<u>874,006</u>	<u>815,782</u>
		3,117,870	3,620,380
Avances en comptes courants		1,849,767	1,506,577
Prêt hypothécaires "Kay Pam" (f)		1,304,271	1,107,126
Prêts aux particuliers		724,203	680,703
Prêts et avances aux employés		357,891	471,090
Cartes de crédit		234,574	245,476
Prêts gérés-régime de retraite (note 19)		466	502
Prêts restructurés		<u>148,479</u>	<u>223,856</u>
		20,886,875	19,095,303
<i>Prêts arriérés de 90 jours et plus :</i>			
Prêt financé par la BRH (Zone franche) (g)		1,374,910	1,374,910
Secteur énergie		1,026,562	-
Cartes de crédit		98,079	82,300
Autres catégories de prêts		<u>1,058,889</u>	<u>1,727,188</u>
		3,558,440	3,184,398
Total - Prêts	G	24,445,315	22,279,701
Intérêts à recevoir		442,057	208,974
Total prêts et intérêts à recevoir		24,887,372	22,488,675
Provision pour pertes de crédit attendues		(2,551,792)	(1,208,724)
Total prêts, net	G	22,335,580	21,279,951

(À suivre)

BANQUE NATIONALE DE CREDIT
Notes aux états financiers

(10) PRÊTS, NET (SUITE)

- (a) Aux 30 septembre 2020, 2019, les modalités pour les prêts aux entreprises, garantis par la BRH, sont comme suit :

2020	Taux d'intérêts	Échéance
Secteur énergie	17.0%	2021 et 2023
Secteur agricole (i)	6.0%	2020

2019	Taux d'intérêts	Échéance
Secteur énergie	17.0%	2019, 2021 et 2023
Secteur transport (ii)	10.0%	2023

(i) Les prêts au secteur agricole ont été octroyés pour financer l'augmentation de la production agricole. Les prêts totalisant G 282 millions au 30 septembre 2020 sont couverts par une lettre de garantie de la BRH garantissant le remboursement intégral en cas de défaillance.

(ii) Au 30 septembre 2020, les prêts au secteur transport ont été remboursés par la BRH. Et, à cette date, la garantie reçue de la BRH à cet effet totalisant G 85.2 millions (**note 19b**) n'a pas encore été remise.

- (b) Aux 30 septembre 2020 et 2019, Les modalités des prêts garantis par le MEF sont comme suit :

2020	Taux d'intérêts	Échéance
Ministère de l'Économie et des Finances	7.0%	2021
Entreprises d'État	5.5% et 11.5%	2024 et 2025

2019	Taux d'intérêts	Échéance
Ministère de l'Économie et des Finances	7.0%	2017
Entreprises d'État	5.5% et 11.5%	2024 et 2025

- (c) Les prêts aux agents de la fonction publique, garantis par l'État Haïtien, représentent des prêts octroyés dans le cadre d'un programme de crédit au bénéfice des agents de la fonction publique. Suite à l'avenant no. 5 en date du 30 septembre 2016, ce programme auquel participe aussi la Banque Populaire Haïtienne totalise G 3.0 milliards dont la quote-part de la Banque Nationale de Crédit s'élève à G 2.3 milliards. Les prêts individuels octroyés ne peuvent excéder G 500 mille. L'État Haïtien a effectué des dépôts de garantie (**note 19 b**) et s'est engagé à effectuer des dépôts supplémentaires, selon les besoins. La garantie de l'État Haïtien s'applique sur l'ensemble du portefeuille de prêts en circulation.

(À suivre)

BANQUE NATIONALE DE CREDIT
Notes aux états financiers

(10) PRÊTS, NET (SUITE)

- (d) Le programme de prêts destiné aux parlementaires est aussi garanti à 100% par l'État Haïtien. Ces prêts ne peuvent pas excéder G 800,000 pour les Députés et G 1,000,000 pour les Sénateurs. L'enveloppe du programme totalise G 125 millions. Dans le cadre de ce programme, l'État Haïtien a effectué un dépôt de garantie (**note 19 b**) et s'est engagé à effectuer des dépôts supplémentaires, suivant les termes de l'accord.
- (e) Les modalités pour les prêts financés par la Banque de la République d'Haïti (BRH) qui ont été accordés à partir d'emprunts, sont comme suit :

	Taux d'intérêts	Échéance
Zones franches	5.5%, 7.0% et 12.0%	2027,2032 et 2036
Secteur communications (iii)	5.5%	2023
Secteur hôtelier	6.0% et 6.5%	2029 et 2030

Aux 30 septembre 2020 et 2019, du total des prêts financés par la BRH, G 2.7 milliards et G 3.2 milliards sont garantis par le MEF.

- (iii) Le prêt au secteur communication a été accordé à une entreprise d'État en septembre 2019. Le montant octroyé de US\$ 20 millions est financé par un emprunt de la BRH (**note 17 c**) et est garanti par le MEF. Ce prêt au taux de 5.5% l'an, initialement pour une durée de 90 jours avec option de renégociations, a été restructuré subséquemment en novembre 2020 avec des remboursements trimestriels sur une période de 36 mois.
- (f) En un accord signé en date du 13 juillet 2011, la Banque de la République d'Haïti (BRH) s'est engagée à appuyer la BNC pour le programme Kay Pam visant à accorder des prêts hypothécaires au logement en gourdes; la durée des prêts ne peut excéder 30 ans. Le taux d'intérêts initial de ces prêts est de 8% et peut évoluer selon les conditions du marché, cependant, il ne peut être révisé qu'après 10 ans d'un commun accord entre les parties. Au cas où la BNC aurait puisé ses réserves excédentaires, la BRH s'engage à lui avancer des fonds sur une période de 20 ans à un taux qui garantit le maintien de la marge sur le portefeuille.
- (g) Prêt financé par la BRH, en retard de paiements au 30 septembre 2020 a été accordé à une entreprise d'État en 2017. Il est couvert par une lettre de garantie du MEF à hauteur de G 1.2 milliard.

Aux 30 septembre, les soldes des prêts, net en différentes monnaies se présentent comme suit :

(En milliers de gourdes)		2020	2019
Prêts en gourdes	G	17,630,835	13,788,160
Prêts en dollars US		<u>4,704,745</u>	<u>7,491,791</u>
	G	22,335,580	21,279,951

(À suivre)

BANQUE NATIONALE DE CREDIT
Notes aux états financiers

(10) PRÊTS, NET (SUITE)

Au 30 septembre 2020, la catégorisation du portefeuille de prêt par tranche d'âge est comme suit:

(En milliers de gourdes)		Courant 1-30 jours	31-60 jours	61-89 jours	Total
Prêts financés par la BRH	G	3,117,870	-	-	3,117,870
Prêts à l'État Haïtien - MEF		4,091,180	-	-	4,091,180
Avances en comptes courants		1,849,767	-	-	1,849,767
Cartes de crédit		203,739	30,835	-	234,574
Autres catégories de prêts		<u>10,500,792</u>	<u>587,530</u>	<u>505,162</u>	11,593,484
	G	19,763,348	618,365	505,162	20,886,875
	%	95%	3%	2%	100%

(En milliers de gourdes)		90 – 180 jours	181 - 359 jours	360 jours et plus	Total
Prêts financés par la BRH – Zone franche	G	-	-	1,374,910	1,374,910
Secteur-énergie		-	1,026,562	-	1,026,562
Cartes de crédit		15,415	82,664	-	98,079
Autres catégories de prêts		<u>211,486</u>	<u>363,700</u>	<u>483,703</u>	1,058,889
	G	226,901	1,472,926	1,858,613	3,558,440
	%	7%	41%	52%	100%

Au 30 septembre 2020, les prêts sont couverts par les garanties suivantes:

(En milliers de gourdes)		Garanties de l'État Haïtien	Garanties hypothécaires	Nantissements en espèces (note 16)	Total
Prêts courants	G	3,071,894	3,329,717	1,100,368	7,501,979
Prêts arriérés de 90 jours et plus		<u>2,406,388</u>	<u>755,056</u>	<u>-</u>	3,161,444
	G	5,478,282	4,084,773	1,100,368	10,663,423
	%	52%	38%	10%	100%

(À suivre)

BANQUE NATIONALE DE CREDIT
Notes aux états financiers

(10) PRÊTS, NET (SUITE)

Au 30 septembre 2019, la catégorisation du portefeuille de prêts par tranche d'âge était comme suit:

(En milliers de gourdes)		Courant 1-30 jours	31-60 jours	61-89 jours	Total
Prêts financés par la BRH	G	3,620,380	-	-	3,620,380
Prêts à l'État Haïtien - MEF		1,691,000	-	-	1,691,000
Avances en comptes courants		1,091,636	414,941	-	1,506,577
Cartes de crédit		182,437	8,891	54,148	245,476
Autres catégories de prêts		<u>9,321,588</u>	<u>1,371,825</u>	<u>1,338,457</u>	12,031,870
	G	15,907,041	1,795,657	1,392,605	19,095,303
	%	83%	10%	7%	100%

(En milliers de gourdes)		90 – 180 jours	181 – 359 jours	360 jours et plus	Total
Prêts financés par la BRH - (Zone franche)	G	-	1,374,910	-	1,374,910
Avances en comptes courants		-	88,007	-	88,007
Cartes de crédit		11,742	70,558	-	82,300
Autres catégories de prêts		<u>589,569</u>	<u>357,660</u>	<u>691,952</u>	1,639,181
	G	601,311	1,891,135	691,952	3,184,398
	%	18%	60%	22%	100%

Au 30 septembre 2019, les prêts étaient couverts par les garanties suivantes:

(En milliers de gourdes)		Garanties de l'État Haïtien	Garanties hypothécaires	Nantissements en espèces (note 16)	Total
Prêts courants	G	3,890,844	4,116,324	937,481	8,944,649
Prêts arriérés de 90 jours et plus		<u>3,020,401</u>	<u>1,080,153</u>	<u>37,326</u>	4,137,880
	G	6,911,245	5,196,477	974,807	13,082,529
	%	53%	40%	7%	100%

(À suivre)

BANQUE NATIONALE DE CREDIT
Notes aux états financiers

(10) PRÊTS, NET (SUITE)

Aux 30 septembre 2020 et 2019, les garanties de l'État Haïtien incluent:

(En milliers de gourdes)	2020	2019
Prêts aux agents de la fonction publique et parlementaires	G 2,160,104	2,223,841
Dépôts reçus pour des prêts et des crédits documentaires	3,318,178	4,687,404
	G 5,478,282	6,911,245

Le rendement moyen du portefeuille des prêts est comme suit:

	2020	2019
Prêts aux entreprises:		
En gourdes	12%	12%
En dollars US	10%	10%
Prêts aux entreprises, garantis par l'État Haïtien		
En gourdes	7%	5%
En dollars US	13%	13%
Prêts aux particuliers, garantis par l'État Haïtien		
En gourdes	13%	12%
Avances en comptes courants:		
En gourdes	15%	11%
En dollars US	12%	12%
Prêts financés par la BRH	6%	6%
Cartes de crédit-gourdes et dollars	39%	39%
Prêts et avances aux employés	6%	6%
Prêts restructurés	9%	9%
Autres prêts en gourdes	20%	14%
Autres prêts en dollars US	20%	7%

Aux 30 septembre 2020 et 2019, les membres du Conseil d'Administration ont des prêts non dépréciés totalisant G 22.7 millions et G 35.4 millions respectivement (**note 27**). Ces prêts ont été octroyés aux taux accordés aux employés de la Banque, conformément aux procédures en vigueur.

(À suivre)

BANQUE NATIONALE DE CREDIT
Notes aux états financiers

(10) PRÊTS, NET (SUITE)

- a) La provision pour pertes de crédit attendues sur prêts pour **l'ensemble du portefeuille** a évolué comme suit :

(En milliers de gourdes)		Total 2020	Total 2019
Solde au début de l'exercice avant l'incidence de l'adoption de IFRS 9	G	1,208,724	656,795
Incidence de l'adoption de IFRS 9 (note 20)		-	91,888
Solde ajusté au début de l'exercice	G	1,208,724	748,683
Dotation aux pertes de crédit (note 21)		1,557,349	248,744
Effet de change		(195,754)	211,297
Radiations		(18,527)	-
Solde à la fin de l'exercice	G	2,551,792	1,208,724

Aux 30 septembre 2020 et 2019, la provision pour pertes sur prêts requises selon les prescrits de la circulaire 87 de la Banque Centrale totalise G 2,633 millions et G 2,828 millions respectivement. Cette provision est couverte comme suit :

(En milliers de gourdes)		2020	2019
Provision pour pertes de crédit attendues	G	2,551,792	1,208,724
Réserve générale pour pertes sur prêts, ajusté (note)		81,429	1,620,018
Total circulaire BRH	G	2,633,221	2,828,742

Note : Au 30 septembre 2019, les provisions selon les prescrits de la circulaire de la BHR réserve ne prend pas en compte la lettre de garantie de G 1.2 milliard du Ministère des Finances qui est non admissible dans le calcul des provisions selon les prescrits de la circulaire 87 de la BRH. Au 30 septembre 2020, cette garantie n'a pas été prise en compte dans le calcul des provisions pour pertes de crédit attendues étant donné qu'aucun paiement n'a été reçu au cours de l'exercice du garant qui avait assuré le service de la dette.

(À suivre)

BANQUE NATIONALE DE CREDIT
Notes aux états financiers

(10) PRÊTS, NET (SUITE)

Les variations par phase de l'ensemble du portefeuille de prêts ont évolué comme suit :

(En milliers de gourdes)	Prêts non dépréciés	Prêts dépréciés	Prêts à défaut	Total
	Phase 1	Phase 2	Phase 3	
Prêts et intérêts à recevoir au 30 septembre 2018	G 15,548,307	500,069	589,843	16,638,219
<i>Provision pour pertes de crédit attendues, ajustée</i>	(471,683)	(7,903)	(269,097)	(748,683)
Solde au 30 septembre 2018 ajusté, net	15,076,624	492,166	300,746	15,889,536
Variations de l'exercice :				
Prêts et intérêts à recevoir	(2,929,522)	5,408,977	3,371,001	5,850,456
<i>Provision pour pertes de crédit attendues</i>	(308,422)	(66,125)	(702,338)	(460,041)
	(2,621,100)	5,342,852	2,668,663	5,390,415
Prêts et intérêts à recevoir au 30 septembre 2019	12,618,785	5,909,046	3,960,844	22,488,675
<i>Provision pour pertes de crédit attendues</i>	(163,261)	(74,028)	(971,435)	(1,208,724)
Solde au 30 septembre 2019, net	12,455,524	5,835,018	2,989,409	21,279,951
Variation de l'exercice :				
Prêts et intérêts à recevoir	5,236,559	(3,530,216)	692,354	2,398,697
<i>Provision pour pertes de crédit attendues</i>	(80,854)	44,552	(1,306,766)	(1,343,068)
	5,155,705	(3,485,664)	(614,412)	1,055,629
Prêts et intérêts à recevoir au 30 septembre 2020	17,855,344	2,378,830	4,653,198	24,887,372
<i>Provision pour pertes de crédit attendues</i>	(244,115)	(29,476)	(2,278,201)	(2,551,792)
Solde au 30 septembre 2020, net	G 17,611,229	2,349,354	2,374,997	22,335,580

Au 30 septembre 2020 et 2019, les prêts à défaut incluent :

		2020	2019
Prêts arriérés – 90 jours et plus	G	3,558,440	3,184,398
Autres prêts (i)		1,094,758	<u>776,446</u>
	G	4,653,198	3,960,844

- (i) Ces autres prêts sont classifiés à la phase 3 bien qu'étant à jour parce que selon l'appréciation de la Direction en fonction des critères précités à la **note 3b**, ils nécessitent des provisions plus importantes

(À suivre)

BANQUE NATIONALE DE CREDIT
Notes aux états financiers

(10) PRÊTS, NET (SUITE)

b) La provision pour pertes de crédit attendues sur **les cartes de crédit** a évolué comme suit :

	Total 2020	Total 2019
(En milliers de gourdes)		
Solde au début de l'exercice avant l'incidence de l'adoption IFRS 9	G 80,442	35,759
Incidence de l'adoption de IFRS 9	-	21,976
Solde ajusté au début de l'exercice	G 80,442	57,735
Dotations aux pertes de crédit	30,141	22,707
Radiations	(8,590)	-
Solde à la fin de l'exercice	G 101,993	80,442

Les variations par phase de l'exercice sont comme suit :

(En milliers de gourdes)		Prêts non dépréciés	Prêts dépréciés	Prêts à défaut	Total
		Phase 1	Phase 2	Phase 3	
Prêts au 30 septembre 2018	G	191,996	18,357	58,657	269,010
<i>Provision pour pertes de crédit attendues</i>		(3,452)	(3,800)	(50,483)	(57,735)
Solde au 30 septembre 2018 ajusté, net		188,544	14,557	8,174	211,275
Variation de l'exercice :					
Prêts		22,454	12,669	23,643	58,766
<i>Provision pour pertes de crédit attendues</i>		(701)	(2,071)	(19,935)	(22,707)
		21,753	10,598	3,708	36,059
Prêts au 30 septembre 2019		214,450	31,026	82,300	327,776
<i>Provision pour pertes de crédit attendues</i>		(4,153)	(5,871)	(70,418)	(80,442)
Solde au 30 septembre 2019, net		210,297	25,155	11,882	247,334
Variation de l'exercice :					
Prêts		12,969	(8,360)	15,779	20,388
<i>Provision pour pertes de crédit attendues</i>		1,323	4,967	27,841	(21,551)
		14,292	(3,393)	(12,062)	(1,163)
Prêts au 30 septembre 2020		227,419	22,666	98,079	348,164
<i>Provision pour pertes de crédit attendues</i>		(2,830)	(904)	(98,259)	(101,993)
Solde au 30 septembre 2020, net	G	224,589	21,762	(180)	246,171

(i) Au 30 septembre 2020 et 2019, les prêts à défaut sont les prêts de 90 jours et plus.

(À suivre)

BANQUE NATIONALE DE CREDIT
Notes aux états financiers

(10) PRÊTS, NET (SUITE)

c) La provision pour pertes de crédit attendues sur **les autres prêts** a évolué comme suit :

(En milliers de gourdes)		Total 2020	Total 2019
Solde au début de l'exercice avant l'incidence de l'adoption IFRS 9	G	1,128,282	621,036
Incidence de l'application IFRS 9		-	69,912
Solde ajusté au début de l'exercice	G	1,128,282	690,948
Dotations pertes de crédit de l'exercice		1,527,808	226,037
Effet de change		(195,754)	211,297
Radiations		(9,937)	-
Solde à la fin de l'exercice	G	2,450,399	1,128,282

Les variations par phase de l'exercice sont comme suit :

(En milliers de gourdes)	Prêts non dépréciés		Prêts dépréciés	Prêts à défaut	Total
	Phase 1	Phase 2	Phase 3		
Prêts et intérêts à recevoir au 30 septembre 2018	G 15,356,311	481,712	531,186		16,369,209
<i>Provision pour pertes de crédit attendues</i>	(468,231)	(4,103)	(218,614)		(690,948)
Solde au 30 septembre 2019 ajusté, net	14,888,080	477,609	312,572		15,678,261
Variation de l'exercice :					
Prêts et intérêts à recevoir	(2,951,976)	5,396,308	3,347,358		5,791,690
<i>Provision pour pertes de crédit attendues</i>	(309,123)	(64,054)	(682,403)		(437,334)
	(2,642,853)	5,332,254	2,664,955		5,354,356
Prêts et intérêts à recevoir au 30 septembre 2019	G 12,404,335	5,878,020	3,878,544		22,160,899
<i>Provision pour pertes de crédit attendues</i>	(159,108)	(68,157)	(901,017)		(1,128,282)
Solde au 30 septembre 2019, net	12,245,227	5,809,863	2,977,527		21,032,617
Variation de l'exercice :					
Prêts et intérêts à recevoir	5,223,590	(3,521,856)	676,575		2,378,309
<i>Provision pour pertes de crédit attendues</i>	(82,177)	339,585	(1,278,925)		(1,321,517)
	5,141,413	(3,482,271)	(602,350)		1,056,792
Prêts et intérêts à recevoir au 30 septembre 2020	17,627,925	2,356,164	4,555,119		24,539,208
<i>Provision pour pertes de crédit attendues</i>	(241,285)	(28,572)	(2,179,942)		(2,449,799)
Solde au 30 septembre 2020, net	G 17,386,640	2,327,592	2,375,177		22,089,409

BANQUE NATIONALE DE CREDIT
Notes aux états financiers

(10) PRÊTS, NET (SUITE)

Aux 30 septembre 2020 et 2019, les prêts à défaut incluent :

		2020	2019
Prêts arriérés – 90 jours et plus	G	3,460,361	3,102,098
Autres prêts (i)		<u>1,094,758</u>	<u>776,446</u>
	G	4,555,119	3,878,544

(i) Ces autres prêts sont classifiés à la phase 3 bien qu'étant à jour parce que selon l'appréciation de la Direction en fonction des critères précités à la **note 3b**, ils nécessitent des provisions plus importantes parmi lesquels un prêt du secteur hôtelier totalisant G 393 millions et G 576 millions aux 30 septembre 2020 et 2019, respectivement.

Au cours de l'exercice terminé le 30 septembre 2020, la Banque a accordé des moratoires importants totalisant G 1,177,295, soit 5% du portefeuille, en fonction de la conjoncture liée aux troubles politiques et à la Covid-19.

(11) ACTIFS AU TITRE DE DROITS D'UTILISATION, NET/OBLIGATIONS LOCATIVES

Les actifs au titre de droits d'utilisation regroupent principalement les espaces loués par la Banque pour ses bureaux administratifs et son réseau de succursales.

Actifs au titre de droits d'utilisation, net

Les actifs au titre de droits d'utilisation ont ainsi évolué :

Coût

(En milliers de gourdes)		2020
Solde au 1 ^{er} octobre 2019 (i)	G	202,199
Ajouts		<u>-</u>
Solde au 30 septembre 2020	G	202,199

Amortissement cumulé

(En milliers de gourdes)		2020
Solde au 1 ^{er} octobre 2019	G	-
Amortissements		<u>40,235</u>
Solde au 30 septembre 2020	G	40,235
Actifs au titre de droits d'utilisation, net	G	161,964

(i) Les actifs au titre de droits d'utilisation au 1^{er} octobre 2019 comprennent les loyers payés d'avance totalisant G 10.3 millions.

(à suivre)

BANQUE NATIONALE DE CREDIT
Notes aux états financiers

(11) ACTIFS AU TITRE DE DROITS D'UTILISATION, NET/OBLIGATIONS LOCATIVES (SUITE)

Obligations locatives

Les obligations locatives ont ainsi évolué :

(En milliers de gourdes)	USD		2020	
	Converti	HTG	TOTAL	
Solde au 1^{er} octobre 2019	G	181,780	10,083	191,863
Intérêts sur obligations locatives		1,652	231	1,883
Paiements de loyers		(28,386)	(1,386)	(29,772)
Effet de change sur les contrats en dollars US		(53,369)	-	(53,369)
Solde au 30 septembre 2020	G	101,677	8,928	110,605
Portion à court terme		28,199	1,195	29,394
Portion à long terme		73,478	7,733	81,211
Total	G	101,677	8,928	110,605

Les paiements contractuels non actualisés à effectuer au titre des obligations locatives se présentent comme suit :

(En milliers de gourdes)	USD		TOTAL	
	Converti	HTG		
Moins d'1 an	G	29,020	1,386	30,406
Entre 1 an et 2 ans		27,496	1,386	28,882
Entre 2 et 5 ans		35,972	4,158	40,130
Plus de 5 ans		40,894	2,772	43,666
Total	G	133,382	9,702	143,084

Les charges relatives aux contrats de location comptabilisées à l'état du résultat net, au poste charges locatives sont comme suit :

(En milliers de gourdes)		2020	2019
Intérêts sur obligations locatives	G	1,883	-
Amortissement de l'actif au titre de droits d'utilisation		40,235	-
Charges comptabilisées aux contrats de location dont l'actif sous-jacent est de faible valeur		3,532	-
Dépenses de loyer		-	38,925
Total	G	45,650	38,925

(à suivre)

BANQUE NATIONALE DE CREDIT
Notes aux états financiers

(12) IMMOBILISATIONS, NET

Les immobilisations, au coût, ont ainsi évolué au cours de l'exercice :

(En milliers de gourdes)

Immobilisations au coût	Solde au		Dispositions		Solde au
	30/9/19	Acquisitions	(c)	Transferts	30/9/20
Terrains	G 103,153	-	-	-	103,153
Terrains et immeubles (a)	705,712	96,793	-	129,019	931,524
Équipements informatiques	93,741	13,437	(20,494)	60,614	147,298
Matériel et mobilier	140,151	25,105	(11,153)	18,229	172,332
Matériel roulant	43,416	25,481	(10,179)	18,631	77,349
Matériel énergétique	65,698	31,817	(251)	8,721	105,985
Matériel de communication	28,983	1,900	(18,584)	13,868	26,167
Matériel de climatisation	26,172	7,450	(6,877)	5,307	32,052
Matériel de sécurité	24,412	10,506	(1,943)	62,391	95,366
Améliorations locatives	43,673	997	(5,636)	3,742	42,776
Investissements en cours (b)	692,411	166,226	-	(320,522)	538,115
	G 1,967,522	379,712	(75,117)	-	2,272,117

L'amortissement cumulé a ainsi évolué au cours de l'exercice:

(En milliers de gourdes)

Amortissement cumulé	Solde au			Solde au
	30/9/19	Amortissement	Dispositions	30/9/20
Immeubles	G 136,998	21,518	-	158,516
Équipements informatiques	56,075	24,509	(20,494)	60,090
Matériel et mobilier	60,744	20,293	(11,153)	69,884
Matériel roulant	26,857	10,677	(10,179)	27,355
Matériel énergétique	10,803	7,317	(251)	17,869
Matériel de communication	21,292	4,136	(18,584)	6,844
Matériel de climatisation	17,437	4,015	(6,877)	14,575
Matériel de sécurité	13,912	10,491	(1,943)	22,460
Améliorations locatives	19,825	5,192	(5,636)	19,381
Investissements en cours (d)	47,000	-	-	47,000
	G 410,943	108,148	(75,117)	443,974
	G 1,556,579			1,828,143

(À suivre)

BANQUE NATIONALE DE CREDIT
Notes aux états financiers

(12) IMMOBILISATIONS, NET (SUITE)

- a) L'auxiliaire des immobilisations de la Banque ne présente pas séparément les coûts des terrains et des immeubles pour les acquisitions remontant à plusieurs années.
- b) Au 30 septembre 2020, les investissements en cours incluent G 342 millions pour des constructions et aménagements de succursales, G 129 millions en équipements informatiques, G 45 millions en matériel et mobilier de bureau.
- c) Les dispositions sont relatives à des biens complètement amortis.
- d) Aux 30 septembre, ce montant est une estimation des éventuelles charges d'amortissement sur des biens en utilisation non reclassifiés encore à leurs catégories d'immobilisations respectives.

(13) BIENS IMMOBILIERS HORS EXPLOITATION

Aux 30 septembre, les biens immobiliers hors exploitation comprennent:

(En milliers de gourdes)		2020	2019
Propriétés détenues pour revente (a)	G	8,296	48,390
Placements en immobilier (b)		<u>475,089</u>	<u>495,976</u>
Total biens immobiliers hors exploitation	G	483,385	544,366

Les propriétés détenues pour revente ont fluctué comme suit :

(En milliers de gourdes)		2020	2019
Solde début de l'exercice	G	48,390	48,390
Ventes de l'exercice		<u>(40,094)</u>	-
Solde à la fin de l'exercice	G	8,296	48,390

- (a) Aux 30 septembre 2020 et 2019, des contrats de vente sont en place pour les propriétés détenues pour revente et des dépôts sont reçus en garanties (**note 19**). En 2020, les ventes des propriétés détenues pour revente ont généré des gains de G 26.1 millions (**note 23**).

(À suivre)

BANQUE NATIONALE DE CREDIT
Notes aux états financiers

(13) BIENS IMMOBILIERS HORS EXPLOITATION (SUITE)

Les placements en immobilier ont ainsi fluctué durant l'exercice:

(En milliers de gourdes)		2020	2019
Solde au début de l'exercice	G	495,976	499,984
Ventes durant l'exercice (i)		(292)	(4,008)
Ajouts		27,091	-
Perte de valeur (note 23)		(47,686)	-
Solde à la fin de l'exercice	G	475,089	495,976

(i) En 2020 et 2019, les ventes de placements en immobilier ont généré des gains de G 26.3 millions et G 38.4 millions (note 23).

En 2019, les revenus de loyers provenant des placements en immobilier totalisent G 953 mille (notes 23 et 27). Il n'y a pas eu de location en 2020.

Les biens immobiliers hors exploitation, net des réserves, se présentent comme suit:

(En milliers de gourdes)		2020	2019
Propriétés détenues pour reventes	G	8,296	48,390
Réserve de 30%		-	(5,000)
Propriétés détenues pour revente, net	G	8,296	43,390
Placements en immobilier	G	475,089	495,976
Réserve 30%		(26,265)	(25,574)
Réserve 20%		(337,830)	(314,601)
Placements en immobilier, net		110,994	155,801
Total biens immobiliers hors exploitation, net des réserves	G	119,290	199,191

(À suivre)

BANQUE NATIONALE DE CREDIT
Notes aux états financiers

(13) BIENS IMMOBILIERS HORS EXPLOITATION (SUITE)

Réserve pour biens immobiliers hors exploitation

Tel que décrit à la **note 3 (k)**, la réserve pour biens immobiliers hors exploitation a fluctué comme suit:

(En milliers de gourdes)		2020	2019
Réserve 30%			
Solde au début de l'exercice	G	30,574	30,574
Réserve de l'exercice		691	-
Renversment de réserve sur biens vendus		(5,000)	-
Solde à la fin de l'exercice	G	26,265	30,574
Réserve 20%			
Solde au début de l'exercice	G	314,601	229,601
Réserve de l'exercice		23,555	85,000
Renversment de réserve sur bien vendus		(326)	-
Solde à la fin de l'exercice	G	337,830	314,601
Total – réserve sur biens immobiliers hors exploitation	G	364,095	345,175

La réserve de 20% ne s'applique pas aux placements en immobilier en location totalisant G 33.6 millions.

(14) ACHALANDAGE

L'achalandage résulte de la cession des actifs et des passifs de la SOCABANK à la BNC, effective en date du 1er mars 2007. L'achalandage n'a pas subi de perte de valeur en 2020.

(À suivre)

BANQUE NATIONALE DE CREDIT
Notes aux états financiers

(15) AUTRES ÉLÉMENTS D'ACTIF, NET

Aux 30 septembre, les autres éléments d'actif sont:

(En milliers de gourdes)		2020	2019
Comptes à recevoir – clients	G	206,884	197,329
Compte à recevoir net – transferts (a)		118,938	-
À recevoir – BMPAD (note 9 b)		31,490	59,794
Autres		86,747	53,630
		444,059	310,753
Provision pour pertes de crédit attendues (b)		(215,034)	(215,721)
		229,025	95,032
Frais payés d'avance		92,618	78,508
Fournitures de bureau		71,953	52,859
Objets d'art		13,277	12,750
		177,848	144,117
Total autres éléments d'actif, net	G	406,873	239,149

(a) Au cours de 2020, la Banque a signé un partenariat avec Caribbean Center S.A. l'autorisant à recevoir et à payer des transferts. Au 30 septembre 2020, ce montant représente les montants de transferts nets.

(b) La provision pour pertes de crédit attendues sur les autres éléments d'actif a ainsi évolué :

(En milliers de gourdes)	Phase I		
	2020	2019	
Solde au début de l'exercice avant l'incidence de l'adoption de IFRS 9	G	215,721	197,784
Incidence de l'adoption de IFRS 9 (note 20)		-	482
Dotation aux pertes de crédit (note 21)		24,516	5,068
Radiations de l'exercice		-	(14,097)
Effet de change		(25,203)	26,484
Solde à la fin de l'exercice	G	215,034	215,721

(À suivre)

BANQUE NATIONALE DE CREDIT
Notes aux états financiers

(16) DÉPÔTS

Aux 30 septembre, les dépôts se répartissent ainsi:

(En milliers de gourdes)	2020	2019
Dépôts à vue:		
Gourdes	G 18,014,789	15,286,329
Dollars US	11,994,832	15,290,237
	G 30,009,621	30,576,566
Dépôts d'épargne:		
Gourdes	G 13,969,691	11,601,917
Dollars US	7,191,672	9,189,491
	G 21,161,363	20,791,408
Dépôts à terme:		
Gourdes	G 5,355,074	5,140,723
Dollars US	4,288,420	5,161,989
	G 9,643,494	10,302,712
Total des dépôts	G 60,814,478	61,670,686
Dépôts en Gourdes	G 37,339,554	32,028,969
Dépôts en Dollars US	23,474,924	29,641,717
Total des dépôts	G 60,814,478	61,670,686

Les taux moyens d'intérêts sur les dépôts sont comme suit:

	2020	2019
Dépôts d'épargne :		
Gourdes	0.20%	0.18%
Dollars US	0.10%	0.09%
Dépôts à terme:		
Gourdes	7.0%	10.67%
Dollars US	2.50%	2.14%
Dépôts d'épargne-chèques:		
Gourdes	0.05%	0.04%
Dollars US	0.02%	0.02%

Aux 30 septembre 2020 et 2019, deux organismes autonomes du secteur public et une société anonyme mixte détiennent des dépôts à vue en gourdes totalisant respectivement G 6.5 milliards et G 5.9 milliards (**note 27**). De plus, ces mêmes organismes autonomes détiennent aussi des dépôts à vue en dollars US totalisant G 3.5 milliards et G 5.7 milliards (**note 27**). Ces dépôts à vue portent des taux d'intérêts au jour le jour de 0.11%.

(À suivre)

BANQUE NATIONALE DE CREDIT
Notes aux états financiers

(16) DÉPÔTS (SUITE)

Aux 30 septembre 2020 et 2019, les dépôts des membres du Conseil d'Administration totalisent G 31.6 millions et G 61.6 millions respectivement (**note 27**). Ces dépôts sont rémunérés aux conditions normales de la Banque.

Aux 30 septembre 2020 et 2019, les dépôts à vue des ministères, sociétés et organismes de l'État Haïtien totalisent respectivement G 3.8milliards et G 3.2 milliards et ne portent pas d'intérêts (**note 27**). De plus, le Fonds de Pension Civile détient trois dépôts à terme en gourdes totalisant G 3.3 milliards (**note 27**) portant des intérêts de 4.0% et 7.0% en 2020, et de 6.25% et 15.96% en 2019.

Aux 30 septembre, les dépôts gardés en nantissement de prêts sont comme suit :

(En milliers de gourdes)		2020	2019
Dépôts en gourdes	G	647,029	507,859
Dépôts en dollars US		453,339	466,948
Total (note 10)	G	1,100,368	974,807

(17) EMPRUNTS ET OBLIGATIONS BRH

Aux 30 septembre, les emprunts et obligations obtenus de la Banque de la République d'Haïti (BRH) dans le cadre du financement de programmes et projets de développement sont comme suit avec les conditions des prêts correspondants divulgués à la **note 10**.

(En milliers de gourdes)		2020	2019
EMPRUNTS BRH			
Gourdes :			
État haïtien (a)	G	3,334,791	-
Zones franches (b)		1,915,203	2,043,144
Secteur hôtelier (c)		504,916	460,634
Secteur industriel (d)		380,000	-
		<u>6,134,910</u>	<u>2,503,778</u>
Dollars :			
Secteur communications (e)		1,318,386	1,866,325
	G	<u>7,453,296</u>	<u>4,370,103</u>
OBLIGATIONS BRH			
Emprunt suite à l'acquisition Socabank (f)	G	275,000	275,000
<i>Échéance</i>		<i>Septembre 2030</i>	<i>Septembre 2030</i>
<i>Taux d'intérêts</i>		<i>1.0%</i>	<i>1.0%</i>
Secteur hôtelier (g)		500,000	500,000
<i>Échéance</i>		<i>Novembre 2023</i>	<i>Novembre 2023</i>
<i>Taux d'intérêts</i>		<i>2.0%</i>	<i>2.0%</i>
	G	<u>775,000</u>	<u>775,000</u>
Total emprunts et obligations BRH (note 27)	G	8,228,296	5,145,103

(À suivre)

BANQUE NATIONALE DE CREDIT
Notes aux états financiers

(17) EMPRUNTS ET OBLIGATIONS BRH (SUITE)

- a) L'emprunt - État haïtien de G 5.0 milliards a été accordé pour financer un prêt au Ministère de l'Économie et des Finances dont le solde est de G 4.1 milliards au 30 septembre 2020 (**note 10**). Ce montant décaissé en date du 3 juillet 2020 est remboursable en un seul versement dans 90 jours à un taux de 1% l'an variable. Selon l'accord de prêt, les remboursements de l'emprunt sont conditionnés aux paiements du prêt par le MEF. Au 30 septembre 2020, le solde de l'emprunt est de G 3.3 milliards.
- b) Les soldes des emprunts de Zones franches G 1.915 milliards et G 2.043 milliards sont ainsi composés:
- Un emprunt de G 617 millions décaissé en plusieurs tranches. Ce refinancement d'une durée de 15 ans est à un taux fixe de 1.5% remboursable mensuellement en tranches égales de G 3.9 millions. Un moratoire a été accordé au cours de l'exercice pour le remboursement de capital. Aux 30 septembre 2020 et 2019, les soldes de cet emprunt sont de G 542 millions et G 566 millions.
 - Un emprunt de G 1,250 millions décaissé en plusieurs tranches. Ce refinancement d'une durée de 15 ans est à un taux fixe de 3.0% remboursable mensuellement en tranches égales de G 7.7 millions à partir de 2019. Aux 30 septembre 2020 et 2019, les soldes de cet emprunt sont de G 1,060 millions et G 1,168 millions.
 - Un emprunt de G 340 millions décaissé en plusieurs tranches. Ce refinancement d'une durée de 15 ans est à un taux fixe de 3.0% remboursable mensuellement en tranches égales de G 2.0 millions. Au cours de l'exercice 2020, un moratoire fut accordé et aucun versement ne fut effectué en 2020. L'échéancier a été amendé et les soldes de cet emprunt aux 30 septembre 2020 et 2019 sont de G 313 millions et de G 309 millions.
- c) Le solde de l'emprunt du secteur hôtelier est un emprunt de G 459 millions décaissé en une seule tranche avec une période de grâce de 24 mois. Les intérêts calculés seront ajoutés mensuellement au capital de départ pour former avec celui-ci, la base à partir de laquelle sera établi le calendrier de remboursement. Ce financement d'une durée de 10 ans est à un taux fixe de 1.0%. Aux 30 septembre 2020 et 2019, les soldes de cet emprunt sont de G 505 millions et 461 millions.

(À suivre)

BANQUE NATIONALE DE CREDIT
Notes aux états financiers

(17) EMPRUNTS ET OBLIGATIONS BRH (SUITE)

- d) Le solde de l'emprunt au secteur industriel de G 380 millions est un emprunt décaissé en une seule tranche avec une période de grâce de 12 mois. Cet emprunt est remboursable sur une durée de 10 ans aux taux de 1%. Au 30 septembre 2020, le solde de cet emprunt est de 380 millions.
- e) Aux 30 septembre 2020 et 2019, le solde de l'emprunt du secteur communications de G 1.318 milliard et G 1.866 milliard (US\$ 20 millions) est un emprunt en US dollars à court terme décaissé en une seule tranche remboursable en 90 jours à un taux de 1.5% l'an. Cet emprunt a servi à financer un prêt à une entreprise d'État (**note 10 e iii**). Cependant, la Banque a sollicité une prolongation pour le remboursement de l'emprunt qui est conditionné au paiement du prêt. Le remboursement de l'emprunt auprès de la BRH se fera au fur et à mesure des remboursements reçus.
- f) Obligations subordonnées de la BRH dans le cadre du renflouement des fonds propres suite à l'acquisition de Socabank en 2007.
- g) Obligations subordonnées de la BRH dans le cadre du financement des prêts accordés au secteur hôtelier.

(18) RÉSERVES DES BANQUES LOCALES

La répartition de ces dépôts par devises se présente comme suit:

(En milliers de gourdes)	2020	2019
Réserves des banques locales en gourdes	G 105,069	30,188
Réserves des banques locales en dollars US	5,449	5,741
Total des réserves des banques locales	G 110,518	35,929

Ces dépôts ne portent pas d'intérêts.

(À suivre)

BANQUE NATIONALE DE CREDIT
Notes aux états financiers

(19) AUTRES ÉLÉMENTS DE PASSIF

Aux 30 septembre, les autres éléments de passif sont:

(En milliers de gourdes)	2020	2019
Montants reçus en garantie de prêts:		
Lettres de caution-dollars US (a)	G 1,150,714	1,284,321
Lettres de caution-gourdes (a)	281	281
Prêts-dollars US (b)	399,296	565,248
Prêts -Gourdes (b)	501,495	541,546
	2,051,786	2,391,396
Obligations envers employés et retraités (c)	2,383,644	2,114,631
Chèques certifiés et de direction	981,976	426,348
Cartes de débit prépayées	625,450	414,045
Montants dus aux ministères et entreprises publiques (note 27)	456,177	346,990
Intérêts à payer	283,800	248,423
Dépôts reçus sur propriétés détenues pour revente (note 13 a)	198,564	25,410
Dépôts non sujets à emploi	202,607	144,100
Provision pour pertes de crédit attendues sur engagements de crédit (d)	77,081	72,283
Banque mobile-dépôts (e)	34,211	30,101
Virements et transferts à payer	28,823	77,377
Dépôts délaissés	14,971	62,752
Retenues de garantie sur travaux	10,110	-
Dû à la BRH, non porteur d'intérêts (note 27)	3,000	3,000
Dû au Trésor Public (note 27)	16,545	2,193
Fonds en administration – régime de retraite (note 10)	466	502
Intérêts reçus d'avance	-	34,248
Autres	246,932	357,748
Total des autres éléments de passif	G 7,616,143	6,751,547

(a) Aux 30 septembre 2020 et 2019, les montants reçus en garantie pour les lettres de caution – dollars US sont pour des entreprises privées. Pour l'une de ces sociétés, ces montants reçus en garantie proviennent de la Banque Centrale: G 898 millions en 2020 et G 1.271 milliard en 2019, soit US\$ 13.6 millions **(note 27)**. Quant aux montants reçus pour les lettres de caution – gourdes, ils proviennent principalement d'une des deux sociétés privées précitées.

(À suivre)

BANQUE NATIONALE DE CRÉDIT
Notes aux états financiers

(19) AUTRES ÉLÉMENTS DE PASSIF (SUITE)

(b) Les dépôts reçus en garantie de prêts – gourdes sont comme suit:

(En milliers de gourdes)		2020	2019
Dépôts reçus en garantie du MEF pour une société privée-dollars US (notes 10a et 27)	G	393,604	557,223
Autres dépôts reçus en garantie		<u>5,692</u>	<u>8,025</u>
	G	399,296	565,248
Dépôts reçus en garantie de MEF- gourdes (notes 10 et 27)			
Prêts garantis - agents de la fonction publique	G	344,468	388,880
Prêts garantis – secteur transport (i)		85,223	85,223
Prêts garantis - parlementaires		16,875	16,875
Prêts garantis - programme de recapitalisation (ii)		<u>45,666</u>	<u>45,666</u>
		492,232	536,644
Autres dépôts reçus en garantie - gourdes		<u>9,262</u>	<u>4,902</u>
	G	501,494	541,546

(i) Aux 30 septembre 2020 et 2019, ces montants sont reçus de la Banque Centrale en garantie des prêts accordés au secteur transport (note 10a). Au 30 septembre 2020, ces prêts sont remboursés par la BRH.

(ii) Le programme de recapitalisation est clos; les prêts y relatifs ont été remboursés ou absorbés par la garantie. Le programme de recapitalisation était venu en aide à des sinistrés d'actes de vandalisme, d'ouragans et d'incendies.

(c) Aux 30 septembre, les obligations envers les employés et retraités sont comme suit:

(En milliers de gourdes)		2020	2019
Provision pour fonds de régime de retraite (i)	G	1,709,005	1,477,066
Fonds de prime en administration pour les employés qui partent à la retraite (ii)		552,437	521,433
Provision pour boni des employés et des retraités		65,401	54,148
Fonds spécial pour employés contractuels (iii)		<u>56,801</u>	<u>61,984</u>
	G	2,383,644	2,114,631

(À suivre)

BANQUE NATIONALE DE CREDIT
Notes aux états financiers

(19) AUTRES ÉLÉMENTS DE PASSIF (SUITE)

- (i) La provision pour fonds de régime de retraite est déterminée par le Conseil d'Administration. En 2020 et 2019, des dotations de G 279.4 millions et G 351.2 millions, approuvées par le Conseil d'Administration, ont été constituées. Les soldes ont ainsi évolué:

(En milliers de gourdes)	2020	2019
Solde au début de l'exercice	G 1,477,066	1,151,595
Dotation au régime de retraite (note 24)	279,435	351,200
Cotisations au régime de retraite	87,477	67,534
Payroll des retraités	(125,858)	(101,028)
Effet de change	(9,115)	7,765
Solde en fin d'exercice	G 1,709,005	1,477,066

- (ii) Depuis le 1^{er} août 2009, on accumule dans le fonds de prime en administration une prime de séparation pour les employés de plus de 20 ans de services qui partent à la retraite; les employés y contribuent à hauteur de 2% de leurs salaires. En 2020 et 2019, la Banque a contribué G 21.6 millions et G 18.0 millions (note 24) à ce fonds. De plus, aux 30 septembre 2020 et 2019, le Conseil d'Administration a décidé d'ajouter respectivement G 50 millions et G 43.6 millions (note 24) à ce poste en vue d'augmenter cette provision.

Les soldes ont ainsi évolué:

(En milliers de gourdes)	2020	2019
Solde au début de l'exercice	G 521,433	468,981
Contributions au fonds de prime en administration pour les employés qui partent à la retraite (note 24)	21,600	18,000
Dotation additionnelle au fonds de prime en administration (note 24)	50,000	43,602
Cotisations des employés	12,587	10,876
Effet de conversion	(336)	336
Paiements effectués	(52,847)	(20,362)
Solde en fin d'exercice	G 552,437	521,433

Il n'y a pas eu d'évaluation actuarielle de ces fonds de régime de retraite et fonds de prime en administration et par conséquent, les informations divulguées ne sont pas conformes aux exigences des Normes Internationales d'Information Financière.

(À suivre)

BANQUE NATIONALE DE CREDIT
Notes aux états financiers

(19) AUTRES ÉLÉMENTS DE PASSIF (SUITE)

- (iii) Le fonds spécial est constitué pour les employés contractuels et ceux qui ne sont pas éligibles au fonds de pension. La Banque et l'employé y participent. En 2020 et 2019, les contributions de la Banque furent de G 5.8 millions et de G 4.4 millions (**note 24**). La somme cumulée est remise à l'employé à son départ de l'institution.

Les soldes ont ainsi évolué :

(En milliers de gourdes)		2020	2019
Solde au début de l'exercice	G	61,984	46,053
Cotisation au fonds spécial (note 24)		5,836	4,441
Cotisation des employés		5,836	4,719
Paievements effectués		(7,559)	-
Effet de change		<u>(9,296)</u>	<u>6,771</u>
	G	56,801	61,984

- (d) La provision pour pertes de crédit attendues sur les engagements de crédit (**note 26**) a évolué comme suit :

(En milliers de gourdes)		2020	2019
Solde au début de l'exercice	G	72,283	-
Incidence de l'adoption de IFRS 9 (note 20)		-	39,083
Dotations aux pertes de crédit (note 21)		7,339	32,629
Effet de change		(2,541)	571
Solde à la fin de l'exercice	G	77,081	72,283

- (e) La Banque mobile est un produit qui permet d'effectuer des transactions à partir d'un téléphone mobile. Aux 30 septembre 2020 et 2019, ce passif est constitué des sommes déposées par les clients en vue de transactions futures.

(À suivre)

BANQUE NATIONALE DE CREDIT
Notes aux états financiers

(20) INCIDENCE DE L'ADOPTION DE IFRS 9

L'incidence découlant de l'adoption des dispositions de IFRS 9 relative à la dépréciation des actifs financiers est comme suit.

(En milliers de gourdes)	Provision initiale selon IAS 39 tel que reflété antérieurement au 30 septembre 2018	Ajustements relatif à l'incidence de l'adoption de IFRS 9	Provision pour pertes de crédit attendues selon IFRS 9 au 30 septembre 2018
BILAN			
Placements locaux au coût amorti (note 7)	G -	80	80
Placement étrangers (note 8)	-	2,280	2,280
Prêts (note 10)	656,795	91,888	748,683
Autres éléments d'actif (note 15)	197,784	482	198,266
Engagement de crédit - autres éléments de passif (note 19)	-	39,083	39,083
Total bilan	G 854,579	133,813	988,392

Le renversement de la réserve générale pour pertes sur prêt est comme suit :

(En milliers de gourdes)	Solde au 30/9/2018 avant ajustement	Ajustement	Solde au 30/9/2018 après ajustement
Incidence sur la réserve générale pour pertes sur prêts	G 160,000	160,000	-

(À suivre)

BANQUE NATIONALE DE CREDIT
Notes aux états financiers

(21) DOTATION AUX PERTES DE CRÉDIT

La dotation (reprise) aux pertes de crédit par rubrique du bilan et par type d'engagements hors bilan sont comme suit :

(En milliers de gourdes)		2020	2019
Placements locaux, au coût amorti (note 7)	G	(13)	-
Placements à l'étranger, au coût amorti (note 8)		(50)	(554)
Prêts (note 10)		1,557,349	248,744
Autres éléments d'actif (note 15)		24,516	5,068
Engagements de crédit – autres éléments de passif (note 19d)		7,339	32,629
Total dotation aux pertes de crédit	G	1,589,141	285,887

(22) DOTATION DE CAPITAL

En vertu du décret du 23 novembre 2005, publié au journal Le Moniteur no. 95 du 19 décembre 2005, réorganisant la Banque Nationale de Crédit, le capital autorisé de la Banque avait été fixé à G500 millions constitué du capital antérieur augmenté des bénéfices non répartis. En date du 1^{er} avril 2013, la Banque avait reçu l'approbation du Ministère de l'Économie et des Finances (MEF) pour augmenter le capital autorisé de la Banque à G 1.5 milliard à partir des bénéfices non répartis.

En date du 1^{er} février 2017, la Banque a reçu l'approbation du Ministère de l'Économie et des Finances (MEF) pour augmenter le capital autorisé de la Banque à G 3.0 milliards à partir des bénéfices non répartis.

(23) AUTRES REVENUS ET DÉPENSES

Les dépenses et autres revenus, net sont ventilés comme suit:

(En milliers de gourdes)		2020	2019
Plus-value sur instruments de capitaux propres - BLADDEX (note 8 iii)	G	738	26,349
Moins-value sur instruments de capitaux propres – SCIOP (note 7 c)		(6,966)	-
Gains sur ventes de biens immobiliers hors exploitation (note 13)		52,434	38,381
Loyers sur biens immobiliers hors exploitation (notes 13 et 27)		-	953
Perte de valeur sur placements en immobilier (note 13)		(47,686)	-
Autres		424	17,477
Total autres revenus et dépenses	G	(1,056)	83,160

(À suivre)

BANQUE NATIONALE DE CREDIT
Notes aux états financiers

(24) SALAIRES ET AUTRES PRESTATIONS DE PERSONNEL

Les salaires et autres prestations de personnel sont comme suit:

(En milliers de gourdes)	2020	2019
Salaires	G 804,813	671,334
Frais de représentation et primes	281,019	246,735
Contributions au régime de retraite (note 19 c i)	279,435	351,200
Autres avantages sociaux	183,252	176,134
Allocations aux retraités	75,600	67,800
Dotation additionnelle au fonds de prime en administration (note 19 c ii)	50,000	43,602
Taxes sur salaires	35,912	31,381
Contributions au fonds de prime en administration pour les employés qui partent à la retraite (note 19 c ii)	21,600	18,000
Transport	19,573	18,930
Contributions au fonds spécial pour employés contractuels (note 19 c iii)	5,836	4,441
Autres dépenses de personnel	77,749	74,168
Total salaires et autres prestations de personnel	G 1,834,789	1,703,725

(25) AUTRE RÉSERVE

Dans la perspective de la réalisation d'activités spécifiques, le Conseil d'Administration de la Banque a décidé de créer une réserve de G 49.5 millions à partir des bénéfices non répartis.

L'objectif de cette décision sera de permettre à la Banque d'intervenir dans le financement de programmes spéciaux scolaires et sanitaires, et/ou de catastrophes naturelles. Le montant annuel qui peut être ainsi viré à cette réserve se limite à 4% du revenu net de la Banque. Toutefois, ce pourcentage pourra être modifié ultérieurement par une décision du Conseil. Aucun montant ne fut porté à la réserve en 2020.

(À suivre)

BANQUE NATIONALE DE CREDIT
Notes aux états financiers

(26) ENGAGEMENTS ET PASSIF ÉVENTUEL

Dans le cours normal de ses activités, la BNC contracte divers engagements et assume un passif éventuel comme suit:

(En milliers de gourdes)		2020	2019
Garanties documentaires	G	340,182	357,913
Soldes non utilisés des avances autorisées en comptes courants		989,032	923,638
Soldes non utilisés sur cartes de crédit		523,809	468,602
Total engagements de crédit	G	1,853,023	1,750,153

La provision pour pertes de crédit attendues sur les engagements de crédit totalisant respectivement G 77.0 millions et 72.2 millions aux 30 septembre 2020 et 2019 est présentée dans les autres éléments de passif (**note 19**).

Les montants figurant à titre d'engagements relatifs au crédit représentent le montant maximum de crédit additionnel que la Banque pourrait devoir accorder sur avances en comptes courants. Ces montants ne sont pas nécessairement représentatifs du risque de crédit puisque plusieurs de ces ententes sont contractées pour une durée limitée d'habituellement moins d'un an et expireront ou seront résiliées sans qu'on y fasse appel.

Au 30 septembre 2020, la Banque traite de certaines autres affaires litigieuses engagées pour ou contre quelques clients. Selon l'évaluation des faits à ce jour, de l'avis de ses conseillers juridiques, les positions prises par la Banque Nationale de Crédit sont bien fondées. On ne prévoit pas qu'un règlement éventuel des poursuites soit d'importance à la situation financière ou aux résultats d'exploitation de la Banque.

(À suivre)

(27) TRANSACTIONS APPARENTÉES

Les principaux apparentés de la BNC sont la Banque Centrale, les autres institutions financières d'État, les Ministères, les organismes, et les entreprises d'État. De plus, les membres du Conseil et leurs sociétés sont aussi des apparentés.

Aux 30 septembre, les soldes des transactions apparentées sont:

(En milliers de gourdes)	2020	2019
Actifs:		
Dépôts à la Banque de la République d'Haïti (note 5)	G 23,301,325	17,608,932
Bons BRH et bons et obligations du Trésor, net (note 6)	19,008,566	8,645,928
Contrats de change (note 9)	296,384	1,677,181
Prêt à des entreprises d'État financées par la BRH	2,693,296	3,241,234
Prêts au Ministère de l'Économie et des Finances (note 10 a)	4,091,180	1,691,000
Prêts à des entreprises d'État (note 10)	991,821	1,621,495
Prêts aux membres du Conseil d'Administration (note 10)	22,715	35,415
	G 50,405,287	34,521,185
Passifs:		
Dépôts d'organismes autonomes:		
Gourdes (note 16)	G 6,474,350	5,871,728
Dollars US (note 16)	3,454,263	5,655,403
Sous-total	9,928,613	11,527,131
Dépôt à terme du Fonds de Pension Civile (note 16)	3,298,932	3,255,188
Dépôts des Ministères et organismes d'État (note 16)	3,831,651	3,240,337
Dépôts des membres du Conseil d'Administration (note 16)	31,578	61,586
Sous-total	17,090,774	18,084,242
Contrats de change (note 9)	296,384	1,677,181
Emprunts et obligations BRH (note 17)	8,228,296	5,145,103
Emprunt bancaire-BRH (note 19)	3,000	3,000
Montants reçus en garantie de prêts de l'État Haïtien:		
Lettres de caution-dollars US (note 19 a)	897,747	1,270,820
Prêts dollars US (note 19 b)	393,604	557,223
Prêts gourdes (note 19 b)	492,232	536,644
Sous total	27,402,037	27,214,213
Montants dus aux ministères et entreprises publiques (note 19)	456,177	346,990
Dû au Trésor Public (note 19)	16,545	2,193
	G 27,874,759	27,623,396

(À suivre)

BANQUE NATIONALE DE CREDIT
Notes aux états financiers

(27) TRANSACTIONS APPARENTÉES (SUITE)

Durant les exercices, les transactions apparentées sont:

(En milliers de gourdes)	2020	2019
Revenus d'intérêts:		
Bons BRH, et bons et obligations du Trésor	G 2,154,079	1,644,691
Prêts au Ministère de l'Économie et des Finances	336,765	-
Prêts à des Sociétés d'État	204,284	-
Prêts à des entreprises d'État	<u>157,322</u>	<u>125,568</u>
	2,852,450	<u>1,770,259</u>
Dépenses d'intérêts:		
Emprunts et obligations BRH	<u>(97,422)</u>	<u>(53,135)</u>
Revenus d'intérêts, net	2,755,028	<u>1,717,124</u>
Autres revenus:		
Commissions pour services rendus à la BRH	43,511	34,771
Revenu de loyer de biens immobiliers hors exploitation (note 23)	<u>-</u>	<u>953</u>
	43,511	<u>35,724</u>
Autres dépenses:		
Pénalités - BRH	<u>-</u>	<u>(4,203)</u>
	G -	<u>(4,203)</u>
Total - revenu, net	G 2,798,539	1,748,645

LISTE DES CONSEILS D'ADMINISTRATION



Liste des Différents Conseils d'Administration

Août 1979 – Août 1980

M. Gérard Martineau	Président
M. Mirambeau Léon	Vice-Président
M. Jacques Lallemand	Directeur Général
M. Louis Kernizan	Membre
M. Molière Poliard	Membre

Octobre 1985 – Février 1986

M. Edouard Racine	Président
M. Raymond Rémy	Vice-Président
M. Fritz Laurenceau	Directeur Général
M. Frantz Allen	Membre
M. Emmanuel Cassagnol	Membre

Mars 1991 – Juillet 1991

M. Raoul Nelson	Président
M. Joseph Dépestre	Vice-Président
M. Danel Jacques	Directeur Général
M. Jean René Maurice	Membre
M. Gesner Comeau	Membre

Août 1980 – Novembre 1981

M. Edouard Racine	Président
M. Edriss Vincent	Vice-Président
M. Jacques Lallemand	Directeur Général
M. Louis Kernizan	Membre
M. Molière Poliard	Membre

Février 1986 – Septembre 1988

M. Yvon César	Président
M. Max Michel	Vice-Président
M. Roger L. François	Directeur Général
M. Wébert Smith	Membre
M. Alain Turnier, remplacé par M. Yvon Siméon, remplacé par M. Gérard Pierre-Antoine	Membre

Juillet 1991 – Décembre 1991

M. Raoul Nelson	Président
M. Joseph Dépestre	Vice-Président
M. Gesner Comeau	Directeur Général
M. André Boisson	Membre
M. Georges Milord	Membre

Novembre 1981 – Mai 1983

M. Edouard Racine	Président
M. Edriss Vincent	Vice-Président
M. Antonio D. Mellon	Directeur Général
M. Henry Kénol	Membre
M. Frantz Allen	Membre

Septembre 1988 – Août 1990

M. Socrate L. Devilmé	Président
M. Edward Duprat	Vice-Président
M. Edouard Guerrier	Directeur Général
M. Marcel Bonny	Membre
M. Michel Bonnet, remplacé par M. Ernot Desnoyer	Membre

Décembre 1991 – Février 1995

M. Jean Saint-Firmin	Président
M. Roland Merzier	Vice-Président
M. Guy Dorsainvil	Directeur Général
M. Ernst Boulin	Membre
M. Jacques M. Blanc	Membre

Mai 1983 – Octobre 1985

M. Edouard Racine	Président
M. Raymond Rémy	Vice-Président
M. Socrate L. Devilmé	Directeur Général
M. Henry Kénol	Membre
M. Frantz Allen	Membre

Août 1990 – Mars 1991

M. Elie Jean-Philippe	Président
M. Raoul Nelson	Vice-Président
M. Jean-Claude Baril	Directeur Général
M. Chenier St Julien	Membre
M. Praviel Vieux	Membre

Février 1995 – Avril 1998

M. Raoul Nelson	Président
M. Gesner Comeau	Vice-Président
M. Georges Sajous	Directeur Général
M. Michel St-Germain	Membre
M. Gérard D. Georges	Membre

Avril 1998 – Mars 1999

(COMITÉ PROVISOIRE DE CONTRÔLE ET DE RESTRUCTURATION)

M. Edouard Racine	Président
M. Raymond Rémy	Vice-Président
M. Socrate L. Devilmé	Directeur Général
M. Henry KénoI	Membre
M. Frantz Allen	Membre

Juillet 2005 – Octobre 2007

M. Guiteau Toussaint	Président
M. Jean Philippe Vixamar	Vice-Président
M. Joseph Edy Dubuisson	Directeur Général
M. Augustin Serge Brinnius	Membre
M. Fritzner Beauzile	Membre

Novembre 2016 – Novembre 2019

M. Fernand Robert Pardo	Président
M. Guy Marie Caseneuve	Vice-Président
Mme Angeline Renée Dominique	Directeur Général
Mme Marie Thérèse Marlaine Cyrill	Membre
M. Hugues Bernard	Membre

Mars 1999 – Août 2001

(COMITÉ PROVISOIRE DE CONTRÔLE ET DE RESTRUCTURATION)

M. Yves Joseph	Président
M. Gérard Joseph	Vice-Président
M. Henri Ménard	Directeur Général
M. Gabriel Zéphir	Membre

Octobre 2007 – Octobre 2011

M. Guiteau Toussaint	Président
M. Jean Philippe Vixamar	Vice-Président
M. Joseph Edy Dubuisson	Directeur Général
Mme Angeline Renée Dominique	Membre
M. Fernand Robert Pardo	Membre

Novembre 2019

M. Raoul Pascal Pierre-Louis	Président
M. Guy Marie Caseneuve	Vice-Président
Mme Micheronne Jean	Directeur Général
Mme Marie Thérèse Marlaine Cyrill	Membre
M. Lionel Guillaume	Membre

Août 2001 – Mai 2004

M. Guiteau Toussaint	Président
M. Gérard D. Georges	Vice-Président
M. Lévêque Valbrun	Directeur Général
M. Presler Paul	Membre
M. Joseph Edy Dubuisson	Membre

Novembre 2011 – Octobre 2015

M. Jean Philippe Vixamar	Président
M. Fernand Robert Pardo	Vice-Président
Mme Angeline Renée Dominique	Directeur Général
M. Denis Content	Membre
M. Guéla Jean-Jacques	Membre

Mai 2004 – Juillet 2005

M. Guiteau Toussaint	Président
Mme Margarette Charles	Vice-Président
M. Joseph Edy Dubuisson	Directeur Général
M. Augustin Serge Brinnius	Membre
M. Fritzner Beauzile	Membre

Octobre 2015 – Novembre 2016

M. Yvon Guirand	Président
M. Raoul Pascal Pierre-Louis	Vice-Président
M. Erick François	Directeur Général
Mme Marie Thérèse Marlaine Cyrill	Membre
M. Armstrong Charles	Membre



CONCEPTION GRAPHIQUE PAR :





L'Expérience au service
de toutes les générations

